



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

<36614138970012

<36614138970012

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

CALANT

DEDIE' A MONSIEUR.

LE DAUPHIN.

MAY 1684.



A PARIS,
AV. PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez **C. BLAGEART**, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,

Et en la Boutique Cour-Neuve du Palais;
AU DAUPHIN.

Chez **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI

Bayrische
Staatsbibliothek
München

TABLE.

<i>Marine qui sont présentement au service du Roy,</i>	130
<i>Tout ce qui s'est passé à la Reception de Madame Royale à Lyon,</i>	160
<i>Mort de huit Personnes de marque,</i>	169
<i>Benediction de l'Eglise du College Mazarin,</i>	185
<i>Oeufs sortis d'une Loupe,</i>	186
<i>Description de ce qu'il y a de plus remarquable dans la Ville de Paris, donné au Public,</i>	188
<i>Depart de la Flotte du Roy des Isles d'Hieres.</i>	189
<i>Perte de l'Admiral d'Espagne,</i>	190
<i>Journal de tout ce qui s'est fait pendant le Voyage du Roy, des Nouvelles que ce Monarque a reçues de ses Armées de terre & de mer, & de ses Ambassadeurs dans les Cours Etrangères, avec une exacte description de ses Canons, & les distributions de Charges & de Benéfices que le Roy a faites,</i>	193
<i>Epître de Madame des Houlières au Roy,</i>	197

TABLE.

<i>La Fauvette à Sapho, par Mademoiselle de Stallery,</i>	203
<i>Sonnet,</i>	206
<i>Réponse aux Lardons de ce mois,</i>	
<i>Morts,</i>	338
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes du dernier mois,</i>	343
<i>Enigme,</i>	348
<i>Autre Enigme,</i>	350
<i>Détail de ce qui s'est passé en Catalogne,</i>	351
<i>Continuation concernant divers Articles.</i>	372

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, **MERCURE GALANT**, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANEOT, Syndic.

Ledit Sieur Devizé a cédé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait par eux.

Reçu d'imprimer le 31. May 1684.

Avis pour placer les Figures.

LE Camp de Condé doit regarder la
page 241.

La Chanfon doit regarder la page
128.

Le Plan de Luxembourg doit regarder
la page 374.

THE
FEDERAL GOVERNMENT
OF THE UNITED STATES
OF AMERICA
DEPARTMENT OF THE INTERIOR
BUREAU OF LAND MANAGEMENT
WASHINGTON, D. C.



MERCURE GALANT

MAY 1684.

O Uoy qu'on ait fait
beaucoup de Por-
traits du Roy en
Vers & en Prose, les extra-
ordinaires qualitez qui le dis-
tinguent des Souverains que
l'Antiquité nous vante le
plus, sont en si grand nom-

May 1684.

A

2 MERCURE

bre , que dans toutes les Peintures parlantes que l'on fait de luy , on trouve toujours quelque chose de nouveau. C'est , Madame , ce qui m'oblige à commencer cette Lettre par la Ballade que vous allez lire. Si la matiere a fourny de grandes choses, vous la verrez soutenue par de tres-heureuses expressions. Ce petit Ouvrage est de M^r de la Chetardye. C'est un Homme de qualité qui a fait paroistre beaucoup de délicatesse d'esprit & de sentimens , dans tout ce qu'il a

GALANT. 3

donné au Public. Le succès qu'ont eu ses *Instructions pour un jeune Seigneur*, l'a engagé à établir sur ce même Plan le Caractere d'une Honneste Femme. Cette suite qui ne paroist que depuis un mois, porte le Titre d'*Instruction pour une jeune Princesse*.

AU ROY.

BALLADE.

EN quelque lieu que tu portes ton
Bras,
Plus redouté que Mars ce Dieu terrible,

A ij

4 MERCURE

*Quand on te voit, on met les armes
bas;*

*A tes desseins il n'est rien d'impossible.
Tu fus toujours triomphant, invin-
cible;*

*Mille Lauriers, témoins de tes tra-
vaux,*

*Sont de tes faits une preuve assez claire;
La Gloire seule est en droit de te plaire.
Fut-il jamais un si parfait Héros?*

§2

*Tu fais trembler les plus grands Po-
tentats.*

*As-tu vaincu; doux, tranquile, pai-
sible,*

*Tu fais connoître au sortir des Com-
bats,*

*Que ta fierté n'est pas inaccessible.
A la pitié ta belle ame est sensible;
De l'Univers tu cherches le repos;
Si tu punis, c'est un mal nécessaire;*

GALANT. 5

*Fais-tu la Guerre, on i'oblige à la faire.
Fut-il jamais un si parfait Héros?*

§2

*Pour toy la Paix eut toujours des apas;
Et quand l'orgueil d'un Prince incorrigible*

*Te fait sortir du sein de tes Etats,
Pour luy porter une Guerre nuisible,
De son malheur ton regret est visible.
Pour éviter de si funestes maux,
Tu te retiens, ton grand cœur se modere;*

*Tu ne connois ny haine ny colere.
Fut-il jamais un si parfait Héros?*

§2

*A la raison, que tu suis pas-à-pas,
Tu te soumets sans un effort pénible;
Ton jugement voit tout sans embarras;
A tes regards rien n'est imperceptible.
Quand il le faut ton esprit est flexible;
Maître de toy, tu fais tout à propos;*

A iij

6 MERCURE

*Tu sçais percer le plus secret mystere;
Tu sçais parler, & qui plus est, te taire.
Fut-il jamais un si parfait Héros?*

E N V O Y.

*Roy sans égal, que l'Univers revere,
Pour tes vertus, pour tes faits belli-
queux,*

*Dure toujours une Teste si chere!
En la perdant nous cessons d'estre heu-
reux;*

*Car sans parler de cet air Militaire
Qui t'a soumis tant d'illustres Ri-
vaux,*

*Peut-on pas dire, & paroître sincere,
Fut-il jamais un si parfait Héros?*

**Les Propositions de Paix
qui ont esté faites par Sa Ma-
jesté aux Espagnols à l'entrée**

GALANT. 7

de la Campagne , justifient bien ce qui est marqué dans cette Ballade , que c'est à regret que ce grand Prince sort de ses Etats , pour aller porter la Guerre à ses Ennemis. M^r Magnin , Conseiller au Présidial de Mâcon , a fait une excellente Devise sur ces Propositions. Elle a pour corps le Soleil placé au milieu des Cieux , formant d'un costé l'Arc-en-Ciel dans une Nuë , & dans l'autre , des Eclairs qu'on voit briller. Il luy donne ces mots pour ame,

A iij

8 MERCURE

—— *Omen utrumque*

Solis opus,

& les explique par ce Ma-
drigal.

Comme le Soleil dans les airs
Forme l'Iris & les Eclairs,
Pour montrer aux Humains un difé-
rent présage
Dans sa diverse activité
D'une douce serenité,
Ou de la foudre & de l'orage;
C'est ainsi qu'à ses Ennemis
Le Grand LOVIS présente ou la Paix
ou la Guerre.
Il est de tous les deux l'Arbitre sur la
terre;
Malheur à qui n'est pas soumis,
Quand il fait gronder son Ton-
nerre.

GALANT. 9

Je vous ay appris par ma Lettre de Janvier, que M^r le Marquis de Torcy, Fils aîné de M^r Colbert de Croissy, Ministre & Secrétaire d'Etat, avoit esté nommé Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté, pour aller en Portugal complimenter le Roy Dom Pedro sur son avènement à la Couronne. Le Vaissseau nommé *le Faucon*, destiné pour le passer, ayant esté arresté par les glaces dans la Riviere de Rochefort, n'en put sortir que sur la fin de ce mesme mois. Il alla mouïller aux Rades de

10 MERCURE

la Rochelle ; mais quelques ordres que ce Marquis attendoit de la Cour, l'empêchèrent de s'embarquer avec toute sa Suite avant le 5. Février. Le 9. on mit à la voile, & malgré les mauvais temps on mouilla le 16. à Cascaye. C'est un Fort qui est à l'entrée de la Riviere de Lisbonne. Le 17. M^r de S. Romain Ambassadeur de France, ayant esté averty par M^r le Chevalier de Pontac, Ayde-Major de la Marine, de l'arrivée de M^r le Marquis de Torcy, le Vaisseau entra dans la Ri-

GALANT. II

viere , M^r de Villette-Murfay
qui le monte , & qui com-
mande les Escadres de Brest
& de Rochefort , qui font
destinées pour garder les Cô-
tes du Ponant , ne jugeant
pas à propos de soutenir le
coup de vent de l'Equinoxe
dans une méchante Rade.
Le Navire , qui estoit garny
par tour de Flâmes , de Ban-
deroles & de Gaillardelettes
de différentes couleurs , salua
le Fort de S. Julien , & ensuite
la Tour de Bellin , qui ren-
dirent le Salut. On mouilla
entre cette Tour & la Ville ;

12 MERCURE

& M^r des Granges , Consul François , & Commissaire de la Marine , vint aussi-tost de la part de M^r l'Ambassadeur , conférer avec M^r le Marquis de Torcy & M^r de Villette. Le lendemain 18. le Commandant fit mettre dans sa Chaloupe une Bande de Violons qu'il a sur son Bord. Le Canot où il entra avec M^r de Torcy , suivoit la Chaloupe de fort près , & ils allèrent descendre à Bellin , devant ce fameux Convent , dont la magnificence & la beauté sont si estimées. M^r de Vit-

lette avoit laissé ordre en sortant de son Bord, que dès que les Chaloupes auroient alargué , on fist un Salut qui rémoignast au Public la considération qu'il avoit pour ce jeune Envoyé du Roy. Son ordre fut tres-bien exécuté. Cinquante Gentilshommes Gardes-Marine, tant anciens que nouveaux, car il y en a de deux Classes , & sept ou huit Volontaires ou Cadets , se joignirent au Vaisseau , pour faire une Salve de Mousqueterie. Elle fut précédée de plusieurs cris de *Vive le Roy*,

14 MERCURE

poussez par tout l'Equipage, & suivie de quinze coups de Canon. M^r. de Rollon, Premier Lieutenant de ce Vaisseau, & M^r de la Thévinier, Premier Enseigne, y estoient demeurez. M^r de Villette avoit mené avec luy M^r le Chevalier de Pontac, M^r de Fourbin Lieutenant, & M^r de Toisy Enseigne, pour grossir le Cortège de M^r le Marquis de Torcy, que M^{rs} du Pré-Guittard, de Gendrault, de Carel, Pécot, de S. Maixant, & du Moucel, avoient suivy dès son départ de la Cour. On demeura

quelque temps à visiter les Sepulcres des Roys de Portugal ; & le Général de l'Ordre des Hiérosolymitains présenta un Déjeûné fort propre à M^r l'Envoyé , qui alla ensuite entendre la Messe. Elle fut dite par M^r l'Abbé Arnaud, Aumônier du Bord. Les Carrosses & les Litieres de M^r l'Ambassadeur arrivèrent sur les dix heures, comme on estoit convenu. On se partagea pour les remplir, & on fut conduit à l'Hôtel des Ambassadeurs de France. M^r de S. Romain se trouva

16 MERCURE

à la Porte, quand M^r le Marquis de Torcy & M^r de Villette descendirent de Carrosse ; & apres les premiers Complimens, il les conduisit dans une Salle où l'on avoit préparé un magnifique Repas. Les jours suivans se passerent à recevoir les Visites du Légat, & des Ambassadeurs Etrangers qui estoient en cette Cour. Le 25. M^r des Granges vint avertir M^r l'Envoyé, de la part du Premier Ministre, qu'il auroit Audience le lendemain ; & comme il avoit toujours eu dessein

GALANT. 17

de retenir M^r de Villette jusqu'à ce jour-là, il le pria de l'accompagner. M^r de Villette, pour luy faire plus d'honneur, mena avec luy M^{rs} de Pontac, de Rollon, & Fourbin. Sur les dix heures, l'Introducteur des Ambassadeurs vint prendre M^r le Marquis de Torcy, avec deux Carrosses du Roy de Portugal. Ceux de M^r de S. Romain servirent aux Gentilshommes qui n'y pûrent avoir place; & d'autres François suivirent dans plusieurs Calèches & Litieres. M^r de

May 1684.

B

18 MERCURE

Torcy fut reçu avec toutes les Cerémonies dûes à son Caractere , & à la grandeur du Roy son Maistre. Il fut conduit à l'Appartement du Roy de Portugal, précédé de tout son Cortège , & fit à ce Prince un tres-beau Discours sur son avènement à la Couronne. Il y joignit des Complimens de condoléance sur la mort de la Reyne de Portugal sa Femme , & parla avec une assurance , une grace , & une netteté qu'on auroit admirées dans une Personne qui

auroit vû plusieurs Cours ,
 & passé plusieurs années dans
 les Ambassades de consé-
 quence. Il alla ensuite chez
 l'Infante , qu'il complimenta
 aussi sur cette mort. Elle luy
 fit une Réponse fort civile ,
 apres laquelle M^r de Villette
 s'approcha pour luy faire la
 réverence , comme il avoit
 eu l'honneur de la faire au
 Roy. Cette Princesse luy
 parla en Portugais , d'une
 maniere tres-obligeante. Il
 répondit en François , avec
 beaucoup de modestie ; &
 ces Cerémonies achevées, on

20 MERCURE

se retira dans le mesme ordre. M^r de Villette se prépara à partir le 27. mais le mauvais temps & les vents contraires l'obligèrent d'attendre un changement qui pust le faire sortir sans péril de la Riviere, qui est des plus dangereuses. Le 29. on vit arriver un Navire vent-arriere avec Pavillon blanc, qui apres avoir salué le Fort de Bellin, vint mouiller derriere *le Faucon*, qu'il salua. Le Capitaine apprit aux Officiers de ce Bord, que son Navire, appelé *le Président*, appartenoit à la

Compagnie des Indes Orientales ; qu'il y avoit trois ans qu'il estoit party de France, & six mois de la Coste de Coromandel ; qu'il estoit richement chargé ; qu'il avoit esté quatorze jours à la sonde de Bellisle ; mais que trouvant des vents contraires & opiniâtres, & coulant bas-d'eau, il avoit esté obligé de relâcher aux Isles de Bayonne, d'où ayant envoyé son Lieutenant avec sa Chaloupe à Vique, pour y faire des rafraîchissemens, & demander du secours, cet Officier avoit

22 MERCURE

esté arresté , & qu'il n'avoit appris la déclaration de la Guerre , que par cet acte d'hostilité des Espagnols ; qu'il avoit enfin esté contraint d'entrer dans la Riviere de Lisbonne , tant pour radoubier son Navire , que pour prendre des vivres & de l'eau , dont il manquoit. M^r de Villette y envoya aussitost un Officier pour le visiter , & il y mena ensuite ses Charpentiers , qui travaillèrent avec tant de diligence , qu'en moins de deux jours il fut en état de tenir la Mer.

GALANT. 23

Les autres secours ne furent pas épargnez ; & ce Vaisseau qui avoit couru tant de dangers , fit le 3. d'Avril la route de France sous une Escorte tres-sûre.

Je ne puis quitter Lisbonne, sans vous dire que le Portugal fait toujours paroître une tres-sensible affliction de la perte de sa Reyne. Cette Princesse ne brilloit pas moins par sa grande pieté , & par la solidité de son esprit , que par sa Couronne. Elle avoit écrit de sa propre main des Conseils

24 MERCURE

pour l'Infante sa Fille , que
l'on a trouvez apres sa mort.
Je vous en envoie une Co-
pie. Elle me vient d'une main
si sûre , que vous y pouvez
ajôûter la mesme foy que
vous donneriez à l'Original.
Il n'y a point à douter que
l'Infante de Portugal ne soit
toute disposée à s'en servir
tres-utilement. On a tou-
jours parlé de cette jeune
Princesse d'une maniere si
avantageuse , qu'il semble
mesme qu'elle n'ait pas be-
soin de ces Conseils. Sa
beauté répond à sa vertu ,
&c

GALANT. 25

& l'on trouve en elle tout
ce qu'il y a de qualitez qui
peuvent rendre parfaite une
Personne de cette naissance.

SSSS SS222 2S2S2 S2

CONSEILS

DE LA

REYNE DE PORTUGAL

A L'INFANTE.

*SI ma main pouvoit suivre
mon cœur, & le desir que
j'ay de contribuer par mes con-
seils à l'établissement solide de
vostre repos & de vostre bon-
May 1684. C*

26 MERCURE

heur, ceux que je vay vous donner dans ce Papier, seroient aussi efficaces & persuasifs, qu'ils seront sinceres & affectueux. Je commenceray par le premier de nos Devoirs, qui est envers Dieu, comme le principal fondement de vostre Fortune éternelle & temporelle.

CHAPITRE I.

Du Devoir envers Dieu.

N'Engagez jamais vostre Conscience pour qui que ce soit ; évitez les pechez qui vous feroient perdre la grace de

GALANT. 27

Dieu , plus que tous les autres
maux ; & vous persuadez bien
que pour estre heureuse , mesme
en cette vie , il faut s'entretenir
bien avec Dieu ; que sans cela
il arrivera mille choses qui vous
troubleront , & qu'enfin , ma
chere Enfant , le peché est un si
grand mal , que moy qui donne-
rois ma vie pour conserver la
vostre , par ce mesme principe
de veritable amour j'aimerois
mieux vous la voir perdre , que
de vous en voir commettre un seul ,
qui vous rendist indigne de la
grace de Dieu , puis que c'est cette
mort de la grace que nous devons

C ij

28 MERCURE

plus craindre dans tout ce que nous aimons & dans nous-mêmes, que tous les malheurs de cette vie, & mesme la mort.

Si par malheur vous vous estiez laissée aller à quelque chose contre vostre Conscience, & que vous crüssiez estre mal avec Dieu, ne demeurez point dans cet état, mais remettez-vous le plutôt que vous pourrez, ayant quelqu'un avec qui vous traitiez de vostre intérieur avec confiance & ouverture, afin qu'il vous encourage, & vous aide à sortir du peché, & des occasions qui s'en pourroient présenter; car, ma

chere Enfant , rien n'est plus propre pour s'en détourner , ny plus necessaire pour le repos de l'ame , pour la satisfaction spirituelle & temporelle du cœur , que cette ouverture que je vous conseille , puis que sans elle on est toujours douteux & craintif sur les moindres mouvemens qui s'y passent , & sur tous les événemens de la vie , dont on ne peut juger sainement , ny se confier sûrement , qu'à une Personne , dont la prudence , la fidelité & la pieté solide nous sont tout-à-fait connues.

Les pechez où les Grands tom-

C ii

30 MERCURE

bent plus souvent, & qui sont d'autant plus dangereux qu'ils y prennent moins garde, sont les médisances, que l'on dit, ou que l'on entend trop librement; la haine ou la vengeance, la colere ou l'empportement, les injustices qu'on fait, soit en écoutant ou croyant trop facilement les rapports, soit en condamnant les Gens sans les entendre, & sans estre bien informez, soit en ordonnant des choses, ou recommandant des affaires qui ne sont pas justes, soit en se laissant surprendre, & protegeant des Personnes contre droit & raison;

enfin les divisions qu'on entretient & que l'on fomenté, & les desordres auxquels on ne remédie pas quand on le peut & qu'on le doit, la préoccupation d'esprit contre de certaines Gens, & l'abus que l'on fait de son crédit & de son autorité.

Gardez-vous sur tout de la Flaterie, qui est la peste des Cours, & la contagion la plus pernicieuse, & la plus aisée à s'introduire dans le cœur des jeunes Princesses, que l'expérience ne peut pas aider à sçavoir distinguer le faux d'avec le vray zèle de ceux qui les approchent. Son-

C iij

32 MERCURE

venez-vous donc , ma précieuse
 Enfant , que ceux qui vous fla-
 teront sur vos défauts , qui ne
 vous parleront que de ce qui peut
 vous plaire , sans se soucier que
 ce soit aux dépens de vostre répu-
 tation & de vostre conscience, &
 qui ne vous avertiront jamais de
 ce qui peut regarder l'une & l'au-
 tre , ne cherchent que leur inté-
 rest & leur Fortune auprès de
 vous , & ne vous aiment que
 par rapport à leurs avantages ;
 & au contraire , ceux qui vous
 diront la vérité au perit de vous
 déplaire , qui craignent que vos
 actions ne soient blâmées , &

vous avertissent de celles qui peuvent l'estre de ceux qui les applaudissant devant vous, sont les premiers à les censurer en vostre absence, estimez-les comme les plus fideles & les plus zélez; car il est bien plus facile de flater les Princes, que de leur dire la vérité; & ceux qui prennent le dernier party, ne sçauroient estre trop estimez, puis que c'est une marque de l'affection la plus pure & la plus desinteressée. Il faut cependant distinguer le genre d'esprit de ceux qui la disent; car il y a des Personnes si portées à censurer, & si difficiles à satis-

34 MERCURE

faire , qu'elles trouvent à redire jusqu'aux moindres bagatelles, & se font mesme un honneur d'estre tenües pour telles , & de parler librement aux Princes , pour en estre plus loüées dans le Public. Deslors la verité perd sa vertu dans leur bouche ; car outre qu'elle y est souvent alterée , elle est si intéressée , qu'elle ne peut plus estre creüe ny estimée , puis que ces Personnes en font une ostentation qui leur en ôte tout le mérite.

Il y en a d'autres qui disent la verité par un esprit de vengeance & d'envie contre ceux

que les Princes favorisent. Elle leur doit estre aussi suspecte que dans les premiers ; puis que le principe en est gâté , les suites n'en doivent estre guere pures ny fides. Apres avoir bien examiné le desintéressement de ceux qui la diront , la droiture de leur intention , & l'affection qui les oblige à parler , encouragez-les à continuer cette zélée conduite , en leur témoignant de l'agrément ; car les Princes doivent ouvrir l'oreille à la verité , & la fermer à la flaterie , en montrant entendre l'une avec plaisir , & l'autre avec mépris. Je me suis

36 MERCURE

un peu trop étenduë sur ce point, qui appartient plutôt à la conduite que nous devons garder envers nous-mesmes, qu'à celle que nous devons tenir envers Dieu, quoy que par les succès & les consequences il ne laisse pas d'y avoir du rapport ; mais je l'ay jugé si important pour une jeune Princesse qui va estre entourée d'Admirateurs, & qui n'entendra retentir par tout que l'Echo de ses loüanges, que mon zèle m'a emporté plus loin que je n'avois crû. Je reviens à ma premiere matiere. Reglons, ma chere Enfant, vostre Journée de

maniere, qu'elle puisse estre agreable dans son commencement & dans sa suite à celuy à qui nous devons les consacrer toutes, malgré les diverses occupations & les divertissemens, qui en rempliront une grande partie.

Tous les matins vous ferez en vous éveillant, une élévation de cœur à Dieu, & quelque courte priere. Quand vous serez habillée, vous vous retirerez un quart-d'heure dans vostre Cabinet ; & là, apres avoir adoré vostre Createur, & luy avoir demandé sa protection pour tout le jour, vous lirez quelque

38 MERCURE

Pensée Chrétienne , ou quelque Chapitre, ou de l'Imitation , ou de l'Introduction à la Vie Devote , en faisant réflexion sur ce que vous aurez lu , & vous demandant à vous-mesme de quelle maniere vous le pratiquez. Vous examinerez le profit que vous en pouvez tirer , & finirez par une ferme resolution de ne point offenser Dieu dans cette journée-là, prévoyant en general , & s'il se peut , en particulier , quelque bien que vous y pouvez faire. Ensuite entendez la Messe avec respect & avec attention , sans y parler à personne , & faites

pendant ce temps-là les Actes intérieurs de Foy, d'amour de Dieu, de regret de vos pechez, que vous vous serez prescrits. L'aprèsdînée ayez un temps réglé, où vous ferez une demy-heure de Lecture spirituelle de quelque bon Livre que vous trouverez le plus propre à vous toucher; accompagnez-la de quelque pratique de devotion. Faites tous les soirs vos Prières accoutumées, & vostre Examen de Conscience, avant que de vous coucher, voyant en quoy vous aurez pû déplaire à Dieu pendant cette journée-là, & si vous avez gardé l'ordre que vous vous

40 MERCURE

estiez proposé. Vous luy demanderez ensuite pardon de cœur, en résolvant de mieux faire à l'avenir. Faites vos Devotions tous les quinze jours, & ayez la veille une demy-heure d'entretien avec vostre Confesseur, pour vous y disposer.

CHAPITRE II.

Du Devoir envers soy-mesme.

NE vous mettez pas de méchante humeur, en vous aigrissant & vous chagrinant vous mesme, si r tout pour les

GALANT. 41

choses ordinaires. Ne vous laissez point aller à de certaines passions fortes & violentes ; & quand vous vous en sentirez émeüe , remettez à une autre heure , ou à un autre jour , ce que vous voudrez faire ou dire en ce moment-là , afin de ne rien faire dont vous ayez lieu de vous repentir quand il n'en sera plus temps.

Pour vous rendre modérée & raisonnable , réprimez chaque jour trois ou quatre petits mouvemens qui s'éleveront , de colere , d'impatience , de chagrin , de promptitude , d'opposition à vostre vo-

May 1684.

D

42 MERCURE

lonté & à vostre génie, les offrant à Dieu dès le matin , & vous persuadant que c'est le sacrifice le plus agreable que vous puissiez luy faire, & le moyen le plus efficace pour vous attirer ses graces.

Les trop grands desirs de plaire & d'estre loüée ; l'ambition déreglée ; la présomption que l'on a de soy-mesme ; la liberté qu'on se donne de tout faire & de tout dire ; les empressemens excessifs & quelquefois chagrins pour tout ce qu'on veut ; se choquer aisément des moindres choses que nos inférieurs & nos Domestiques ne font pas à nostre gré , sont dans

GALANT. 43

les Princes des defauts ordinaires & journaliers, auxquels vous devez prendre garde, & qu'il faut que vous tâchiez d'éviter le plus que vous pourrez.

CHAPITRE III.

Du Devoir dans le Domestique.

CE Point est si important, que je ne puis m'empêcher de m'y étendre, puis que de la conduite que vous y tiendrez dépend le bonheur ou le malheur de toute vostre vie, & par consequent celui de vos Peres, & de toute
D ij

44 MERCURE

cette Couronne , dont vous devez faire la felicité.

Vous devez conſerver le reſpect , l'obeiſſance & l'amour à ceux qui vous ont donné la naiſſance , puis que celui que vous devrez apres voſtre Mariage au Prince que Dieu vous aura donné pour Epoux , s'accorde tres-bien avec les devoirs que vous ne pouvez vous diſpenſer de rendre à vos Peres , & que vous devez eſtre l'union & le lien de toute la Famille ; de ſorte qu'apres les motifs du devoir & de la vertu , qui vous obligent d'avoir pour ce Prince toutes les

complaisances possibles, ce que vous devez rechercher le plus, est de le gagner pour l'unir davantage à vos Parens, & eux à luy. C'est à quoy vous devez vous appliquer plus qu'à aucune autre chose.

Dans ce dessein, évitez tous les rapports, quelques vrais qu'ils vous paroissent, tous les conseils, & tout ce que vous pourrez croire qui seroit capable d'alterer cette bonne intelligence; car un intérêt secret, une passion couverte, l'imprudence ou le zèle indiscret des Personnes qui approchent des jeunes Princes, c'est ce qui trouble

46 MERCURE

ordinairement les Cours. Appliquez-vous aussi tres-soigneusement à bien connoistre l'humeur & le génie de ce Prince, afin d'entrer dans toutes les choses qui pourront luy plaire, quand même elles seroient opposées au vostre. Ayez de la complaisance pour ses volontez & pour ses inclinations, en tout ce qui ne blessera point vostre conscience; suportez doucement ses defauts, chacun a les siens, & ne dites rien qui puisse le choquer ou luy déplaire, particulièrement dans les temps qu'il aura quelque chagrin, ou qu'il sera de méchante humeur.

GALANT. 47

Laissez-la passer sans l'aigrir par des réponses dures ou sèches ; mais apres qu'elle sera entierement dissipée , s'il a fait on dit quelque chose de contraire à la raison, faites-le revenir avec douceur, l'en faisant adroitement apercevoir par caresses & par raisons. Vous le gagnerez plus aisément de cette maniere en peu d'années, que vous ne feriez par une contraire en plusieurs. Vous devez mesme faire semblant de ne point prendre garde à beaucoup de petites paroles & manieres qui échappent quelquefois sans intention & par humeur, & qui ne sont

48 MERCURE

point de consequence , afin de ne pas venir souvent à des éclaircissements qui fatiguent & aigrissent l'esprit à la longue , quand ils sont trop réitérez. Ces petites choses ne valent pas qu'on en prenne de chagrin , ny que l'on en donne aux autres. De plus, en les méprisant on s'établit une vie aisée qui plaist aux jeunes Gens. On ne s'embarasse pas si facilement soy-mesme de chagrins inutiles , & l'on s'acquiert l'estime & la bienveillance de son Mary ; car quand il remarquera que vous souffrez doucement ses petites humeurs , que vous tolerez
ses

GALANT. 49

ses defauts , sans relever mille
petites bagatelles qui pourroient
causer des disputes entre vous;
qu'enfin vous étudier ses inclina-
tions , & que vous vous y ac-
commodez , quoy que quelques-
unes soient contraires aux vostres,
vous gagnerez infailliblement
son cœur , & vous remplirez
parfaitement les devoirs que Dieu
vous prescrit envers vostre Mary
& envers vos Peres , puis que
l'amour , la complaisance , l'u-
nion que vostre conduite établira
entre vous , vous donnera toute
sorte de facilité pour ceux que
vous rendrez à vos Parens qui

May 1684.

E

50 MERCURE

vous aiment si tendrement , en inspirant les mesmes sentimens à vostre Mary , & enfin unissant si fortement son cœur avec le vôstre & avec les nostres , que les quatre n'en fassent jamais qu'un , comme je l'espere de vos bonnes inclinations , de vostre docilité , de vostre esprit , & sur tout de la grace de Dieu , auquel vous devez recommander particulièrement vostre conduite en cette rencontre , qui est la plus importante de vostre vie , & demander qu'il vous inspire ce qui sera le plus convenable pour sa gloire , & pour vostre bonheur éternel &

GALANT. 51

temporel. J'ay si à cœur l'un & l'autre , que voulant vous donner des Conseils courts & abrégés , dont je puisse vous faciliter de vive-voix la pratique dans les occasions qui s'en offriront , & qui vous servent seulement de Mémoire pour vous en rafraîchir l'idée de temps en temps, je me suis étendue sur un détail de choses qui pourront vous fatiguer ; mais je les ay trouvées si nécessaires , que je n'ay pas voulu fier à ma mémoire le desir que j'avois qu'elles s'imprimassent fortement dans la vostre , & j'ay mieux aimé laissé couler ma plume.

E ij

52 MERCURE

me , que de luy laisser perdre une seule parole qui vous pust estre utile sur une matiere si importante. Je viens aux Avis qu'on doit vous donner touchant vostre Domestique inferieur , dans lequel on passe la plus grande partie de sa vie , & avec lequel il est tres-à-propos de sçavoir se conduire prudemment.

Pour cela vous vous donnerez de garde des Domestiques dont vous aurez reconnu l'esprit inquiet & turbulent , capable de conseils violens , de donner des ombrages & des soupçons fort legerement , & de faire des rap-

ports dangereux sous prétexte de zèle.

Vous ne ferez point sans nécessité des secrets d'importance à des Domestiques, & particulièrement à Femmes, qui d'ordinaire ont moins de prudence pour se taire, & plus de facilité à se laisser séduire ou tromper, & qui se laissant gagner, ou venant à estre enfin mécontentes, pourront les découvrir au préjudice de vostre intérêt, & de vostre réputation. Il y a peu de Princes qui dans leur jeunesse ne fassent sur cela des fautes, dont ils ont ensuite le loisir de se repentir, &

E iij

54 MERCURE

il s'en trouve bien peu qui n'ayent auprès d'eux des Gens qui les trahissent ; & bien souvent ce sont ceux à qui ils se fient davantage.

Ne vous engagez point secrètement à donner à ceux-cy ou à ceux-là des récompenses éloignées ou futures , qui soient considérables ; mais faites-leur seulement espérer que vous aurez égard à leurs services & à leur fidélité, & ne promettez rien d'une manière qui vous oblige à tenir vostre parole , si vous ou eux veniez à changer, ou que l'état présent des choses ne vous permist pas de le faire.

GALANT. 55

*Vous ne souffrirez ny n'entre-
tiendrez aucunes divisions ou par-
tys entre vos Domestiques. Quand
on ne favorise ny l'un ny l'autre,
ils sont tous contens ; quand on
en appaye quelques-uns contre les
autres , ceux contre qui l'on s'est
déclaré , sont autant d'Ennemis
que l'on a dans sa Maison , qui
murmurent & se plaignent , &
qui vont redire & empoisonner
tout ce qui se passe. On en est
fort mal servie ; & en tout cas
ce sont Gens que l'on peut ga-
gner quand on voudra contre leurs
Maistres.*

Vous aurez soin que Dieu soit

E iij

56 MERCURE

servy dans vostre Domestique.
Vous n'y souffrirez point de des-
ordre, & ferez en sorte qu'on y
soit persuadé que vous estimez.
& favorisez la vertu dans ceux
en qui vous la connoissez droite
& sincere. Outre le service de
Dieu, que nous devons toujours
regarder préferablement au nôtre,
vous serez toujours mieux servie
de ceux qui luy seront fidelles.

CHAPITRE IV.

Du Devoir envers les Sujets.

Vous travaillerez avec soin
à vous faire aimer de vos
Sujets, en les traitant avec une

bonté & une douceur qui n'abaisse point la Majesté, & qui ne les en approche point trop, mais qui leur inspire le respect & l'amour, contentant de parole ceux qu'on ne peut satisfaire dans ce qu'ils demandent, n'offençant jamais personne par un mépris, par une raillerie, ny par une réponse piquante; car par ces manieres on se fait des Ennemis qui ne reviennent jamais, & elles sont beaucoup plus blâmables dans les Princes que dans les Particuliers, dont les offenses ne sont pas des playes si considérables, & dont la conduite n'est pas si exposée à

58 MERCURE

la censure publique. Vous excuseriez les défauts de ceux qui ont le privilege de vous approcher, & vous ne permettez pas qu'on les publie en vostre présence.

Vous écouteriez doucement ce que les Gens auroient à vous dire, soit pour vous demander des grâces, soit pour se justifier de quelques accusations ; mais vous ne vous résoudrez pas à les croire, ny à leur accorder ce qu'ils vous demanderont, qu'après avoir bien examiné les choses ; enfin vous montrerez à tous de la clemence & de la compassion, & sur tout vous ferez paroistre beaucoup de

moderation & d'équité dans toute
vostre conduite, car c'est ce qui
attire davantage l'amour & l'e-
stime des Sujets.

Voilà, ma chere Enfant, ce
que l'intérêt que je prens en vô-
tre gloire, vostre réputation, &
vostre précieuse Personne, me
dicte. J'espere que ces Conseils
vous seront encore plus utiles à
l'avenir qu'à présent, quoy que
les lumieres que je vois dans votre
esprit, & les bonnes inclinations
que vous avez fait paroistre dès
vostre tendre jeunesse, me don-
nent sujet de croire qu'en devan-
çant le petit nombre de vos an-

60 MERCURE

nées, vous sçavez mettre en pratique les Conseils que j'ay mis sur ce Papier, & en surpasser mesme la perfection, & qu'ainsi j'auray la joye de vous voir aimée & admirée, non seulement de ce Royaume, mais de toute l'Europe, comme la Princesse du Monde la plus accomplie & la plus Chrétienne. Dieu vous en fasse la grace; mais soyez bien convaincuë avant toutes choses, que c'est à luy seul que vous en devez la gloire & le bonheur, puis que le vôtre dépend uniquement de sa divine bonté, & de la fidelité que vous ferez voir pour son service.

Je vous ay fait remarquer que la mort de M^r Colbert, & celle de M^r de Bezons, avoient laissé deux Places vacantes à l'Académie Française. M^r de la Fontaine, & M^r Despreaux, ont esté nommez pour les remplir. On n'a encore reçu que le premier, parce que M^r Despreaux a suivy le Roy en Flandre. La Compagnie s'estant assemblée le Mardy 2. de ce mois, M^r de la Fontaine ouvrit la Séance par un Eloge qu'il fit des Protecteurs de l'Académie, suivant ce qui se prati-

62 MERCURE

que dans une pareille occasion. Il parla en suite de ceux qui composent aujourd'huy cet illustre Corps, comme de Personnes pleines de lumieres en toutes sortes de Sciences, & qui ne sont pas moins estimables par leur grande piété, que par leur profonde érudition. Il ajouta, qu'en les pratiquant, leur exemple luy seroit tres-profitable sur toutes ces choses. M^r l'Abbé de la Chambre, qui est présentement Directeur, répondit à M^r de la Fontaine, qu'il avoit un mérite original, & qu'il le

loüeroit encore davantage, si sa profession le pouvoit permettre. Il s'érendit sur les loüanges de la Compagnie, également appliquée à l'E-tude, & à tout ce qui regarde le Christianisme, & fit voir que l'Académie estoit dans une année de douleur, à cause de la perte de l'augüste E-pouse de LOÜIS LE GRAND son Protecteur, & de M^r Colbert, qui avoit un si grand soin de faire fleurir les Arts & les Lettres. Apres cela, M^r Perrault lût une Epître Chrestienne de consolation

64 MERCURE

à un Homme veuf. On la trouva digne d'un Esprit qui sçait régner sur soy-mesme. Après la lecture de cet Ouvrage moral, M^r Quinaut fit celle de deux Chants de sa Description de Sceaux, qui furent tres-applaudis; & M^r de Benferade lût une Traduction du *Miserere*, qui doit estre dans des Heures auxquelles il travaille pour le Roy. M^r de la Fontaine qui avoit ouvert la Séance, la ferma par une Epître en Vers, adressée à Madame de la Sabliere. Cette Epître fait

connoître que tous les plaisirs sont faux, & qu'il n'y en a aucun véritable que celui de servir Dieu.

Quelques jours avant que cette Reception eust esté faite, M^r l'Abbé de Lanion avoit présenté M^r Mery, Chirurgien de l'Hôpital Royal des Invalides, à l'Académie des Sciences. C'est un Homme consommé dans toutes les choses qui regardent son employ, & qui est depuis peu de retour de Portugal, où Sa Majesté l'avoit envoyé comme un des plus habiles Hom-

May 1684.

F

66 MERCURE

mes de son Royaume, & qui
cust pû soulager, & mesme
guérir la Reyne, s'il fust ar-
rivé assez tost pour luy don-
ner du secours. Son mérite
estant généralement recon-
nu, il fut reçu avec un tres-
grand applaudissement de
tous ceux qui composent
cette sçavante Compagnie
sous le nom d'*Académie des
Sciences*.

Je vous envoie un Ma-
drigal qui a esté fait pour une
aimable Demoiselle de Di-
jon, dont vous connoistrez
l'esprit par sa Réponse. Il y a

GALANT. 67

beaucoup de galanterie dans l'un & dans l'autre. L'Auteur du Madrigal est fort estimé, & l'on ne s'étonne point que tout ce qui part de luy soit spirituel, apres les actions publiques qu'on luy a veu faire.

SUR LA MORT DU MOUTON,

Favory de Mademoiselle
D

L A Bergere Doris, honneur de
la Prairie,
Plaignoit tendrement un Agneau
Qu'une trop prompte maladie
Venoit d'oster à son Troupeau.

F ij

68 MERCURE

*Quand Mirtil agité d'amoureuses
alarmes,*

*Luy dit, vous soupirez pour des sujets
légers;*

*La perte d'un Mouton vous fait verser
des larmes,*

*Et vous voyez mourir sans pitié les
Bergers.*

REPONSE.

Q*uiconque s'oppose à mes
pleurs,*

Ne fait qu'augmenter mes douleurs.

Lors que l'on perd ce que l'on aime,

Et dont on est aimé de mesme,

*Les pleurs nous sont permis, & ne
sont point légers;*

*Je pleure mon Agneau, j'en regrette
les charmes;*

Je pourrais pleurer les Bergers,

*Mais je n'en connois point qui mérite
mes larmes.*

Il y a longtems que je ne vous ay parlé de Hanover. Cette Cour, qui suit toutes les manieres de celle de France, l'imite aussi dans ses divertissemens. Le Ballet qu'on y a dancé depuis peu, en est une marque. Une Troupe de jeunes Gens des plus qualifiez, voulant régaler d'une petite Mascarade, Madame Sophie-Charlotte de Brunsvic & de Lunebourg, Fille de Monsieur le Duc de Hanover, se déguisa en Princes

70 MERCURE

Indiens; & l'Amour qui les conduisoit, les présenta à cette Princesse. Un grand Concert d'Instrumens qui fit l'ouverture du Ballet, précéda ce Dialogue, que chanterent deux Zéphirs.

I. ZEPHIR.

Pour chanter les vertus de l'auguste Sophie,
Préparons nos Concerts charmans;
Du Dieu favorable aux Amans,
L'ordre nous y convie.

II. ZEPHIR.

Peut-on former une plus noble envie?
Obeissons à ses commandemens.

I. ZEPHIR.

*Publions en tous lieux sa beauté sans
égale,
De ses yeux pleins de feux vantons
les traits si doux.
Les puissans charmes qu'elle étale,
Blessent les cœurs d'inévitables
coups.*

II. ZEPHIR.

*Son teint de Lys & de Roses,
Si vif & si délicat,
Ternit les plus belles choses
Par son brillant éclat;
Et la Nature qui l'a faite,
A pris plaisir à la rendre parfaite.
Non, non, jamais le Soleil
Ne forma rien de pareil.*

I. ZEPHIR.

Heureux, dont l'ardeur fidelle

72 MERCURE

*Luy coûteroit quelques tendres sou-
pirs.*

II. ZEPHIR.

*Une conquête si belle,
D'un grand Héros mérite les desirs.*

I. ZEPHIR.

*Qui seroit assez téméraire
De prétendre luy plaire,
Sans avoir un sort glorieux?
C'est aux Fronts couronnez d'espérer
cette grace,
Et l'Amour puniroit l'audace
De tout autre Ambitieux.*

II. ZEPHIR.

*Mais déjà luy-mesme en ces lieux
Vient pour commencer la Feste
Qu'en sa faveur il appreste.*

LES DEUX ZEPHIRS ensemble.

*Animons nos voix,
Et disons cent fois,
Il n'est rien dans la vie
De plus beau que Sophie.*

I. ENTREE.

Pour l'Amour, représenté par
M^r Grotte le cadet.

*Aux plus lointains Climats on con-
noît mon Empire;
Je range sans égard les Mortels sous
mes Loix;*

*Et Bergers, & Princes, & Roys,
Tout le monde à son tour soupire.
Belle Princesse, enfin il est temps que
vos yeux*

*Apprennent que je suis le plus puis-
sant des Dieux.*

May 1684.

G

74 MERCURE

*Le brillant de vostre jeunesse
N'a point encore esté capable de tendresse;*

Mais j'ay forgé pour vous de redoutables traits,

Dont vous n'échapperez jamais.

Cependant, charmante Sophie,

Dans l'attente du fier Vainqueur,

*Que je rendray bientôt maître de
vostre cœur,*

Gouster les douceurs d'une vie,

*Qui sans cesse de joye & de plaisirs
sui vie,*

Fasse admirer vostre bonheur.

*Ces Princes Indiens que vous voyez
paroiître,*

*Par leurs Dances vont rendre hom-
mage à vos Beantez;*

Et mes soins feront souvent naistre

*Et de semblables jeux, & de ces nou-
veantez.*

II. ENTREE.

Pour un Prince Indien, représenté par M^r Grotte l'aîné.

*L'Amour qui s'attache à vous plaire,
Princesse, a résolu de toucher votre
cœur;*

*Heureux, si pour me satisfaire,
Il le rendoit, hélas, sensible en ma
faveur.*

Pour un autre Prince Indien, représenté par M^r Ogden.

*Pour nostre Nation barbare,
Cette conquête a trop d'appas,
Et nous rougirions tous qu'une Beauté
si rare
Régnaît dans nos foibles Etas.*

G ij

76 MERCURE

III. ENTREE.

Pour une Princesse Indienne, représentée par Mademoiselle la Baronne de Platten.

*Le Ciel luy doit une Couronne,
Et l'Amour l'unira par d'illustres
liens;*

*Mais quoy que Princes Indiens
Ce n'est pas pour vos cœurs qu'un si
grand prix se donne.*

Pour une autre Princesse Indienne, représentée par Mademoiselle de Vitrac.

*Oùy, c'est porter trop haut le vol de
vos desirs;*

En faveur de vos feux, c'est en vouloir trop croire.

*Contentez-vous de la gloire
De luy fournir des plaisirs.*

IV. ENTREE.

Pour un troisieme Prince Indien,
représenté par M. le Baron
de Platten.

*Un téméraire orgueil n'enfle point
mon courage,
Je sçay, graces au Ciel, régler mes
passions,*

Et je borne mon avantage

A de moindres affections.

Il faut à l'auguste Sophie

Un sort qui soit digne d'envie,

Et l'Univers n'a point de Roys

*Qui puissent faire un plus beau
choix.*

Pour mériter sa bienveillance,

*Mêlons nos pas ensemble, & formons
mille jeux;*

Elle se plaist fort à la Dance,

G. iij

78 MERCURE

Et recevra par là nos respects & nos vœux.

La cinquième Entrée fut
mêlée par reprise de cette
Chanson.

*Beutez, qui d'un Amant
Evitez l'engagement;
Par des ardeurs éternelles
Laissez, laissez-vous charmer;
Le grand plaisir est d'aimer,
Quand on trouve des cœurs fidelles.*

25

*Que servent les appas
D'un Objet qui n'aime pas?
En vain les Ames cruelles
Refusent de s'enflâmer;
Le grand plaisir est d'aimer,
Quand on trouve des cœurs fidelles.*

La fixième Entrée fut mê-
lée de cette autre Chanson.

*Profitez de la jeunesse,
Jouïssiez de vos beaux jours;
N'attendez pas l'importune vieil-
lesse,
Elle bannit les Jeux & les Amours.*

22

*Un jeune cœur sans tendresse
Passe des momens affreux;
Suivez l'Amour, trop de fierté le
blesse,
Sans ses douceurs on n'est jamais
heureux.*

Après ces six Entrées, les
deux Zéphirs animant toute
cette belle Jeunesse, chan-
terent ces Vers.

G. iij.

80 MERCURE

*Chantons, dançons, tout est tranquille
Dans cet agreable séjour.*

Ah, le charmant azile!

*N'y parlons que de jeux, de plaisirs,
& d'amour.*

Un grand nombre d'Instrumens de plusieurs sortes, qui se joignit aux chants des Zéphirs, forma un Chœur agreable, apres quoy on fit la septième Entrée, qui fut variée de plusieurs Figures, où chacun prenoit un Tambour de Basque, pour mieux marquer sa joye d'avoir eu l'honneur de divertir une si grande Princesse.

GALANT. 81

La huitième Entrée fut d'une Gigue dancée par Mademoiselle la Baronne de Platten. M^r le Baron de Platten fit la neufvième, & tous deux ensemble firent la dernière. Le Chœur recommença,

Chantons, dançons, tout est tranquille, &c.

& l'on finit par la reprise de l'Entrée des Tambours de Basque.

Je croy vous avoir déjà parlé plusieurs fois de Madame la Princesse Sophie, qu'on a voulu divertir par ce

82 MERCURE

Ballet. L'esprit, l'agrément, & la beauté, brillent en elle avec de grands avantages. Elle estoit en France avec Madame la Duchesse de Hanover sa Mere, dans le temps du Mariage de la Reyne d'Espagne; & quoy qu'elle fust dans ses premieres années, des Personnes du meilleur goust & du premier rang, prirent un si grand plaisir à son entretien, qu'ils jugerent dés lors de tout ce qui fait aujourd'huy admirer cette Princesse.

Les Philosophes pourront

estre embarassez sur la Lettre dont je vous envoie une Copie. Je la laisse dans les mesmes termes qu'elle a esté receuë par une Personne de qualité, dont toutes les correspondances sont seûres. Voicy ce qu'elle contient.

LE 24. Juillet 1681. le Vaissseau nommé l'Albermale, dont Edoüard Lad estoit pour lors Maistre, estant à cent lieues de Capcod, en latitude 48. environ 3. p. m. se trouva exposé à une grande Tempeste, accompagnée de Tonnerre. Les Eclairs brûle-

84 MERCURE

rent le Trinquet, briserent la Hune, & fendirent le Mats tout du long. Ce qu'il y eut de remarquable, fut un terrible coup de Tonnerre, qui fit plus de bruit qu'un grand coup de Canon. Tout l'Equipage en fut consterné. En suite il tomba quelque chose sur l'Arriere du Vaisseau, qui se brisa en plusieurs petites pieces, rompit une des Pompes du Navire, & endommagea beaucoup l'autre. C'estoit une matiere bitumineuse, dont l'odeur approchoit de celle de la Poudre à Canon. Elle continua à brûler dans le Vaisseau. On la dissipa avec des

Bâtons, & on versa de l'eau dessus, mais tout cela fut inutile; on ne pût l'éteindre jusqu'à ce que la matiere fut toute consumée. Mais ce que nous allons dire est encore plus surprenant. La nuit estant venue, les Pilotes remarquerent par l'observation des Etoiles, que leurs Boussoles avoient changé, car celle qui estoit dans l'Habitude, ou Boëte de service, avoit changé du point du Nord au Sud. Il y avoit deux autres Boussoles dans un Coffre qui estoit dans le Cabinet du Capitaine. Le point du Nord estoit au Sud comme celle de l'Habi-

86. MERCURE .

trude dans l'une de ces Bouffoles; mais pour l'autre, le point du Nord estoit tourné à l'Est; de sorte qu'ils navigerent à la faveur d'une Aiguille qui avoit cont-à-fait changé sa polarité. Les Matelots estoient en peine, & ne sçavoient comment il falloit gouverner leur Vaisseau, parce que le point du Sud de leur Bouffole venoit de se changer en celui du Nord; mais apres un peu de pratique, l'usage leur en fut assez aisé. Quant à la Bouffole dont les Eclairs avoient fait tourner l'Aiguille vers l'Est, depuis qu'elle a esté aporée à Boston

en la Nouvelle Angleterre, elle a
entièrement perdu sa vertu, peut-
estre parce que la verrine en es-
tant cassée, l'air y estoit entré.
Une de ces Bonssoles qui avoient
changé leur polarité du Nord au
Sud, est encore en ce Pais entre
les mains de M^r Theresse Ma-
ther. L'Aiguille demeure fixée
vers le Sud, comme elle le fut im-
médiatement apres que les Eclairs
y eurent apporté du changement.

Messire Pierre d'Albertas,
Marquis de Gomnot, Sei-
gneur de Vert, Virginy, d'I-
gny, la Gauvigniere, &c. re-

88 MERCURE

ce Maistre des Requestes en 1649. est mort depuis peu de jours chez M^{le} Marquis de S. Diéry son Beaupere. Il se maria l'Hyver dernier, âgé de 77 ans, à une Fille qui n'en avoit que quinze, & à laquelle il a laissé de grands Biens. Il portoit, écartelé au 1. d'or, semé de Tours & de Fleurs-de-Lys d'azur, qui est Simiane; au 2. de gueules, à la Croix de Tolose; au 3. de gueules, au Chasteau sommé de trois Tours d'or; au 4. party d'or & de gueules, à une Couronne d'or mise en face; & sur le tout, de gueules, au Loup d'or.

M^r de Bragelogne, qui a
esté Lieutenant des Gardes
du Corps, est mort aussi au
commencement de ce mois.
Il estoit Commandeur de
S. Thomas de Fontenay-le-
Comte, de l'Ordre de S. La-
zare, & de Nostre Dame du
Mont-Carmel.

Ces morts ont esté suivies
de celle de Messire Henry
du Mont, Chanoine de S. Ses-
vais de Maëstric, Abbé Com-
mandataire de Nostre Dame
de Silly, ancien Maistre de la
Musique des Chapelles du
Roy & de la Reyne, & Maistres

May 1684.

HI

90 MERCURE

Compositeur de la Musique de Sa Majesté. Son grand âge l'avoit obligé depuis un an à demander au Roy la permission de se retirer, ce qu'il avoit obtenu.

Quelque précaution que l'on prenne dans les Affaires les plus importantes, on y fait souvent de grandes fautes, & vous en allez estre convaincuë par ce qui est arrivé icy depuis peu de mois. Un Homme d'une naissance assez médiocre, devenu riche en fort peu de temps, & par des Successions qu'il n'au-

tendoit pas , & par le gain
qu'il avoit trouvé moyen de
faire dans une Charge de Ju-
dicature des moins considé-
rables qu'il y en ait dans la
Robe , eut le plaisir de se-
voir faire la cour par beau-
coup de Prétendans , qui luy
voyant une Fille unique , tâ-
choient à l'envy de se ren-
dre dignes d'estre préferéz,
dans le choix qu'il devoit
faire d'un Gendre. Cette Fille
entroit dans sa dixhuitième
année ; & si elle n'avoit pas
les traits réguliers qui font la
grande beauté, elle n'avoit

- H. ij,

rien qui dégoûtast. Ses yeux estoient fort brillans & tout pleins de feu , & avec un teint tres-vif on luy voyoit beaucoup de douceur dans le visage. Mais quand elle n'auroit eu aucun agrément ny dans sa Personne ny dans ses manieres , il eust esté impossible qu'on ne l'eust pas trouvée belle avec cinquante mille écus d'argent comptant que son Pere luy donnoit. C'estoit un bruit répandu par tout. Cette somme, tres-accommodante pour beaucoup de Gens , fut une puissante

amorce pour la faire rechercher. Elle eut des Amans de toutes Professions ; mais son Pere, qui se dépouilloit pour elle de la plus grande partie de son Bien, ne se hâta point de la marier, & voulut choisir pour son argent. Comme il n'avoit rien qui le relevast que sa fortune, il s'entesta de la qualité, & crût que si sa Fille estoit dans un rang qui la distinguast des autres, l'honneur qu'il en recevroit feroit oublier son peu de naissance. Ainsi ce fut inutilement que divers Partis se pré-

94 MERCURE

sentèrent. Si le Bien s'y rencontroit, l'éclat d'une ancienne Maison ne s'y trouvoit pas ; & c'estoit la seule chose qui pût le déterminer sur le Mariage dont on le pressoit. Sa Fille estoit jeune, & il pouvoit attendre encore quelque temps à la pourvoir. Comme son Employ attiroit chez luy toutes sortes de Personnes, il espéra que quelque heureuse rencontre satisferoit son ambition. Cette espérance ne fut point trompée. Un Marquis d'une Maison tres-considérable, âgé

environ de trente ans, vint le consulter touchant quelques Droits qu'on luy disputoit en diférens lieux, où il avoit de fort belles Terres. Il l'engagea mesme à dresser pour luy des Ecritures sur des Copies de Contracts, dont ceux qui prenoient le soin de ses affaires dans la Province, avoient les Originaux. Il connut par là, & par plusieurs conversations particulieres, que le Marquis possédoit plus de trente mille livres de rente. Il luy voyoit un Equipage tres-propre, un Carrosse du

bon air, de fort beaux Chevaux, & quatre Laquais. Il apprit d'ailleurs, que son Pere & sa Mere, qui estoient morts depuis peu d'années, ne luy avoient laissé que deux Sœurs, l'une mariée, & l'autre Religieuse. Toutes ces choses, tres-satisfaisantes, estoient bien capables de l'ébloüir. Il eut d'autant moins à douter de ce grand Bien, que le hazard fit venir chez luy différens Plaideurs pour le consulter sur leurs Affaires. Ces Plaideurs y rencontrant le Marquis, l'embrassèrent comme

me:

me un Homme qui leur estoit fort connu , & s'informant de l'état de ses Procès , entrèrent insensiblement dans un détail qui se rapportoit à tout ce que le Pere de la Belle avoit déjà sçû. Apres qu'il eut eu ainsi plusieurs conférences avec le Marquis , il luy demanda un jour s'il ne songeoit point à se marier ; & le Marquis ayant répondu qu'on luy proposoit d'assez grands Partis , s'il vouloit encore des Terres , mais qu'il cherchoit de l'argent , pour acheter une Charge chez le

May 1684.

I

Bayerische
Staatsbibliothek
München

98 MERCURE

Roy , il ajouta que si cinquante mille écus l'accommodoient , en attendant la succession d'un Pere qu'on tenoit fort à son aise , il s'engageoit à les luy faire trouver , avec une assez jeune Personne , dont il ne vouloit rien dire de plus. Le Marquis reçût cette proposition d'une maniere agreable , & tout ce qu'il demanda , ce fut qu'il pust voir la Belle avant qu'on parlast d'aucune chose ; non pas , dit il , qu'il luy souhaitast une beauté réguliere , mais seulement qu'

elle fust bien faite , & que son esprit fist une partie de ses agrémens. Le Pere prit jour pour cette entreveüe; dans une Eglise un peu éloignée de son Quartier , & alla conter la chose à sa Fille , la congratulât sur son bonheur, si ce qu'il avoit projeté pour elle pouvoit réussir. La Demoiselle qui ne manquoit pas de bonne opinion d'elle-mesme , assûra son Pere qu'elle plairoit au Marquis. Ce qui la faisoit parler avec tant de confiance , c'est que le Marquis s'estant trouvé trois

100 MERCURE

ou quatre fois dans une Eglise où elle alloit tous les jours , avoit toûjours eu les yeux attachez sur elle , & l'ayant vû sans en estre veüe, lors qu'il entroit chez son Pere , il ne luy avoit pas esté difficile de le reconnoistre. Flatée de ce qui luy estoit déjà arrivé de favorable, elle prépara tous ses attraits pour le Rendez-vous , où il s'agissoit d'achever une Conqueste qui luy devoit estre si avantageuse. Le Marquis y fut conduit par le Pere, & à peine eut-il jetté les yeux sur sa

Fille , qu'il luy dit en faisant paroistre une fort grande surprise , qu'il y avoit de la destinée pour le Mariage qu'il luy proposoit, puis qu'il luy montrait une Personne qu'il avoit déjà remarquée plusieurs fois, & dont il estoit amoureux sans la connoistre. Ce commencement donna grande joye au Pere , & il en eut beaucoup davantage , lors qu'ayant abordé sa Fille au bas de l'Eglise ; comme si c'eust esté une Etrangere, pour donner lieu au Marquis de l'entretenir quelques mo-

I iij

mens , le Marquis luy fit connoître apres une courte conversation, qu'il estoit charmé de son esprit , & ajoûta comme forcé par sa passion, que quand elle n'auroit pas du costé de la Fortune tous les avantages qu'il luy faisoit esperer , il sentoît bien qu'il ne pourroit s'empêcher de se donner tout à elle. Le Pere fut fort satisfait de ce succès, & ne pouvant renfermer sa joye , il dit au Marquis qu'il ne devoit point douter que la somme entiere des cinquante mille écus promis ne

luy fust comptée , puis que la Personne qu'il venoit de voir estoit sa Fille , & qu'il ne s'estoit engagé à rien qu'il ne fust prest de tenir. Le Marquis , après avoir fait paroistre un fort grand étonnement de cette Avanture , témoigna estre ravy de trouver le Pere de sa Maistresse dans celuy qui luy avoit proposé l'affaire , & par un empressement d'Amant , il vouloit à l'heure mesme aller assûrer la Belle des sentimens tendres & passionnez que son mérite luy avoit fait pren-

I iij

dre ; mais son Pere luy demanda quelques heures pour la préparer à le recevoir, & à répondre avec autant d'agrément qu'elle devoit à l'honneur qu'il luy faisoit de penser à elle. Comme il luy avoit communiqué son enrestement de naissance & de grandeur, vous pouvez juger des projets qu'ils firent pour bien soutenir une Alliance dont l'un & l'autre se promettoit tant de gloire. Ils ne voyoient aucun sujet de douter du bien que se donnoit le Marquis. Il s'en estoit ex-

pliqué de bonne foy , avant qu'on luy eust parlé de Mariage , par la seule veüe des Ecrits dont il avoit eu besoin. Les Contrac̃ts dont il avoit fourny les Copies , estoient des preuves qu'on ne pouvoit contester. D'ailleurs il n'avoit rien dit qui n'eust esté confirmé par des Personnes desintéressées que le hazard avoit fait venir , & tout cela s'estoit fait avec si peu d'affectation , & d'une maniere si naturelle , que les Esprits les plus soupçonneux en auroient esté contens. Cepen-

dant, tout persuadé qu'estoit le Pere, il crut ne devoir rien négliger, & jugeant bien au train que prenoient les choses, que le Marquis presseroit, il ne diféra point à faire écrire par tout où les Terres de ce Gendre prétendu estoient situées. Il ne falloit pas beaucoup de temps pour en avoir des réponses, & ainsi l'information devoit être faite avant qu'il fust obligé de se défaisir de son argent. Le Marquis alla passer l'après-dînée auprès de la Belle, & jamais Homme ne parut si

amoureux. Elle luy fit un accüeil tres-obligeant, & répondit à sa passion avec toutes les marques de reconnoissance que l'honnesteté luy pouvoit permettre. Elle ne manquoit ny d'esprit ny de mérite, & en luy ôtant certains airs Bourgeois, dont l'usage du beau Monde l'auroit corrigée sans peine, on en pouvoit faire une Femme tres-aimable. Le Marquis, impatient de se voir heureux, dit au Pere en le quittant, que comme il n'estoit pas juste qu'on le crust sur la pa-

108 MERCURE

role touchant le Bien qu'il avoit, il s'offriroit à le mener dès le lendemain à toutes ses Terres, afin de l'en éclaircir avec une entière certitude, si l'amour luy permettoit de s'éloigner de sa Fille, & si d'ailleurs il ne luy voyoit un accablement d'Affaires, qui ne souffroit pas qu'il perdît quinze ou vingt jours à faire un pareil voyage; mais qu'il pouvoit se décharger de ce soin sur quelque Amy en qui il eust confiance; qu'il le prioit seulement de l'envoyer sans diférer d'un seul

jour , & de luy vouloir toujours donner sa parole , afin qu'il songeât à un Equipage digne du rang que devoit tenir la Femme. Le Pere, qui avoit déjà pris secretement toutes les précautions qu'il avoit à prendre , feignit de ne vouloir faire aucune information , & répondit au Marquis , que les Personnes de sa qualité portoient sur le front un Caractere d'honneur , qui les faisoit croire en toutes choses ; qu'il luy laissoit quinze jours pour les apprêts qu'il avoit à faire , &

110 MERCURE

qu'en attendant on pouvoit dresser le Contract de Mariage , par lequel il promet-
troit de luy payer les cin-
quante mille écus la veille
des Noces. Ces condi-
tions furent acceptées. On
fit le Contract, & le Marquis
pour prouver sa passion, vou-
lut qu'il fust fait entièrement
à l'avantage de sa Maistresse.
Quoy qu'il ne dult recevoir
que cinquante mille écus , il
fit employer deux cens mille
francs, qu'il remplaça en par-
ticulier sur la plus belle de
toutes ses Terres. Cette ge-

GALANT. III

nérosité convainquit la Belle d'un amour tres-violent. Elle en reçût de nouvelles marques, par une Cassette magnifique quil luy envoya peu de jours apres. Elle y trouva une Bource de cinq cens Louïs. Le reste, qui consistoit en divers Bijoux, valoit bien encore autant, & tout cela faisoit voir qu'on avoit à faire à un Homme riche. Il acheta un fort beau Carrosse, & six Chevaux, donna ses ordres pour une Livrée tres-propre, & fit meubler quatre Chambres dans l'Hô-

112 MERCURE

tel garny où il logeoit, parce qu'il ne devoit prendre Maison à Paris , qu'après qu'il auroit mené six mois sa Femme en Province , pour luy faire voir ses Terres, & un fort grand nombre de Parens. Dix ou douze jours s'estant écoulés, le Pere fut éclaircy de ce qu'il vouloit sçavoir. Il connut par les réponses qui luy furent faites, que le Marquis n'avoit point exagéré sur la valeur de son Bien; & ce qui estoit fort important, on marquoit dans ces réponses, que c'estoit un

Bien sans dîtes. Il falut conclure. Les cinquante mille écus furent payez au Marquis, & le jour suivant il épousa la Belle de fort grand matin, pour éviter la foule du Peuple, qui se trouve d'ordinaire à de pareils Mariages. Apres la Cerémonie, il l'amena dans l'Appartement qu'on luy avoit préparé à l'Hôtel garny, son Pere n'ayant rien chez luy d'assez spacieux pour loger une Marquise. Le plaisir de se voir donner le Titre, & d'aller se promener fort sou-

May 1684.

K

114 MERCURE

vent à six Chevaux aux environs de Paris , luy fit goûter des douceurs qu'on auroit peine à comprendre. Le Marquis , demeuré Amant quoy que Mary , s'en fit aimer avec passion ; & le temps estant fort beau , il commençoit à la disposer au Voyage qu'ils avoient à faire ensemble, lors qu'on l'avertit d'une surprise qu'on luy avoit faite, & dont les suites luy pouvoient estre d'un grand préjudice , s'il ne se hâtoit d'y remédier. Il fut obligé de partir presque sur l'heure. La

Belle le vouloit accompagner ; mais l'Affaire souffroit si peu de retardement , que tout ce qu'il pouvoit faire, c'estoit d'aller en Carrosse jusqu'à la premiere de ses Terres , d'où il devoit faire différentes courses avec une extrême diligence. Ainsi il la pria de l'attendre , & de vouloir bien entrer pour trois mois dans un Convent, parce qu'en l'absence d'un Mary, l'Apartment qu'il luy faisoit occuper , n'estoit pas un lieu honneste pour une Personne aussi jeune qu'elle. L'affu-

K ij

rance qu'il luy donna de n'être pas plus de six semaines sans revenir, quelques Affaires qu'il trouvast à terminer, la fit consentir avec moins de répugnance à s'accommoder de la retraite. Elle avoit quelque habitude auprès d'une Abbessé chez qui elle entra, avec une Demoiselle & une Femme de Chambre, pour la servir au dedans. Deux Laquais demeurèrent au dehors, pour exécuter les ordres qu'elle auroit à leur donner, & le Marquis paya un quartier d'avance. Trois jours

apres son depart, elle en reçût une Lettre, par laquelle il luy marquoit dans les termes les plus forts, combien son absence le faisoit souffrir. Il s'engageoit à luy mander la premiere fois en quel lieu elle pourroit luy faire réponse, & elle attendit cette autre Lettre avec une extrême impatience, mais ce fut inutilement qu'elle l'attendit. Il se passa un mois tout entier sans qu'elle en reçust aucunes nouvelles, & l'inquietude où ce silence la mit, l'obligea de faire écrire par

118 MERCURE

tout où elle crût qu'il seroit
 passé. Personne ne l'avoit vû,
 & toutes ses diligences de-
 meurèrent sans effet. Son
 principal Receveur, à qui
 l'on s'en informa sans luy dé-
 couvrir par quel intérêt, ré-
 pondit qu'il y avoit plus d'un
 an qu'il estoit party pour faire
 un Voyage en Italie, & que
 depuis ce téps-là il n'en avoit
 point entendu parler. Cette
 réponse alarma la Belle. Le
 Marquis pouvoit estre venu
 à Paris à son retour d'Italie,
 sans qu'on l'eust mandé au
 Receveur; mais tous ces in-

GALANT. 119

ciens de Procès sur lesquels il avoit pris avis tant de fois, ne convenoient point à un Homme qui revenoit de si loin, & il y avoit là-dessous quelque mystere, où son raisonnement se perdoit quand elle vouloit l'aprofondir. Son Pere s'alarma aussi-bien qu'elle, & faisant réflexion sur ce que ces Plaideurs, qui l'ayant trouvé chez luy avant qu'il eust épousé sa Fille, avoient pris occasion d'entrer dans le détail de son Bien, n'y estoient point revenus, il craignit que ce ne

120 MERCURE

fust une chose qui eust esté faite de concert pour le surprendre ; & cette crainte luy fit passer de méchantes heures. Il envoya demander à ceux qui tenoient l'Hôtel garny où le Marquis avoit occupé un Appartement, s'il y avoit long-temps qu'ils le connoissoient. Ils répondirent qu'ils ne l'avoient jamais vû que cette fois , & que mesme il ne leur avoit déclaré son nom que dans le temps de son Mariage. Toutes ces choses furent des sujets d'inquiétude & d'étonnement

nement pour le Pere & pour la Fille. Cependant ils trouvèrent à propos de ne rien faire éclater. L'embaras où ils estoient ne pouvoit durer long-temps ; & ce qui les consoloit en quelque sorte, c'est que le nom du Marquis n'estoit point un nom imaginaire. Il estoit certain que celuy qui le portoit, possédoit toutes les Terres dont ils avoient connoissance, & en quelque lieu qu'il fust, il falloit que le soin de ses Affaires le fist revenir. Cette espérance calma l'esprit de la

May 1684.

L

122 **MERCURE**

Belle. Elle résolut de s'armer de patience, & de demeurer dans le Convent, afin qu'il ne pût à son retour se plaindre de sa conduite. Les trois premiers mois estant passez, le Pere avança le second quartier de la Pension; & cinq ou six semaines apres il fut averry par l'un des Correspondans qu'il avoit dans la Province, que le Marquis estoit arrivé à une de ses Terres. La Belle pleine de joye luy écrivit aussi-tost, meslant beaucoup de marques d'amour aux reproches qu'elle

GALANT. 123

luy faisoit de son oubly. Cette Lettre ne suffisant pas à l'impatience qu'elle avoit de le revoir, elle luy écrivit encore les trois jours suivans par d'autres voyes que par la première ; & tant de témoignages obligeans de sa tendresse ne luy attirèrent aucune réponse. Elle cōmença à ouvrir les yeux, se persuadant qu'il n'avoit eu que son seul argent en vûë quand il l'avoit épousée, & la douleur qu'elle en eut la mit dans un état déplorable. Son Pere ayant part à ce mépris, voulut en sça-

L ij

voir la cause , & quelques Affaires qui l'occupassent ; il alla trouver son Gendre au lieu où il avoit appris qu'il estoit. Il arriva à une manière de Château , tel qu'il luy avoit esté dépeint par ce Gendre , & ayant demandé à voir le Marquis , on le fit entrer dans une Salle assez proprement meublée. Peu de temps après , un Homme bien fait , de la taille & de l'âge du Marquis , & ayant même quelque chose de ses traits , vint sçavoir de luy ce qu'il souhaitoit. Vous pou-

vez juger combien il luy
causa de surprise, lors qu'à
la maniere dont il luy parla,
il fit connoître qu'il estoit le
Maistre du Chasteau. Le Pere
tout consterné luy dit d'une
voix à demy tremblante, qu'il
falloit que deux Personnes
portassent le mesme nom, &
que celuy qu'il cherchoit
estoit un Gentilhomme qui
possedoit telle & telle Terre.
Ce nouveau Marquis luy ré-
pondit qu'il ne sçavoit pas si
d'autres que luy portoient
son nom, mais qu'il sçavoit
bien que toutes les Terres

L iiij

qu'il avoit nommées, luy appartenoient ; & le Pere s'estant écrié en soupirant , qu' on l'avoit affronté luy & sa Fille, & qu'il estoit ruiné, le Marquis tira quelques Lettres de sa poche , & luy demanda s'il en connoissoit le caractère. C'estoient celles que sa Fille avoit écrites. Le Marquis les ayant trouvées remplies de reproches d'une Femme à un Mary , n'avoit pû s'imaginer par quelle raison elles luy avoient esté envoyées , & le Pere luy en donna l'éclaircissement. Il luy

expliqua ensuite de quelle maniere il s'étoit laissé ébloüir pour payer comptant les cinquante mille écus promis à la Fille , apres avoir fait plusieurs informations , sur lesquelles tout autre eust esté trompé aussi-bien que luy. Le Marquis vit bien que quelque Filou de bonne mine avoit profité de son absence , pour épouser cette Fille sous son nom pendant qu'il estoit à Rome , & il le plaignit d'avoir agréé le remplacement de son Mariage sur une Terre qu'on n'avoit

L iiij

128 MERCURE

pû en faire répondre. Il en usa avec luy fort civilement, jusqu'à vouloir le retenir quelques jours afin de le consoler ; mais l'entiere certitude qu'il eut de la tromperie qu'on luy avoit faite, ne luy permit pas de s'arrester dans un lieu, où il avoit le chagrin de ne point trouver de Gendre. Il partit sur l'heure, & alla porter ces tristes nouvelles à sa Fille, qu'il reprit chez luy sans aucun train. On a fait depuis quelques mois toutes les perquisitions possibles, pour trouver celuy

qui l'a trompée , mais il n'y a aucune apparence qu'il se hazarde à paroître. Comme ce malheur n'a pas laissé le Pere sans Bien , la Belle ne seroit pas tout à-fait à plaindre , si elle pouvoit disposer d'elle ; mais elle demeure toujours mariée , & peut-estre avec un Homme qui ayant ailleurs une autre Femme , n'a pas esté en pouvoir de devenir son Mary. Joignez à cela , que quand ce Mary mourroit, elle ignoreroit qu'elle fust Veuve. Toutes ces raisons rendent sa condition

bien malheureuse. Cependant elle a renoncé à tous les grands airs, & elle vit chez son Pere comme Fille, & avec le nom de Fille.

Vous m'avez marqué, Madame, que l'on souhaitoit dans vostre Province avoir une Liste de tous les Officiers de Mer, qui sont présentement en service. Je vous en envoye l'Etat général. Leur nombre fait voir à quel degré de puissance la France est montée sous le Regne de **LOUIS LE GRAND**. Jamais elle n'avoit eu tant de forces

sur mer ; aussi jamais aucun Monarque François n'a porté si haut la gloire & les avantages de la Nation. Tous ses soins sont employez à la sûreté de ses Sujets, & à l'agrandissement de l'Etat, & ce Prince n'épargne aucune dépense pour travailler à l'un & à l'autre avec un entier succès. Cette Liste que je vous envoie exacte , vous fera connoître combien il y a de Personnes de naissance & de réputation dans le service. Comme ceux qui ont un Sang noble à soutenir , &

132 MERCURE

qui d'ailleurs sont excitez
à se signaler par les actions
de leurs Ancestres, sont in-
trépides dans les plus pres-
sans périls, il ne faut pas s'é-
tonner des choses surprenan-
tes que font nos Armées de
mer & de terre. Je viens aux
Noms que vous attendez.
Les Officiers qui les portent
méritent que la Postérité leur
rende justice en les conser-
vant.

OFFICIERS DU DEPARTEMENT
DE TOULON.

Monfieur le Marquis du Quesne,
Lieutenant Général.

Chefs d'Escadre.

Messieurs le Chevalier de
Tourville.

Le Marquis d'Anfreville.

Le Chevalier de Lhéry.

Capitaine du Port.

Monfieur de Beaulieu.

Capitaines de Vaisseaux.

Messieurs Forant.

Gravier.

De S. Aubin.

De Cogolin.

Etienne-Jean.

De la Mothe.

De la Bréteche.

134 MERCURE

De Relingue.

De Beaujeu.

Le Chevalier de Chaumont.

De Septemme.

De Bellisle.

Herar.

S. Amans.

Le Chevalier de Bellefontaine.

Le Chevalier du Mené.

Le Marquis de la Porte.

De Sebbeville.

Le Chevalier de Cologon.

Le Marquis du Quesne Fils.

Bidaut.

Du Chalard.

Le Chevalier des Gouttes.

D'Aligre.

S. Lié.

Le Chevalier Digoine.

De Salampart.

Le Chevalier de la Galisson-
niere.

Palle.

Du Quesne Guetton.

Le Chevalier d'Ally.

Le Chevalier de Vieuxpont.

Des Francs.

De la Roque-Percein.

De Feville.

**De Sevigny - de Montmo-
ron.**

De Champigny.

De Blenac.

Bonvoust. de la Miotiere.

Le Chevalier de Sertigny.

Le Comte des Goutes.

Le Chevalier de la Rouvroy.

Le Chevalier de Chalais.

Ricouffe.

Le Chevalier de SainteMore.

Le Chevalier des Adrets.

Le Chevalier de Genlis.

Le Comte d'Asfelt - Danois.

136 MERCURE

Du Quesne de Monros.

Riberette.

De Bagneux.

De Villars.

D'Amfreville,

Le Chevalier de Flavacourt.

Le Chevalier de Chasteau-
morand.

Le Baron des Adrets.

Majors.

Messieurs de Raymondis,

Major.

De Lévy, Aide-Major.

De Champagnet.

Capitaines de Frégates legeres.

Messieurs de Chammartin.

De Fruges.

De Brévedan.

Faure.

De la Voiffiere.

Le Motheux.

Clavier.

Flotte.

Capitaines de Galiotes.

Messieurs de la Raudiere.

De Pointis.

De Combes.

De Gouverton.

De la Mothe d'Airan.

Du Quesne-Monier.

Gombault.

Beaussier-Felix.

Patoulet.

Pontac.

Lieutenans de Port.

Messieurs Provent.

Lisard.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs Bosquet.

De la Bourlasque.

Chenac.

May 1684

M

138 MERCURE

Delcampe.

Le Chevalier de Remond.

Pouffin.

Darmanville.

Taffy.

Languilete.

Le Chevalier de Venise.

De Perussy.

Dorogne.

De S. André.

Montmejan.

Le Chevalier Ferand.

De la Varenne.

Trulet.

Le Chevalier de Courbon-

Blenac.

Beauffier.

Buflon.

De Monts.

Des Fontaines.

Le Chevalier de Pradine.

GALANT. 139

Le Chevalier de Rougere.

Le Chevalier de Rhodes.

Le Chevalier de Saujeon.

Huraut.

**Le Chevalier de S. Pierre de
Courfy.**

Le Chevalier de Chanlier.

Le Marquis de Mongon.

Le Chevalier de la Guiche.

Ignardon.

De Villers. Do.

Le Chevalier du Plessis.

Le Chevalier d'Arginy.

Le Chevalier des Gouttes.

Le Chevalier de Courtagnon.

Le Chevalier de Modennet.

Le Chevalier de Bayer.

De Bisarong.

Le Chevalier du Cambour.

Le Chevalier de la Luzerne.

De Sarrayel.

M ij

140 MERCURE

De Grimaudet.

Des Boisclairs.

De Ranée.

De Maisonnere.

Le Chevalier de Parisot.

Le Chevalier de Châpagnet.

Le Chevalier de Beaujeu.

Le Chevalier de Feuquiere.

Le Marquis de Chasteau-Mo-
rand.

De Truler.

Le Comte de Chauvigny.

Le Chevalier d'Alégre

Le Chevalier de Nointel.

Le Chevalier de Surgere.

De Boisjoly.

De la Rochehalard.

Des Goutes.

Hercules.

La Roche.

Le Comte de Bethune.

Le Chevalier de Lannion.

Le Chevalier de Mongon.

Le Chevalier de Gesvres.

Lieutenans de Galiotes.

Messieurs du Mont.

De Fricambaut.

Le Chevalier de Bonneuil.

Des Chiens.

D'Aires.

De Chanzé.

Le Chevalier Do.

Le Vicomte de Coetlogon.

Simonet.

Le Chevalier du Coudray.

Capitaines de Brûlots.

Messieurs de Verguin.

Desprez.

Serpau.

Le Chevalier de Luccnay.

Plantas.

Cadenar.

142 MERCURE

De Lonchamp.

Des Lauriers.

Blin.

Enseignes de Port.

Messieurs de la Croix.

Cleron.

Enseignes de Vaisseaux.

Messieurs de Cogolin.

De Lissuaut.

De Burgues.

De la Bourdonniere.

Damnancourt.

De Nové.

Jean Caffaro,

Antoine Caffaro.

De Roquefétille.

De Mouchy.

De Baudinard.

Du Grosse.

De Sourse.

Le Chevalier de Riviere.

GALANT. 143

De Carcavy.

De la Chenau.

De Flammicourt.

De Manneville.

De Blenac-Lomie.

Le Chevalier d'Egrefin.

De Bellimont.

De Rasilly.

Le Chevalier de Lambilly.

De Bois-grenier.

Le Chevalier de Chaulieu.

De Courcelles.

**Le Chevalier de la Roche-
balard.**

Le Chevalier de Buffy.

Des Brassars.

Le Chevalier de Longue-rue.

Le Chevalier de Lanlac.

Le Chevalier de Monlotier.

Gedotin.

Le Chevalier de Benoife.

144 MERCURE

De Champoyseau.

Le Chevalier de Ployac. Sa-
vion.

De Choiseüil.

Beaupré.

Le Marquis de la Riviere.

Le Chevalier Dampus.

De Brançon.

Bonnanoët.

Prou de la Martiniere.

De S. Loup.

Neuchaïse.

Le Chevalier de Halgouër.

Le Chevalier de Ferville.

De Beaujaigue.

Le Chevalier de Bellocier.

Le Chevalier du Plessis-Mor-
nay.

De Marolle.

Le Baron Dacy.

De Mimard.

Le

GALANT. 145

Le Marquis de Calau.
Demoisel. de Courberon,
Le Chevalier de Tourouye.
Le Chevalier Pepin.
Le Chevalier d'Amanzé.
De Prezac.
Le Chevalier de Picorel.
Le Chevalier de Rouvroy.
De Mayancourt.
Le Chevalier de Tresmes.
Enseignes de Galiores.
Messieurs de Launay.
Dampierre.
De la Mothe.
Cabannes.
Le Chevalier du Quesvel.
De Vergons.
Le Chevalier de Vatan.
De Lauriere.
Le Chevalier de Fricambaut.

May 1684.

N

146 MERCURE

Le Chevalier de Boulinvilliers.

De S. Loyer.

De Ressonnet.

Lieutenans de Frégates légères.

Messieurs de Ricard.

Bois-fort.

Il y a outre cela soixante-dix Gardes-Marine, & trois cens Gentilshommes, pour servir en qualité de Gardes pendant toute cette année.

OFFICIERS DU DEPARTEMENT DE BREST.

Monsieur le Marquis de Preüilly,
Lieutenant Général.

Chefs d'Escadre.

Messieurs le Chevalier de
Chasteaurenaud.

Le Comte de Sourdis.

GALANT. 147

Le Comte de Bethune.

Capitaine du Port.

M^r Herpin.

Capitaines de Vaisseaux.

Messieurs Du Magnon.

Le Chevalier de Nesmond.

De Montortié.

Le Marquis de Langeron.

Le Chevalier de Rosmadec.

De Lestuille.

De Vaudricourt.

Le Chevalier de Combes.

De la Reteloire.

De la Caffiniere.

**Le Chevalier de Grand-Fon-
taine.**

De Palliere.

De Sevigny.

Le Comte d'Estrées.

De Roussel.

Des Herbiers.

N ij

148 MERCURE

Le Chevalier de Fourbin.

Majors.

Messieurs le Chevalier d'Hervault, Major.

De S. Clair, Aidemajor.

Le Chevalier de Pourriete.

Capitaines de Frégates légères.

Monsieur Giellotton.

De Beauges-le Goult.

Lieutenans de Port.

Messieurs de Joyeuse.

De Guerquelin.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs Rolland.

Gassier.

Descorbiac.

De Sainte Marthe.

Le Chevalier de Cardaillac.

Hitton de Sainte Hermine.

Le Chevalier de la Papotiere.

Desnauts.

Des Bottieres.

D'Isury.

Gratien.

Le Monic.

Le Chevalier de Sauze.

Le Vidame du Mans.

Le Baron de Chattan.

Le Chevalier du Coudray.

De Courbon.

S. Leger.

Le Chevalier de Sibois.

Le Chevalier de la Treille.

De la Hauduniere.

Le Chevalier de Feuquerolles.

Capitaines de Brûlots.

Messieurs du Rivant.

Jean Erienne.

De Longchamp.

Dandefme.

Enseignes de Port.

Messieurs de Noailles.

N iij

150 MERCURE

Meusnier.

Enseignes de Vaisseaux.

Messieurs du Buissou-de
Varennnes.

D'Etienne.

Des-Cartes.

De S. Vincent.

De Tourne.

Le Chevalier de Blenac.

Rommegon.

Guillon de Seloches.

Vigreux de Tartre.

S. Arbre.

De la Roche-Vezançay.

De Rotheneuve.

De la Poissonniere.

Le Chevalier de Villeroy.

Tivas.

Chamoreau.

Du Mesnil-Patté.

Le Chevalier Marin.

GALANT. 152

De Clérac.

**Le Chevalier de Chasteau-
renaud.**

De Cintre.

Lieutenans de Frégates légères.

Messieurs Perrier.

Barbant.

Picard.

Imbert.

Bernard.

**Trente-neuf Gardes de la
Marine.**

OFFICIERS DU DEPARTEMENT DE ROCHEFORT.

Chef d'Escadre.

Monsieur Gabaret.

Capitaine de Port.

Monsieur Hurtin.

Capitaines de Vaisseaux.

**Messieurs le Chevalier de
Fourbin.**

152 MERCURE

Le Chevalier de Flacourt.

De la Clocheterie.

De Villette.

De Rochefort.

De la Mothe-Genouillé.

De Real.

De Sainte Hermine.

Colbert-S.Mars.

Chabert.

Le Chevalier d'Arbouville.

Le Baron d'Audinge.

Du Rivauthuet.

Le Chevalier de Périnet.

D'Héricourt.

Machaut de Rougemont.

Capitaines de Frégates légères.

Messieurs Bardan.

Pingaut.

Isle.

Lieutenans de Port.

Messieurs du Buisson.

De Boarges.

Lieutenans de Vaisseaux,

Messieurs des Noyelles.

Du Tas.

Des Roches.

D'Hères.

Jullien.

De Ry.

De la Chevaniere.

Audifredy.

Du Fresnoy.

De Rollon.

Le Chevalier de S. Siphonien.

Du Val.

De Malduse.

De Cahonnet.

Le Chevalier de Meun.

Le Chevalier d'Osmont.

Le Chevalier de Martel.

Le Chevalier de Fourbin.

Le Chevalier de Rocquart.

154 MERCURE

Aydes-Major.

Messieurs le Chevalier de
Sauges.

Le Chevalier de Pontac,
De Beautiran.

Capitaines de Brûlots,

Messieurs Tortel.

De la Borde.

Parac.

Enseigne de Port.

Monsieur Dugemont.

Enseignes de Vaisseaux.

Messieurs Courbon-Blenac,
Consollin.

Gabaret de la Courtiere.

De Septem.

Villemarfaux.

De Rompré.

De la Floëchere.

Hebert.

Le Chevalier Aubry.

Du Hamel.

Des Granges.

Du Lyon.

Le Chevalier de Bonnemie,

De Bellecourt.

Delestumieres.

De Landreau.

Gabaret.

De Limbraine,

Mariol.

Le Chevalier de Toizy,

De Rossel.

De Loyeuse.

De S. André.

Picon.

De Lille.

Lieutenans de Frégates,

Messieurs de Ville,

De la Beaune.

De Borme.

De Hennes.

56 MERCURE

Capitaines de Flûtes.

Messieurs Brépaut.

Guesdon.

Quarante-huit Gardes de
la Marine.

OFFICIERS DU DEPARTEMENT DU HAVRE.

Capitaine du Port.

Monsieur Albert.

Capitaines de Vaisseaux.

Messieurs Pannetiers.

Machaud-de Bellemont.

De Mericourt.

De la Barre.

De Mombaut.

Capitaines de Frégates.

Messieurs Grosbois.

Brignon.

Brevedan.

De Failly.

GALANT. 157

Lieutenant de Port.

Monsieur S. Michel.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs du Buisson. S. Germain.

De Courcelles.

De Galifert.

De Puseche.

De Monclair.

De Montagne.

De la Rouvroye.

Du Buisson la Moyeuse.

De Ravée.

De Villers.

Ayde-Major.

Monsieur Tourneville.

Capitaine de Brûlot.

Monsieur Bayart.

Enseignes de Vaisseaux.

Monsieur de la Gondiniere.

De Ridonner.

158 MERCURE

Le Chevalier de Montan,

De Guermont.

D'Amberville.

Francine.

De Reaux.

Lieutenans de Frégates.

Messieurs de la Mothe-Mi-
chel.

Brevedan.

De Sainte Marie.

OFFICIERS DU DEPARTEMENT DE DONKERQUE.

Capitaine de Port.

Monsieur de la Pretuille.

Capitaines de Vaisseaux.

Monsieur d'Amblimond.

Le Chevalier de Monbron.

Capitaines de Frégates.

Messieurs de Chelingue.

Beauregard.

Corriton.

De la Garde.

Lieutenant de Port.

Monsieur Herpin.

Lieutenans de Vaisseaux.

Messieurs de Burgues,

Baret.

Gaudemart.

De la Roque.

De Loleve,

Enseignes de Vaisseaux.

Messieurs de Serpaut,

Robré de Raligny.

Gravery.

De Mirme.

Messieurs de Landoüillet & de Pointis, ont eu chacun une Compagnie de Bombardiers. M^r de Pontac a esté fait Capitaine de Galiote, M^r des Chiens Lieutenant, & M^r des Forges Enseigne.

160 MERCURE

Vous attendez la suite du Voyage de Madame Royale; cependant je ne vous parleray aujourd'huy que du Séjour que cette Princesse a fait à Lyon. Elle y arriva le Mardy , second de ce mois, sur les deux heures apres midy , & fut reçüe à la Porte de la Ville par le Corps Consulaire , présenté par M^r de Saintot, Maistre des Cerémonies. M^r du Péron , Prevost des Marchands , qui estoit à la teste des Echevins, luy parla de cette sorte.

MADAME,

L'honneur que nous avons de
voir Vostre Altesse Royale aux
Portes de cette grande Ville, qui
est commise à nos soins, nous
engage à nous servir de ces pa-
roles sacrées de l'Ecriture, Que
vos démarches sont belles,
Fille du Prince ! L'aplication en
convient parfaitement à V. A. R.
puis que ces démarches, en nous
procurant l'avantage de la voir,
vont aussi faire pour toujours la
felicité de tous les Etats où Elle
va régner, & de ceux de son
voisinage. Il est donc juste, Ma-
May 1684. O

162 MERCURE

dame, que nous vous témoignions à l'entrée de cette Ville, combien la joye y est grande. Elle augmentera si V. A. R. peut y trouver quelques adouciffemens aux fatigues de son Voyage, en quoy nous contribuërons de tout ce qui dépendra de nous, qui sommes avec un profond respect, &c.

Toutes les Ruës estoient bordées de Bourgeois en armes, depuis l'entrée du Fauxbourg jusques au Palais Archiépiscopeal, qu'on avoit pris soin de préparer & de meubler magnifiquement, pour

Madame Royale. A l'issuë de son Dîné, elle reçût les Complimens du Chapitre de la Cathédrale, la parole estant portée par M^r Damas-du-Roussel, qui'en est Doyen; du Présidial, par la bouche de M^r de Séve-Laval, Président à ce Siege; du Bureau des Finances de cette Généralité; & de l'Election. Le soir, toute la Maison des Celestins fut illuminée; ce qui attira pendant plus de trois quarts d'heure les regards de cette Princesse, qui estoit sur son Balcon.

O ij

164 MERCURE

Le Mercredy 3. M^r le Prevost des Marchands & les Echevins luy firent les Présens accoustumez , de Li-queurs , de Fruits , & de Confitures. Ils luy furent présentez par M^r Gautier, Receveur de la Ville. Le mesme jour , le Prieur des Celestins , suivy de quatre Religieux , luy vint faire Compliment, & luy présenta deux Corbeilles de Fleurs. La reconnoissance entroit dans ce devoir , puis qu'ils doivent leur établissement à Lyon à Amedée VIII. pre-

GALANT. 165

mier Duc de Savoye , qui les y fonda en 1407. Le lendemain , Madame Royale estant fort parée , & ayant dans sa Coëfure quelques-unes de leurs Fleurs , alla entendre la Messe chez ces mêmes Peres , qui la reçurent avec la Croix à la Porte de l'Eglise. Le Prieur revêtu en Chape , ainsi que ses Assistans , & suivy de toute la Communauté , la harangua en luy présentant l'Eau benite, & elle fut conduite processionnellement sur un riche Prié-Dieu, couvert d'un

Dais en broderie , aux Armes de France. L'Eglise estoit ornée de belles Tapisseries, de Lustres, Tableaux de prix, & de quâtité d'Argenterie, & couverte d'Ecussions aux Armes d'Orleans & de Savoye. On chanta le *Te Deum* avec l'Orgue. Il fut suivy de vingt-quatre Violons , & de la décharge des Boêtes pendant la Messe. Lors qu'elle fut achevée, cette Princesse passa dans le Cloistre , & fut conduite dans une Salle fort proprement parée , où le Portrait de M^r le Duc de Savoye

estoit sous un Dais. Elle le considéra pendant quelque temps. L'apresdînée elle eut le plaisir de la Joute & de l'Oye, qu'elle vit de son Balcon. Le soir, elle donna le Bal aux Dames. Avant que de partir de Lyon, elle alla chez les Religieuses de la Visitation de Sainte Marie de Bellecour, & y revéra le Cœur de S. François de Sales qui repose dans leur Eglise. Elle vit aussi la fameuse Bibliothèque des Jésuites, qui apres l'avoir reçûe avec tout le respect dû à son rang, luy

168 MERCURE

furent faire quelques Complimens en Vers par leurs Ecoliers. M^r Franc-Jaufferan parla le premier, & se distingua par l'air & la bonne grace dont il accompagna ce qu'il dit, aussi bien que M^r Chomel, Fils de M^r Chomel Médecin du Roy. Ce dernier reçût de grandes loüanges de tous ceux qui l'entendirent. Elle monta de là aux Chartreux, & fut complimentée par D. Langeron, Vicaire de cette Maison, & Frere de M^r Langeron Comte de S. Jean. Elle a passé trois
nuits

GALANT. 169

nuits à Lyon , où elle a vû
le célèbre & curieux Cabinet
de M^r de Serviere ; & tous
les trois soirs le Convent des
Celestins a esté illuminé. Elle
continua son Voyage le Ven-
dredy 5. de ce mois , & partit
sur les onze heures , apres
avoir entendu la Messe dans
l'Eglise des Jacobins.

Vous avez appris la mort
de M^r le Bailly de Fourbin,
arrivée à Peronne au com-
mencement de ce mois. Il
estoit Capitaine-Lieutenant
de la Premiere Compagnie
des Mousquetaires , dont le
May 1684.

P

170 MERCURE

Roy. est Capitaine. Sa Majesté l'avoit nommé Lieutenant Général de ses Armées quelques jours avant sa mort. C'étoit un Homme d'une exactitude extraordinaire pour le service, & d'une bravoure distinguée. Il avoit accompagné feu le M^r Duc de Guise dans l'entreprise qu'il fit sur Naples, & il s'y acquit beaucoup de gloire. Il commandoit le Régiment de ce Prince, qui fut réduit à une Compagnie, lors que le Mariage du Roy donna la Paix à l'Espagne. Quelques années apres cette

Paix , il fut commandé avec cette Compagnie , pour aller servir en Hongrie contre les Turcs, & il se signala au Passage du Raab. Ensuite il fut fait Enseigne des Gardes du Corps de Sa Majesté , & devint Major. Il se montra si exact dans tous les services qu'un pareil poste l'obligeoit à rendre , qu'il donna lieu à beaucoup de Reglemens qu'on fit dans ce Corps. Il fut le premier Major qui coucha dans la Salle des Gardes. M^r d'Artagnan ayant esté tué au Siege de Mastric , le Roy

172 **MERCURE**

le nomma en sa place pour
cômander la Premiere Com-
pagnie de ses Mousquetaires.
Il a servy depuis ce temps-là
en diverses ocasions avec une
intrépidité toujourn égale. Sa
Majesté qui se plaist à élever
le véritable mérite , luy a fait
beaucoup de bien pendant sa
vie , & vient mesme encore
d'en faire à sa Maison apres
sa mort , ayant donne l'Ab-
baye de Breüilly qu'il posse-
doit, à M^r l'Evesque & Comte
de Beauvais son Frere , & une
Pension de mille écus à M^r
de la Marthe son autre Frere.

Je ne vous dis rien de la Maison de Fourbin. Elle est fort connue, & passe pour l'une des meilleures de Provence. Si-tost que M^r le Bailly de Fourbin fut mort, le Roy fit monter M^r de Maupettuis à sa place. Il estoit Sous-Lieutenant de cette Premiere Compagnie des Mousquetaires. M^r de la Hoguete, & M^r le Marquis de Mirepoix, qui en estoient Enseigne & Cornete, sont aussi montez, le premier à la Charge de Sous-Lieutenant, & le second à celle d'Enseigne. Ainsi le

174 MERCURE

Roy , en récompensant trois Personnes d'un mérite distingué , donne de l'émulation à tous les Subalternes , & les engage à bien faire leur devoir. Sa Majesté a aussi réglé , que lors que les deux Compagnies seroient ensemble , elles seroient commandées par M^r de Jauvelle, Capitaine-Lieutenant de la Seconde. Quoy qu'il y ait de l'équité en cela , ce Monarque auroit pû s'en dispenser sans injustice. Si l'on donne le mesme nom aux deux Corps , ils ne laissent pas d'être

tre deux Corps diférens, & il femble que chacun ne doit prétendre à monter que dans le fien. Cependant le Roy, dont la prudence fe fait remarquer en toutes chofes, n'a pas jugé à propos que celuy qui avoit commandé le premier une Compagnie de Mousquetaires en Chef, obeïft à celuy qui n'eftoit fait qu'après luy Commandant d'une autre, quoy que cette Compagnie fust la Premiere. Je vous ay parlé de M^r de Maupertuis en diverfes occasions ; il a beau-

P üij

176 MERCURE

coup de naissance & de service.

Plusieurs Personnes considérables de l'un & de l'autre Sexe sont aussi mortes dans ce mesme mois. En voicy les noms.

Armande-Henriete de Lorraine. Elle estoit Abbessé de Nostre-Dame de Soissons, & Sœur de M^r le Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France, de M^r le Chevalier de Lorraine, & de M^r le Comte de Marfan.

Messire Henry-François de Vassé, dit Grongnet. Il

estoit Chef du Nom & Armes de sa Maison , & avoit épousé Mademoiselle de Saint Gelais , Fille aînée & Héritière de Gilles de S. Gelais, S^r de Lanfac , Marquis de Balon. M^r le Vidame du Mans, son Fils aîné, a épousé la seconde Fille de M^r le Maréchal de Humieres. La Maison de Vassé est entrée en beaucoup de grandes Alliances, & a donné trois Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit , & quelques Evesques. Le nom de Grongnet est un Surnom ajouté. On le donna

178 MERCURE

à un Descendant de cette Maison , à cause qu'il avoit l'humeur un peu bizarre , & qu'il n'enduroit pas volontiers. Il estoit d'ailleurs Homme de mérite. Il y a beaucoup de grandes Maisons dans le Royaume , qui ne sont plus connuës que par des Surnoms qu'on leur a ainsi donnez.

M^r Culant. Il estoit Grand Prieur de Champagne. Il y a eu un Grand-Maistre de Malte de cette Maison. M^r le Commandeur du Fresnoy en est.

M^r Bétau. Il a esté Rece-
veur des Consignations, Pré-
sident aux Comptes à Dijon,
& ensuite Président à la Cham-
bre des Comptes de Paris.
On ne peut avoir plus de
solidité d'esprit, de fermeté
& de droiture dans les Affai-
res, qu'il en a touÿours mon-
tré. Comme il n'y a jamais
eu personne qui ait fait plaisir
à tant de Gens, & obligé de
si bonne grace, il a esté re-
greté de tout le monde. Peu
de jours avant sa mort, M^r
Bétau de Chemeau son Fils,
avoit épousé Mademoiselle

180 **MERCURE**

de Luxembourg de Beon. Je ne vous dis rien de ces nouveaux Mariez. Lors que M^r de Chemeau fut reçu Conseiller , je vous parlay de son mérite & des qualitez qui le distinguent. A l'égard de Madame sa Femme , qui est aussi bien faite que spirituelle, son nom n'a pas besoin qu'on explique sa naissance. M^r le Président Bétau a laissé trois Filles , dont plusieurs de mes Lettres vous ont appris l'établissement , soit à l'occasion des Intendances qui ont esté remplies par M^{rs} Poncez &

GALANT. 181

de Creil , soit lors que M^r le
Président Molé prit sa place
de Président au Mortier. Il a
encore laissé un Fils qui s'est
fait Jesuïte. Vous dire qu'il est
de cette sçavante & illustre
Compagnie , c'est vous dire
qu'il a infiniment de l'esprit.

Messire Guillaume Bénard,
Seigneur de Rezé. Il estoit
Chanoine de l'Eglise de Pa-
ris, & Conseiller en la Grand^e
Chambre du Parlement , où
il fut reçu en 1636. Le Roy
l'ayant nommé à l'Evêché de
Lavaur il y a quelques an-
nées , il pria Sa Majesté de

trouver bon qu'il n'acceptast point cette Dignité. M^r Bénard de Rezé Conseiller d'Etat est son Frere. Bénard porte *d'azur à la Licorne passante d'argent*. M^r Hennequin, Conseiller, & Chanoine de Nôtre-Dame, est monté à la Grand' Chambre, à la place de celuy dont je vous aprens la mort.

M^r l'Abbé Camus de Poncarré. Il estoit Oncle de M^r Camus de Poncarré Conseiller au Parlement de Paris. M^r son Pere & M^r son Frere ont esté Conseillers dans le

mesme Parlement. Geoffroy Camus , Seigneur de Poncarré , mort Sous-Doyen des Conseillers d'Etat , estoit son Ayeul. Il estoit Petit-Neveu de Jean Camus , Seigneur de S. Bonnet , Intendant des Finances , & Conseiller d'Etat sous Henry III ; Neveu de Messire Jaques Camus Evêque de Séez ; Cousin de Messire Jean-Pierre Camus Evêque & Seigneur de Bellay , nommé à l'Evesché d'Arras , & proche Parent de Jean & Henry Camus , Baillifs & Gouverneurs d'Etampes ; tous

184 MERCURE

issus de Pierre Camus , Maire perpetuel d'Auxonne en Bourgogne , dont les Pere & Ayeul, Maurice & Nicolas Camus , avoient possédé la mesme Charge.

Messire Claude Grenet. Il estoit Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne , & ancien Curé de la Paroisse de S. Benoist.

Dame Françoisè Bailly. Elle estoit Femme de Messire François Bitaut, Seigneur de Vaillé , Conseiller au Grand Conseil.

Après vous avoir parlé de

tant de Personnes mortes dans ce mois , j'ajoute un Article d'un Mort de plus de vingt ans. Il regarde feu M^r le Cardinal Mazarin. Tout se prépare pour la Sépulture dans l'Eglise des Quatre Nations. M^r de Louvois en prend le soin. Cette Eglise fut benite le 21. de ce mois , jour de la Pentecoste, & l'on commença ce mesme jour à y célébrer la Messe. Quelque accablement d'Affaires qui occupe ce Ministre , sa vigilance ne luy laisse négliger aucune de celles qui entrent

May 1684.

Q

186 MERCURE

dans ses Emplois.

Il est arrivé une chose rare, qui mérite bien que je vous l'apprenne. Vous sçavez dans quelle réputation est icy M^r Gervais. Depuis dixneuf ans qu'il y demeure, il a guéry plus de quatre mille Tumeurs froides, qui sont confondües sous le nom de Loupes. Il y en a eu de toutes especes, & quelques-unes de la grosseur de la teste d'un Homme. Cette guérison se fait par la seule application de son Emplâtre, sans qu'il se serve de fer ny de feu. Quoy que ces

cures soient fort surprenantes , il n'y en a point qui le soit tant que celle qu'il a faite ce mois-cy d'une Loupe que le Frere Bérard, Capucin du Convent de Forges en Normandie , avoit sur la partie gibbe du foye. Il en est forty plus de quarante œufs, les uns semblables à ceux d'une Poule , & les autres aux œufs de Pigeon. Cette cure fait grand bruit , à cause de la singularité de la Loupe.

S'il y a d'habiles Gens en quelque Profession que ce soit , c'est assurément à Paris

Q ij

qu'on les rencontre. Il ne faut pas s'étonner qu'ils y soient attirés de toutes parts, puisqu'il n'y a point de Ville au Monde ny si peuplée ny si grande. Cela est cause que les Habitans mesme ne savent pas ce que son enceinte renferme de curieux. Ainsi ils n'ont pas moins d'obligation que les Etrangers à l'Auteur qui a donné au Public depuis peu de jours une Description de ce qu'il y a de remarquable dans cette superbe Ville. Toutes les remarques de ce Livre sont

fort recherchées. Je ne vous en fais point icy de détail; le Journal des Sçavans que vous voyez, en parle amplement.

J'aurois beaucoup à vous dire de la Flote de France, partie de Toulon le 5. de ce mois, pour se rendre aux Isles d'Hiere, afin d'y attendre plusieurs Bâtimens qui l'y devoient joindre, mais je me réserve à vous en entretenir lors qu'elle sera arrivée au lieu où elle a ordre d'aller. Chacun se figure la Conquête qu'elle doit faire; cha-

cun la nomme , & veut que ce soit la Place qu'il souhaiteroit qu'on attaquaſt ; mais quoy qu'il ſemble qu'on la puiſſe rencontrer , en nommant toutes celles qui méritent qu'on s'y attache , je ne ſçay ſi toutes les conjectures qu'on feroit ne ſeroient pas fauſſes , tant le ſecret de Sa Majeſté eſt impénétrable , & tant tout ce qu'on fait aujourd'huy en France , eſt extraordinaire & ſurprenant.

Quant à la Flote d'Eſpagne , ſon Amiral s'eſt perdu, ayant

pris la Baye de Ceuta pour le Détroit. C'estoit un Navire de 80 Canons, chargé de Canons de fonte qu'il apportoit de Naples. Il en avoit 150 dans son fond. La plus grande partie de l'Equipage s'est sauvée. Il semble que les François ne soient pas moins fâchez de ce malheur, que ceux à qui il est arrivé, dans la crainte que cela n'empesche les Espagnols de mettre leur Armée Navale en Mer.

Ces derniers ne sont pas plus heureux à Naples, où les Bandits les obligent à venir contre

192 MERCURE.

eux à une Guerre dans les formes. Quand ces Voleurs font des Prisonniers, ils usent du droit de représailles, en faisant pendre les Espagnols qu'ils ont pris, de même que les Espagnols font exécuter les Prisonniers qu'ils ont faits sur eux. Il y a quelque temps que le Chien d'un de leurs Chefs estant passé parmy les Troupes Espagnoles, ils firent faire des offres pour retirer ce Chien prisonnier. L'affaire ayant esté mise en négociation, il fut arresté que le Chef des Bandits rendroit
trois

trois Espagnols pour son Chien. Je n'entre point dans l'inégalité de l'échange. Il suffit que vous sçachiez que ce fut ainsi que le différend fut terminé du consentement des Parties.

Je viens au Voyage que l'opiniâtreté des Espagnols a forcé le Roy de faire en Flandre. Je vay vous en donner un détail, non pas des couchées & du séjour de Sa Majesté en chaque lieu, mais de tout ce qui s'est fait pendant ce Voyage, & des Nouvelles que ce Monarque a reçues

May 1684.

R

194 MERCURE

de ses Armées de terre & de mer, & de ses Ambassadeurs dans les Cours Etrangères, avec une exacte description de ses Camps. En mesme temps qu'on apprit que son départ estoit résolu, on vit paroistre des Vers qui méritent bien vostre curiosité. En voicy de Madame des Houlières. Son nom suffit pour vous préparer à une lecture des plus agréables.



Pourquoi chercher une nouvelle gloire?

Sous vos Lauriers goûtez un doux repos;

*Assez d'Exploits d'immortelle mé-
moire*

Vous font passer les antiques Héros.

*Pour vous, grand Roy, pour le bien
de la France,*

Que reste-t-il encore à souhaiter?

Vos soins chez elle ont remis l'abon-
dances;

R ij

196 MERCURE

Vostre valeur qui pourroit tout dom-
pter,
La rend terrible aux Nations étran-
ges,
Et quelque loin qu'on porte les
louanges,
Il n'en est point qui vous puissent
flater.

SE

A vous chanter nos voix sont tou-
jours prestes;
Mais quand nos Vers à la Postérité
Pourroient vous peindre aussi grand
que vous estes,
Quand de vos Loix ils diroient l'é-
quité,
De vostre Bras les rapides conquêtes,
De vostre Esprit la noble activité,
De vostre abord le charme inévitable,
Quelle en seroit pour vous l'utilité?

*Lors que le vray paroist peu vray-
semblable,
Il n'a sur nous que peu d'autorité.*

22

*Ces Conquérans qu'eurent Rome &
la Grèce,
Ces Demy-Dieux sur cent Lyres chan-
tez,
Ont eu le sort que trop de gloire laisse,
On les a crûs servilement flatez.
Tant de vertus qu'en eux l'Histoire
assemble,
Est, disoit-on, le prix de leurs bien-
faits;
Et si vous seul sçavez qui l'Univers
tremble,
N'eussiez plus fait qu'ils n'ont fait
vous ensemble.
On douteroit encor de leurs hauts
faits.*

R. iiij.

198 MERCURE

SS

*De leur valeur la vôtre nous assure,
Vous la rendez croyable en l'éfa-*
çant;

*Un tel secours chez la Race future
Sera pour vous un secours impuis-*
sant.

*Quelques efforts que la Nature fasse
Pour les Héros que sa main formera,
Loin d'en trouver quelqu'un qui*
vous efface,

Jamais aucun ne vous égalera.

ZZ

*N'allez donc plus exposer une vie
D'où le bonheur de l'Univers dé-*
pend;

Voyez la Paix, de tous les biens sui-
vie,

Qui dans les bras des Plaisirs vous
attend;

Epargnez-nous de mortelles allar-
mes

GALANT. 19.

Où courez-vous par la Gloire animé
Si la Victoire a pour vous tant de
charmes,

Vous pouvez vaincre icy sans estre
armé.

N'appellez point une indigne foi-
blesse

Quelques momens donnez à la ten-
dresse;

Les plus grands Cœurs n'ont pas le
moins aimé.

SE

Mais aux travaux de la fiere Bel-
lonne,

J'oppose en vain le repos le plus
doux.

Les faux plaisirs que l'oïveté
donne,

Ne sont pas faits pour un Roy comme
vous,

R. iij

200 MERCURE

*Instruit de tout, appliqué sans re-
lâche,*

*Et toujours grand dans les moindres
projets.*

*Lors que la Paix aux périls vous
arrache,*

*Une autre gloire à son tour vous
attache,*

*Et vous immole au bien de vos
Sujets.*

§2

*Ainsi l'on voit le Maître du Ton-
nerre,*

*Diversément occupé dans les Cieux;
Tantost vainqueur dans l'insolente
Guerre*

*Qui fit périr les Titans furieux;
Tantost veillant au bonheur de la
Terre,*

*Porter par tout un regard curieux,
Y rétablir le calme, l'innocence,*

GALANT. 201

*Estre de tous la crainte, l'espérance,
Et le plus grand, & le meilleur des
Dieux.*

SS

*Craint, adoré.... Mais j'entens la
Victoire*

*Qui vous appelle à des Exploits
nouveaux.*

*Que de hauts Faits vont grossir
vostre Histoire!*

*Partez, courez à des destins si beaux.
Je voy l'Espagne aux Traitez in-
fidelle,*

*De ses Pais payer ses attentats;
Je voy vos coups détruire les Etats
Du fier Voisin qui soutient sa que-
relle;*

*Et je vous voy vainqueur en cent
Combats,*

*Donner la Paix, & la rendre eter-
nelle.*

Ces autres Vers, pour n'être pas adressez à Sa Majesté, ne laissent pas de louer ce Grand Monarque. Ils sont de l'illustre Mademoiselle de Scudéry. Vous sçavez qu'elle a immortalisé les Fauvetes par le langage qu'elle leur a fait tenir. Elle a continué, & voicy ce que la Fauvete de son Bois a dit cette année. Les loüanges redoublent beaucoup de prix, quand la maniere de les donner est ingénieuse.

LA FAUVETE.

A SAPHO,

Arrivant à son petit Bois le 25
Avril, selon sa coutume.

A Pres l'Hyver rigoureux,
Je reviens sous cet ombrage,
Le cœur toujours amoureux,
Et prest à vous rendre hommage,
Selon mon foible ramage.

§§

Mais dans ces aimables Bois,
Dont la verdure m'enchanté,
Ce n'est plus comme autrefois,
Car l'ingénieux Acante
Ne répond plus à ma voix.

§§

Malgré son cruel silence,

204 MERCURE

*Puis qu'il chanta mes amours,
J'ay de la reconnoissance,
Je l'admireray toujours.*

SS

*J'ay sçeu dans malangue course,
Qu'il n'aime plus qu'un Grand Roy,
Qui du Levant jusqu'à l'Ourse
Porte l'amour, ou l'effroy,
Et soumet tout à sa Loy.*

SS

*Quand il partit de Versailles,
Je vis ce Roy sans pareil,
Tél que le Dieu des Batailles,
Plus brillant que le Soleil.*

SS

*Je pensay cent fois le suivre,
Au lieu de venir à vous,
Et j'eusse bien voulu vivre
Aupres d'un Héros si doux.*

SS

Mais ayant vu la Victoire

*Qui voloist autour de luy,
 Je connus bien que la Gloire
 Nous l'arrachoit aujourdhuy.*

SE

*Je crûs oïr le Tonnerre,
 Je vis briller des Eclairs,
 Je sentis trembler la Terre,
 Et je craignis que la Guerre
 N'allast troubler l'Univers.*

SE

*N'ayant pas l'aîle assez forte
 Pour ce rapide Guerrier,
 Dans le zele qui m'emporte,
 Je reviens sur mon Meurier,
 Et ne cesse de prier
 Que bientôt il nous apporte,
 Ou l'Olive, ou le Laurier.*

*Je vous envoie aussi trois
 Sonnets, qui regardent le*

206 MERCURE

Voyage. L'Autheur du second m'est inconnu. M^r Magnin a fait le premier. Le troisiéme est de M^r de Longchamp, d'Evreux.

SUR LE DEPART DU ROY.

LE Grand LOVIS part pour
l'Armée;
A voir déjà de toutes parts
Marcher ses pompeux Etendarts,
Toute l'Europe est alarmée.

52

La nouvelle en est confirmée,
Mais on en craint peu les hazards,
Et la Porte du Champ de Mars
Sera, dit-on, bientôt fermée.

52

*Lors que le Monarque des Cieux
Tonne d'un air impérieux,
Tout fléchit, tout craint le Tonnerre.*

52

*Rassurons-nous donc désormais;
Ce terrible appareil de Guerre
Ne peut enfanter que la Paix.*

SUR LE MESME SUJET,

VA, Grand Monarque, va, que
ton Tonnerre gronde;
Que la rapidité d'un invincible
Mars,
Qui te fait admirer, affrontant les
hazards,
Fasse voler ton Nom aux quatre bouts
du Monde.

208 MERCURE

22

*De ton Bras indompté, la valeur sans
seconde,
Malgré tes Ennemis, guidant tes
Etendards,
Fera voir le débris de tous ces grands
Ramparts,
Où de ces Envieux en vain l'orgueil
se fonde.*

22

*Mais s'il ne suffit pas d'apprendre à
des Murins
Que tu sçais balancer à ton gré les
Destins,
Du bruit de tes Exploits remplir
toute la Terre;*

22

*Pour mettre au plus haut point ta
gloire & nos souhaits,
Apprens à ces Jaloux qui veulent tant
la Guerre,*

*Que tu peux de nouveau leur im-
poser la Paix.*

A MONSIEUR
LE DAUPHIN.

LE Chemin, jeune Mars, qui con-
duit à la Gloire,
Par les Faits de LOUIS nouvelle-
ment tracé,
Expose à tes travaux ce que toute
l'Histoire
Ne raconta jamais des Guerriers d'un
passé.

§2

C'est à Toy de finir ce qu'il a com-
mencé.

Ce Monarque à son Sang ne joignit
la Victoire,

Qu'à dessein que ton Nom auprès
du sien placé,

MAY 1684.

§

210 MERCURE

*Fust à jamais écrit au Temple de
Mémoire.*

§§

*Va sur ses nobles pas conquérir l'U-
nivers,
Aspire à son exemple à des Lauriers
divers,
Partage avecque luy l'éclat qui l'en-
vironne.*

§§

*Ce Prince que la mort ne fit jamais
trembler,
Ne demandoit au Ciel, pour porter
sa Couronne,
Que de se voir un Fils qui pust luy
ressembler.*

La Cour partit de Versailles
le 22. Avril. Monseigneur
le Dauphin, Madame la Dau-

phine , Madame la Princesse de Conty , Madame la Maréchale de Rochefort, & Madame de Maintenon, estoient dans le Carrosse de Sa Majesté, ces deux dernières en qualité de Dames d'Atour de Madame la Dauphine. Vous sçavez que la Charge de Dame d'Atour donne cet honneur. Une indisposition survenue à Madame la Duchesse de Richelieu l'a empêchée d'estre du Voyage. Si elle avoit pû le faire , elle auroit aussi esté dans le Carrosse du Roy , sa Charge de Dame

S ij

d'Honneur luy donnant ce Privilege , & le pas sur les Dames d'Atour. Madame de Montespan ayant voulu mener Monsieur le Duc du Maine, & Mademoiselle de Nantes , a un Equipage particulier. Les principales Dames qui ont suivy sont, Madame la Princesse de Soubise, Mesdames les Duchesses de Noailles , de Chevreuse , & du Lude , Madame la Comtesse de Grammont , Madame la Marquise de la Viéville, Madame Colbert de Croissy, Madame de Monchevreüil,

GALANT. 213

M^{lles} de Biron, de Gontaut, de Rambures, & de Iarnac, ces quatre dernieres, Filles d'Honneur de Madame la Dauphine. La Cour alla coucher à Louvre en Paris. Elle dîna le lendemain au Fauxbourg de Senlis, & coucha au Pont Sainte Maixence, petite Ville sur l'Oise, célèbre par ses Eaux Minérales. Il y a dans l'un de ses Fauxbourgs une Abbaye de Filles, nommée *le Moncel*, dont les revenus sont grands. Cette Abbaye est gouvernée par Madame Briçonet. Les Religieuses

214 MERCURE

sont au nombre de cinquante , toutes Filles de qualité. Le 24. on passa l'Oise , & l'on quita l'Isle de France , pour entrer en Picardie. On coucha deux nuits à Mouchy. C'est un Marquisat à dix-sept lieües de Paris , appartenant à M^r le Maréchal de Humieres. Le Chasteau est bizarre & ancien , & a de grandes beautez. La plus grande partie de la Cour logea dans ce Chasteau. Les Jardins en sont beaux , & il y a des eaux en grande abondance. On y voit un Arbre si spacieux , qu'il

fournit le couvert à trois cens
Personnes. Avant que de
passer plus avant dans le
récit du Voyage , il est à pro-
pos de vous faire remarquer,
que le Roy tient tous les
jours Conseil , mesme dans
la Route ; qu'il se leve tous
les matins avant huit heures
& demie , & Madame la
Dauphine une heure plus
tard ; qu'on va à la Messe à
dix ; qu'on monte en Car-
rosse aussi-tost aptes ; qu'on
dîne en chemin sans en sor-
tir ; & que le Roy & Mon-
seigneur le Dauphin mon-

216 MERCURE

ent tous les jours à cheval.
Le Roy se retire si-tost qu'il
est arrivé le soir, & travaille la
plus grande partie du temps
jusqu'à l'heure du Soupé. On
apprit à Mouchy, que Mes-
sieurs de Lunebourg avoient
mandé à Sa Majesté Impé-
riale, qu'ils ne pouvoient
envoyer de Troupes en Flan-
dre, ayant les Danois &
M^r de Cologne à droit & à
gauche dans leur voisinage.
On y apprit aussi, que la Pro-
vince d'Overissel s'étoit join-
te à celles de Frise & de Gro-
ningue, pour redemander
les

les Troupes qu'elles payent.
 Le Roy nomma pour ses Aides de Camp, M^r le Comte Marfan, M^r le Prince d'Har-
 cour, M^r le Duc de Gram-
 mont, M^{rs} les Marquis de
 Dangeau, de Termes, de
 Comenges & de Cavoye, Mi-
 lord d'Arran, M^r le Cheva-
 lier de Nogent, & M^{le} le Mar-
 quis de Livry. Le 26. la Cour
 alla coucher à Roye, qui n'est
 qu'un grand Bourg muré.
 Comme il n'y avoit point de
 Maison assez grande pour le
 Roy, & pour Madame la
 Dauphine, Sa Majesté luy
May 1684. T

218 MERCURE

donna la Maison de préférence, & alla souper à son ordinaire, chez cette Princesse. Le 27. apres six heures de marche on arriva à Péronne. Les eaux qui fortifient cette Place, l'ont jusqu'icy renduë imprénable. Le Roy y déclara que M^r le Maréchal de Créquy avoit investy Luxembourg, & que le 29. du mois, M^r le Comte d'Avaux devoit l'apprendre aux Etats des Provinces Unies. Voicy le Mémoire qu'il leur présenta.

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrestien, pour satisfaire aux ordres qu'il a reçus du Roy son Maistre, de faire ressouvenir Vos Seigneuries, que depuis que l'Espagne a déclaré la guerre à la France, & que Sa Majesté ne s'est pû dispenser d'employer ses armes dans les Pais-Bas, pour porter cette Couronne à préférer le rétablissement de la Paix à la continuation de la Guerre; Sa Majesté a bien voulu apporter en mesme temps toutes les facilitez qu'on pouvoit raisonnablement desirer d'Elle,

T ij

220 MERCURE

à un prompt accommodement. VV. SS. ont vû en effet par le Mémoire que ledit Comte d'Avaux leur a présenté au mois de Fevrier dernier, qu'outre l'offre d'une Trêve de vingt années, il a encore ouvert à VV. SS. de la part de Sa Majesté, tous les expédiens les plus capables de disposer les Espagnols à consentir à cette Trêve, ou au moins d'éloigner la guerre des Pais-bas; Et il y avoit d'autant plus d'apparence que ces expédiens produiroient tout le bon effet que Sa Majesté s'en devoit promettre, qu'ils ne vous laissent aucun

sujet d'inquietude pour la conservation de la Barriere , & vous donnoient le temps necessaire pour porter le Roy Catholique à consentir à ladite Trêve , ou à quelque un des accommodemens cy-devant proposez.

Cependant les intrigues & les sollicitations des Ministres d'Espagne ont encore en assez de pouvoir à la Haye , non seulement pour empêcher V. V. SS. de délibérer sur les dernières offres de Sa Majesté, mais aussi pour faire prendre la résolution de fortifier de tout ce qui leur reste de Troupes, le refus des Espagnols ; en

T iij

sorte qu'il est au pouvoir de ceux qui commandent lesdites Troupes, d'engager par quelque acte d'hostilité toutes les Provinces Unies dans une guerre avec Sa Majesté, & de rompre pour toujours la bonne correspondance, que les Villes & les Provinces les plus attachées aux anciennes & aux véritables maximes de la République, croient encore nécessaire de garder avec la France.

C'est ce qui a déterminé Sa Majesté à partir incessamment, pour se mettre à la teste de ses Armées, & se faire un chemin à la Paix par la force de ses ar-

mes , apres que toutes les voyes de douceur & de modération luy ont esté inutiles. Mais quoy que Sa Majesté soit entièrement dé-
 gagée des offres qu'elle a faites, par l'expiration du temps qu'Elle avoit fixé pour en convenir , & qu'Elle sçache bien qu'Elle pour-
 roit attaquer des Places dont la conquête seroit plus facile , & d'un plus grand avantage à sa Couronne , que celle de Luxem-
 bourg , neanmoins Elle a résolu de la faire assieger , tant parce qu'elle est entièrement détachée de tout ce qui doit faire la Bar-
 riere des Pais-Bas , & qu'elle ne

peut donner aucun sujet de crainte à ceux qui y prennent intérêt, que parce que le dessein qu'a Sa Majesté de s'en rendre maistre, tend plutôt à faciliter la Paix, & à mettre ses Sujets en sûreté, qu'à incommoder ceux du Roy Catholique, auxquels cette Place ne peut estre d'aucune utilité; & que d'ailleurs Sa Majesté possédant déjà tout le País qui l'environne, les Espagnols ne s'attachent à la vouloir retenir, que par l'esperance qu'ils ont qu'elle leur fournira toujours des occasions de renouveler la Guerre, & des moyens de porter plus de

dommage à la France, qu'aucune qui soit sous la domination du Roy Catholique. Cependant comme Sa Majesté ne fait la Guerre qu'avec intention de conclure la Paix à des conditions raisonnables, Elle declare par ledit Comte d'Avaux, que si avant le 20. du mois de May prochain, le Gouverneur des Pais-Bas, soit de son propre mouvement, ou à la priere & sollicitation de VV. SS. veut remettre effectivement au pouvoir de Sa Majesté ladite Ville de Luxembourg avec les quatorze à quinze Villages ou Hamceaux

226 MERCURE

qui sont de sa dépendance, non seulement Sa Majesté consentira que les Villes de Dixmude & de Courtray, apres que Sa Majesté en aura fait applanir les Murailles & les Fortifications, soient renduës avec leurs dépendances au Roy Catholique ; mais aussi Elle se desisterra de la demande qu'Elle a faite des quarante Villages qui ont esté détachez par le Traité de Nimegue du Gouvernement de Tournay, & qui ont esté reünis à la Châtelenie d'Ath ; & Elle ne retiendra de tous les lieux qu'Elle a occupez depuis le 20. Aoust dernier, que celui de

Beaumont avec les trois ou quatre Villages qui restent de sa dépendance, Bouvines qui n'en a aucun, & Chimay avec les douze ou quinze Villages qui en dépendent ; en sorte que par le moyen de cette cession ou renonciation réciproque, sçavoir de la part de Sa Majesté, tous les droits & prétentions sur Alost, le Vieux-Bourg de Gand, & autres lieux demandez par son Procureur Général aux Conférences de Courtray, & de tout ce qu'Elle a occupé depuis ledit jour 20. Aoust dernier, à la réserve desdits lieux de Beaumont, Chimay & Bou-

vines , avec le peu qui en dépend ; & de la part du Roy Catholique , tant desdits lieux de Beaumont, Chimay, Bouvines & dépendances , que de la Ville de Luxembourg , & des Villages de sa Prevosté , on peut encore rétablir la Paix , & ôter toutes sortes de sujets de division qui la pourroient alterer à l'avenir, laissant d'ailleurs la France & l'Espagne au mesme état de possession auquel elles estoient lors de la levée du Blocus de Luxembourg, sans qu'il puisse estre mû aucune prétention de part ny d'autre, pour quelque raison que ce soit.

Ainsi sa Majesté a sujet de croire, que si VV. SS. n'ont en vûë que le rétablissement de la Paix avec la conservation de la Barriere, ou elles obligeront les Espagnols à se garantir par la prompte acceptation de ces dernières offres de Sa Majesté, de toutes les suites d'une guerre qui ne peut estre avantageuse ; ou si le Roy Catholique n'a pas pas d'égard à vos Remontrances, Sa Majesté s'attend que VV. SS. prendrons des mesures, en sorte que vos Troupes n'en viennent à aucun acte d'hostilité contre celles de sa Majesté.

230 MERCURE

Mais comme la sincerité de ses intentions pour le repos de l'Europe l'a portée jusques icy à vous ouvrir les voyes qui pouvoient procurer le rétablissement de la Paix, si vous continuez à les negliger, & à garder assez peu de mesures avec Elle, pour laisser agir vos Troupes au gré des Espagnols, Sa Majesté veut bien vous declarer dès à présent, qu'au premier acte d'hostilité qu'elles commettront contre les siennes, hors des Places fortes appartenantes au Roy Catholique, Elle se trouvera obligée (quoy qu'avec déplaisir) de don-

ner ses ordres , pour faire saisir
tous les Vaisseaux , Marchan-
dises, & Effets qui appartiendront
à vos Sujets ; & de vous consi-
derer & traiter dorénavant com-
me ceux qui fomentent & sou-
tiennent de toutes leurs forces
l'opiniâtreté des Espagnols , &
qui ne font pas moins la guerre
à Sa Majesté , que ses Ennemis
declarez.

C'est ce que Sa Majesté a or-
donné audit Comte d'Avaux de
faire sçavoir à VV. SS. & de
leur demander une resolution pré-
cise au plus tard dans quinze
jours , laquelle Sa Majesté atten-

dra à la teste de ses Armées, déclarant dès à présent, que passé ledit temps Elle ne prétend plus estre tenuë non seulement à aucune des Propositions qu'Elle a cy-devant faites, mais aussi à celles qu'Elle fait encore à present.

Fait à la Haye le 29. Avril 1684.

On sçût aussi que le Roy avoit commandé divers Corps de Cavalerie sur la Meuse, pour empêcher que le Marquis de Grana & le Prince d'Orange ne jettassent du secours dans Luxembourg. Sa Majesté fit partir M^r de Chan-

J'ay pour aller au Camp près
 Condé, avec ordre de luy
 venir rendre compte à Condé
 de ce qu'il auroit vû. M^r de
 Fourbin fut déclaré Lieute-
 nant Général. Il apprit cette
 nouvelle lors qu'il estoit en
 sueur, à cause de la fièvre
 qu'il avoit depuis quelques
 jours. Il mourut peu de temps
 apres. On traversa neuf Ponts
 le 28. pour sortir de Peronne,
 & apres deux lieües de mar-
 che on entra dans le Cambré-
 sis, Pais gras & fertile, mellé
 de Valons & de Montagnes,
 & diversifié par des Plaines, &

May 1684.

V

234 MERCURE

de petits Bois. On apperçut des Corps de Gardes posez de mille pas en mille pas, avec des Vedetes de tous costez, pour rendre la Marche tres-sûre. On arriva à Cambray sur les quatre heures apres midy, & le Roy estant entré par la Porte de France, se rendit à l'Archevesché, au bruit du Canon de la Ville, & fut salué ensuite de celui de la Citadelle. Sa Majesté monta aussi-tost à Cheval, pour aller visiter le Camp, qui estoit formé de Gendarmes, de Mousque-

raires, & autres Corps de Cavalerie Legere, & de douze Bataillons. Apres qu'Elle eut visité les Postes, Elle alla sur le Glacis de la Citadelle, où la Compagnie des jeunes Gentilshommes estoit en Bataille à cinq de hauteur, alligée paratellenient au Glacis, faisant face vers la Campagne. Le Roy s'étant arresté avec Monseigneur le Dauphin, Monsieur le Duc, & une partie de la Cour, à trente pas du front du Bataillon, dit à M^r du Fresne, Capitaine de cette Compagnie, & Lieu-

V ij

236 MERCURE

tenant de Roy de la Citedelle , Homme de mérite & de service, de faire commander l'Exercice. M^r de la Fayolle, qui fait la Charge d'Aide-Major de la Compagnie, commanda le Maniement des armes ; ce qui fut exécuté avec beaucoup d'adresse. Sa Majesté en fut fort contente, aussi-bien que de l'air de ces jeunes Gentilshommes , qui sont en état d'attaquer verement une Demylune. On alloit faire les Quarts de Conversion , lors que le Roy dit qu'il estoit trop tard. En effet

on ne voyoit plus qu'à la faveur de la Lune , quand Sa Majesté passa par la Porte du Secours de la Citadelle , où M^r du Tilleul , Gouverneur, qui a commandé le Régiment de la Couronne avec gloire , présenta les Clefs au Roy. Sa Majesté témoigna par un geste qu'Elle fit , qu'Elle estoit bien aise qu'elles repassassent entre les mains d'un si fidelle Sujet. Ce Monarque retourna à l'Archevêché , & en passant par la Place , où l'on alloit allumer un Feu d'artifice , Sa Majesté

238 MERCURE

le défendit, ne voulant pas que les Peuples fissent des Réjouïssances pour le commencement d'une Guerre qu'Elle ne fait que parce qu'on l'y oblige. La foule des Habitans fut extraordinaire au Soupé du Roy. Ils furent charmez de l'air grand & affable de Sa Majesté, & de ce que Madame la Dauphine parla familièrement à quelques-uns. Le 29. le Roy alla à la Messe aussi-tost qu'il fut levé. Lors qu'il sortit de l'Eglise, M^r l'Archevesque de Cambray le remercia de

l'honneur qu'il luy avoit fait,
 apres quoy toute la Cour
 partit. La Cavalerie de la
 Garnison acompagna Sa Ma-
 jesté une partie du chemin.
 On suivit l'Escaut ; on vit
 Bouchain en passant , & l'on
 se rendit à Valenciennes.
 Cette Place parut toute chan-
 gée depuis qu'elle est au Roy.
 Le 30. on arriva à Condé.
 C'est une Place tres-forte &
 tres-importante. Le Roy lo-
 gea dans le Chasteau de M^r
 le Comte de Sors , autrefois
 Maistre & Seigneur de la
 Ville. On y voit encore de

grands Apartemens, & des
Jardins en bon ordre. Le Roy
choisit ce lieu-là pour son se-
jour, afin d'assembler sur la
Frontiere toutes les Troupes
qui devoient former son Ar-
mée, & s'y crût plus en état
qu'en aucun autre, d'exami-
ner les mouvemens de ses En-
nemis, d'attendre leurs Ré-
ponses, & de favoriser le Siege
de Luxembourg. Sa Majesté
avant que d'entrer dans Con-
dé, alla visiter ce Camp, qui
est sur deux Lignes, la droite
vers Condé, & la gauche
vers Valenciennes, faisant

face

face à la Riviere de l'Escharpe.
 Il y avoit peu de Cavalerie,
 mais quatre-vingts Escadrons
 estoient prests à s'y trouver
 au premier ordre. On les
 laissa dans les Villes voisines
 où il y a du Fourage. Je vous
 envoie ce Camp, que j'ay
 fait graver ; il n'y manque
 que les noms des Lieutenans
 Généraux. Les voici.

M^r le Grand-Maistre.

M^r le Comte d'Auvergne.

M^r le Duc de Villeroy.

M^r de Tilladet.

M^r le Prince de Soubise.

M^r de Guinchy.

May 1684.

X

242 MERCURE

M^r de la Trousse *absent*.

M^r le Duc de Noailles.

M^r de Boufflers *absent*.

Le 1. de May, le Roy visita les Dehors de la Ville de Condé, & fit poser des Gardes sur les Avenües, parce que les Ennemis y venoient déguisez en Païsans, & attaquoient à leur avantage. On leur enleva un Party de vingt Hommes. Le 2. Monseigneur le Dauphin estant monté à cheval, alla au Camp, & visita toutes les Troupes, accompagné de M^r le Maréchal de Schomberg, qui estoit de

jour. Les Dames y allèrent l'après-dînée. M^r du Montal fut nommé pour commander vingt-fix Escadrons sous Dinan; M^r de Boufflers pour en commander 27. entre la Sambre & la Meuse, & M^e de la Trousse un tres-grand Corps sous Sedan. Il restoit encore dix-sept Escadrons au Camp, & un Corps considerable dispersé dans les lieux voisins. Le Roy apprit par un Courier, que M^r le Maréchal de Créqui luy dépescha, que le Prince de Chimay, Gouverneur de Luxem-

244 MERCURE

bourg, avoit fait sortir quelques Escadrons. Je ne vous marqueray point icy les particularitez de cette Sortie. J'en useray de mesme dans tous les endroits où j'auray à vous parler de ce Siege, ayant résolu de reserver tout ce qui le regarde, pour vous le donner en corps, selon ma coutume. Le Roy reçût des Nouvelles de M^r d'Avaux, qui luy aprenoit que les Etats Généraux s'alloient assembler sur son dernier Mémoire. Sa Majesté apprit aussi, que M^r la Prince d'Orange ayant

sçû que les Etats parbissent
 disposez à accepter les Pro-
 positions du Roy, estoit re-
 venu à la Haye en grande di-
 ligence, pour soutenir son
 Party, qu'il avoit trouvé fort
 chancelant; & qu'il avoit dit
 à ses Amis, qu'il ne sçavoit pas
 quelle resolution on prendroit dans
 l'Assemblée Générale, mais que
 pour luy sa resolution estoit prise,
 & qu'il aimoit mieux se voir à
 la teste de vingt mille Hommes,
 (ce qui luy seroit assez difficile)
 que de vivre seul à la Haye avec
 un Valet de Chambre. Le Roy
 sçût en mesme temps, que

246 MERCURE

les Troupes qui avoient marché au secours des Espagnols, avoient ordre de s'en retourner ; que non seulement elles n'auroient plus de Paye si elles n'obeïssent, mais qu'on les déclareroit Ennemies de l'Etat ; que les Propositions estoient trouvées raisonnables, & qu'il y avoit apparence qu'on abandonneroit les Espagnols, s'ils ne les acceptoient pas. Le 5. le Roy devoit faire une Revûe générale, mais Sa Majesté la remit au 7. parce qu'Elle se trouva un peu enrhumée ce

III X

jour-là, les Rhumes ayant regné à la Cour ainsi qu'à Paris. Le Roy connoissant l'impatiente ardeur des François, qui hazardent leur vie sans estre étonnez par le péril, envoya ordre à M^r le Maréchal de Créquy, de ne point exposer ses Troupes devant Luxembourg, d'empescher les Volontaires & les Officiers mesme, d'aller à la Tranchée, sans estre commandez, & de déclarer par ordre de Sa Majesté, *que tous les Volontaires eussent à choisir dans quel Régiment ils vouloient*

248 MERCURE

servir pendant le Siege ; que les Officiers & Volontaires qui iroient à la Tranchée sans estre de jour, seroient mis en arrest tant que dureroit ce Siege ; & qu'ainsi ceux qui seroient braves à contretemps, montreroient bien qu'ils n'auroient pas envie de servir dās cette occasion. Le 7. le Roy fit la Revûe de la premiere Ligne de l'Infanterie, & le 8. de la seconde. On déclara que l'on n'ouvriroit la Tranchée que ce soir-là, & qu'on avoit differé, afin de prendre des précautions pour exposer moins de monde. On scût le 9. que M^r le Comte

d'Avaux devoit présenter un
Mémoire aux Etats ce jour-
là mesme. Comme j'ay trouvé
moyen de les avoir tous, je
vous envoie ce dernier qu'il
présenta.

LE Comte d'Avaux, Am-
bassadeur Extraordinaire
du Roy Tres-Christien, ayant
veu dans la Conférence qu'il eut
Dimanche dernier 7. de ce mois
avec Messieurs les Députés de
Vos Seigneuries, qu'elles pen-
soient que Sa Majesté vouloit
bien demeurer encore engagée aux
conditions proposées dans le Mé-

250 MERCURE

moire qu'il leur présenta le 17. de Fevrier dernier, sur lesquelles on auroit pû pendant un si long-temps faire la Paix ou la Trêve avec l'Espagne, fit connoistre aux Députez de VV. SS. le peu de fondement qu'il y avoit de demeurer dans cette pensée, puis qu'il s'est passé plus de trois mois depuis les offres du 17. Fevrier, sans que l'Espagne ait voulu convenir d'aucun des Expédiens proposez de terminer par la Paix ou par la Trêve, tous les différens qu'il y a entre Sa Majesté & le Roy Catholique; de sorte que cette perte de temps si considéra-

ble, avoit obligé Sa Majesté de faire proposer de nouvelles conditions ; qui estant différentes des précédentes, les annullent absolument.

Ledit Ambassadeur ne répètera point icy toutes les raisons qu'il a alléguées là-dessus aux Députés de VV. SS. pour leur persuader cette vérité, & comme quoy il n'est pas, vray-semblable que quand Sa Majesté déclare qu'Elle a résolu de faire attaquer Luxembourg, & qu'elle le fait effectivement assieger, Elle veuille s'en tenir à la Trêve qu'elle a proposée trois mois auparavant, dans

252 MERCURE

laquelle cette Place n'a pas esté demandée. Ledit Ambassadeur ne leur représentera point non-plus tous les longs delais que Sa Majesté a successivement & inutilement donnez depuis si longtemps, mais principalement depuis le 5. du mois de Novembre dernier. Il se contentera de les faire souvenir, que dans la Réponse qu'il leur donna par écrit le 13. du mois passé, il les exhorta de ne pas laisser écouler inutilement le temps, dans lequel ils pouvoient encore conclure un bon Accommodement, se trouvant mesme obligé de leur dire, qu'il

doutoit fort que le Roy son Maître, voyant tout ce qui se pratiquoit pour susciter des Ennemis à Sa Majesté, & pour allumer la Guerre, luy laissast longtemps le mesme pouvoir.

C'est cela mesme en effet qui a obligé Sa Majesté de se rendre incessamment à la teste de ses Armées, pour s'ouvrir un chemin à la Paix par la force de ses armes, apres que toutes les voyes de douceur & de modération luy ont esté inutiles; ayant bien vu la neantmoins ordonner audit Ambassadeur de déclarer à VV.^{SS.} le 29. du mois passé, les dernieres

254 MERCURE

conditions auxquelles la Paix se pouvoit encore faire; & bien que ledit Ambassadeur voye évidemment que les paroles de la dernière période du susdit Memoire, sur lesquelles VV. SS. prétendoient se fonder pour agir sur le pied des conditions proposées le 17. Fevrier, conformément, au lieu de détruire, celles de la troisième période du mesme Memoire, où il est dit positivement, Quoy que Sa Majesté soit entièrement dégagée des offres qu'Elle a cy-devant faites, neantmoins ledit Ambassadeur, pour témoigner aux Députés de

VV. SS. le desir sincere qu'il a de seconder toutes les démarches qu'elles feront pour contribuer au rétablissement du repos de la Chrestienté, a bien voulu se charger d'en écrire hyer à Sa Majesté par un Courrier, quelque ordre précis qu'il ait eu de ne plus se regler sur des conditions de Trêve qui ont esté si longtemps negligées.

Aussi est-ce cette sorte de negligence qui a porté Sa Majesté à ne faire proposer par ledit Ambassadeur, dans son dernier Memoire du 29. Avril, que de nouvelles conditions de Paix, sans

256 MERCURE

plus faire mention de Trêve; mais, comme ledit Ambassadeur a reconnu qu'on panchoit plus en ce Pais à l'acceptation d'une Trêve, qu'à celle d'une Paix, il a supplié le Roy son Maistre de l'honorer de ses ordres, afin d'estre en état de satisfaire VV. SS. si elles jugeoient plus à propos d'accepter la Trêve que la Paix; Et comme Sa Majesté, dans le desir sincere qu'Elle a de rétablir le repos de l'Europe, n'a pas seulement fait paroistre dans toutes les rencontres une tres-grande disposition à contribuer avec VV. SS. tout ce qui dépend d'Elle

GALANT. 257

pour arriver à une fin si salutaire; mais encore qu'Elle les a toujours prévenues dans ce bon dessein, par tous les expédiens qu'elle a crû les plus propres pour cet effet, Elle a bien voulu aussi vous en donner encore un nouveau témoignage, en autorisant sans perte de temps ledit Ambassadeur, pour donner le choix à VV. SS. de conclure la Paix ou la Trêve, aux conditions portées par le Memoire du 29. d'Avril.

D: sorte que ledit Ambassadeur, estant présentement en état de satisfaire à ce que VV. SS. n'ont souhaité de luy, que lors
 May 1684. Y

258 MERCURE

qu'il n'estoit plus en pouvoir de le faire, leur déclare par ce *Mémoire* qu'il est prest à cette heure de signer la Trêve aux mesmes conditions qu'il a dit dans son *Mémoire* précédent estre les dernières, sur lesquelles le Roy son *Maistre* luy avoit ordonné de déclarer qu'on pouvoit encore faire la Paix; protestant qu'on ne doit attendre aucun relâchement, ny aucun autre changement, que ce que contient le *Mémoire* du 29. d'Avril dernier, sur lequel les conditions de la Paix, ainsi que celles de la Trêve, doivent estre réglées; Et ledit *Am-*

*Bassadeur supplie instamment VV.
SS. de ne pas laisser écouler le
temps qui reste, sans luy faire
une Réponse précise, telle que Sa
Majesté l'attend incessamment.*

Fait à la Haye le 9. May 1684.

*M^r de Chanlay alla par or-
dre du Roy prendre des
Fourrages auprès de Mons,
qu'il apporta à Sa Majesté
pour en examiner la lon-
gueur, pour le Campement
dont je vous parleray en
suite. Le Roy reçut des
nouvelles de M^r de Vauban,
par lesquelles il luy mandoit*

Y ij

260 MERCURE

que la Place pouvoit estre
batue à revers, & qu'il avoit
trouvé plus de terre qu'il ne
croyoit.

Je n'ay rien à vous dire
du II. On n'apporta aucune
nouvelle à la Cour, du moins
il n'en est point venu à ma
connoissance. Tout ce que
je vous en apprendray, c'est
qu'il y avoit en ce temps-là
quantité de Personnes en-
rhumées. Monsieur le Duc,
Madame la Princesse de Con-
ty, M^{le} le Comte de Marfan,
& M^{le} le Maréchal de Lorgo,
estoint de ce nombre. Le II.

GALANT. 261

M^r le Maréchal de la Feuilleade arriva au Camp en assez bonne santé. Le 13, le Roy donna l'Abbaye de Vauluisant, qu'avoit feu M^r de Fourbin, à l'un des Fils de M^r de Louvoys, celle de Breuille, à M^r l'Evêque & Comte de Beauvais, comme je vous l'ay déjà dit, & celle de Silly, qu'avoit feu M^r du Mont, à M^r de Tournefort, Maréchal des Logis des Chevaux-Légers. Sa Majesté fit une gratification considérable à M^r le Comte de Sors, pour avoir demeuré dans son Chateau.

de Condé. Le mesme jour fut signalé par une grande Nouvelle. On reçut à la Cour deux Lettres de Monsieur l'Electeur de Baviere. Il y en avoit une pour le Roy, & une autre pour Madame la Dauphine. Ce Prince mandoit au Roy, que les Espagnols, & le Prince d'Orange, le pressoient extrêmement de faire marcher du Secours à Luxembourg; mais qu'il avoit répondu, qu'il ne prenoit aucun interest à ce Siege; qu'il avoit besoin de ses Troupes; qu'il trouvoit que les Propositions que Sa Majesté a

faites pour la Trêve, ou pour la Paix, estoient très justes; qu'il la supplioit d'estre assurée de ses bonnes intentions, de compter sur sa parole, & de luy accorder l'honneur de son amitié. Ce Prince marquoit encore dans la Lettre, qu'il venoit de la Cour de l'Empereur, où il n'avoit rien oublié pour persuader à S. M. Impériale qu'elle devoit accepter la Paix, ou la Trêve. Cette Nouvelle donna une joye inexprimable à Madame la Dauphine, & cette Princesse en reçût des Complimens. Le mesme jour, le Roy alla voir les che-

264 MERCURE

mins par où son Armée devoit passer. Un Pont sur lequel Sa Majesté venoit de traverser une Riviere, se rompit, & quelques-uns des Gardes qui la suivoient tomberent dans l'eau. Ce jour-là il arriva beaucoup de Seigneurs Anglois à la Cour, ainsi qu'il en estoit arrivé les jours précédens. Apres qu'ils eurent salué Sa Majesté, ils allerent au Siege de Luxembourg. On dit au Roy qu'on avoit vû des Troupes des Provinces de Frise & de Groningue, au nombre de huit cens

cens Hommes, qui s'en retournoient d'Anvers, où ils avoient esté envoyez. Ce Monarque sensible aux malheurs de ses Sujets, eut la bonté de mander à M^r l'Evesque de Tournay qu'il alast apprendre à M^r le Maréchal de Humieres la nouvelle de la mort de M^r le Marquis de Humieres son Fils, & qu'il tâchast de le consoler. Il reçut en mesme temps des Dépêches de M^r de Seignelay, datées des Isles d'Hieres, par lesquelles ce Marquis luy apprenoit la Com-

May 1684. Z

clusion de la Paix avec le Divan
 d'Alger, aux conditions qui luy
 ont esté prescrites de la part de
 Sa Majesté par M^r le Chevalier
 de Tonnville, Lieutenant General
 des Armées Navales de France;
 qu'il avoit amené un Algérien
 qui a commandé les Armées de
 ces Peuples, qu'il est accompagné
 de douze des Principaux du País,
 & qu'il vient demander pardon
 au Roy. On assure qu'ils ren-
 dent par cette Paix, tous les
 Esclaves faits depuis l'année
 1670. & qu'on peut racheter
 ceux qui ont esté faits avant
 ce temps-là, pour cent écus

chacun; qu'ils rendront tous les Esclaves qui ont aussi esté faits sur les Vaisseaux portant Banierre de France, de quelque Nation qu'ils puissent estre. Il y a plusieurs autres cõditions, toutes à l'avantage de Sa Majesté. Cinquante ou soixante Esclaves qui sont sur les Galeres de France, & qui en partie avoient esté cause de la derniere Guerre, seront rachetez par M^r du Sceau, qui en fera présent aux Algériens, à cause de l'obligation qu'il leur a de ce qu'ils luy laissent faire la Pesche du Corail dans

268 MERCURE

le Bastion de France, qui est sur les Coïtes d'Alger. Quoy que je ne vous mande jamais aucunes Nouvelles fondées sur les bruits qui courent, je le fais pourtant en cette rencontre, jusqu'à ce que le Traité ait paru; mais je puis vous assurer qu'on ne voit aucunes Lettres qui ne portent toutes ces particularitez. Les Algériens que M^e de Tourville a amenez, font la Quarantaine à Toulon. Le Roy a envoyé M^r de la Bussiere, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, pour les

conduire jusques au lieu où se trouvera Sa Majesté au temps de leur arrivée. Le mesme jour 15. on sçeut que M^r d'Avaux devoit présenter aux Etats Généraux le Mémoire dont voicy une Copie.

Le Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrétien, se trouve obligé de faire ressouvenir VV. SS. qu'elles ont vû par les Mémoires qu'il leur a delivrez le 29. du mois passé & le 9. du courant, par ordre exprés du Roy son Maistre, que Sa Majesté

Z iij

270 MERCURE

s'est attendue que dans l'espace de quinze jours VV. SS. prendroient une résolution qui contiendrait une Réponse précise à ses dernières offres. Cependant comme les quinze jours se sont écoulés, sans que VV. SS. aient fait aucune Réponse définitive audit Ambassadeur, quelque instance qu'il leur en ait faite, & que le 20. de ce mois n'est pas éloigné, après lequel ledit Ambassadeur n'a plus le pouvoir de signer l'Accommodement proposé par Sa Majesté, il ne peut, dans le desir sincère qu'il a de seconder vos bonnes intentions, se

dispenser de vous renouveler ses plus vives instances, & de vous représenter encore ce que VV. SS. connoissent assez d'elles-mesmes qu'il y va de la gloire de S. M. à ne se point relâcher, comme il y va de ses intérêts à ne plus souffrir que les Espagnols abusent plus long-temps de sa patience, & continuent à l'engager de plus en plus par leur refus à des dépenses inutiles. C'est pourquoy ledit Ambassadeur prie & requiert instamment VV. SS. de vouloir rendre une Réponse précise à son Mémoire du 29. Avril, parce que S. M. veut sçavoir

Y iij

272 MERCURE

nettemēt & sans perte de temps, à
quoy s'en tenir avec elles, & Elle
se persuade qu'elles ne voudront
pas de leur costé perdre au grand
regret de tant de Peuples, tout
le bon succès que peut avoir la
prompte résolution que VV. SS.
sont en pouvoir de prendre, pour
contribuer par leur prudente con-
duite à l'accomplissement d'un bien
si pressant & si désiré.

Fait à la Haye le 15. May 1684.

Le Roy partit ce jour-là
de Condé, accompagné de
Monseigneur le Dauphin,
pour aller au Camp de Thu-

lin , à quatre lieües de Valenciennes , à trois lieües du Quesnoy, & de Condé, presque autant de Mons, & à une lieüe de Remerlin. Ce Village est sur la Haisne, dans un beau Pais. La gauche de ce Camp est vers Bossu, & il a le dos tourné à la Riviere de Haisne. Je vous l'envoyeray gravé le mois prochain. Les Dames retournèrent à Valenciennes le mesme jour que le Roy alla au Camp. Sa Majesté ne pût se défendre de permettre à beaucoup de jeunes Seigneurs d'aller au Siege de Luxem-

274 MERCURE

bourg, & vit arriver toutes
ses Troupes. Elle visita les Gar-
des, & marcha le soir le long
des Lignes. Le 16. au matin,
ce Monarque que la fatigue
ne peut rebuter, visita la pre-
mière Ligne de son Armée,
& l'après-dinée la seconde.
M^r d'Avaux avoit eu ordre
de présenter le mesme jour
aux Etats Généraux le Mé-
moire que vous allez voir.

LE Comte d'Avaux Amba-
sadeur Extraordinaire de Sa
Majesté Très-Chrétienne, se
trouve obligé de faire sçavoir à

GALANT. 275

Vos Seigneuries, que Sa Majesté luy témoigne par les Lettres qu'il vient de recevoir du 13. de ce mois, qu'Elle s'attend que V.V. SS. ne laisseront point écouler les quinze jours dans lesquels Sa Majesté leur a demandé Réponse à ses Propositions; & que comme Elle est en état de se rendre Maître de Luxembourg par la force de ses armes, Elle veut aussi estre informée au plûtost de la Resolution que V.V. SS. auront prise sur ses offres, voulant sçavoir à quoy s'en tenir à leur égard.

Comme Sa Majesté s'assûre que ledit Ambassadeur aura reçu

276 MERCURE

une Réponse de VV. SS. dans le
15. de ce mois , Elle sera sans
doute fort surprise de voir par le
Courrier que ledit Ambassadeur
se donna l'honneur de luy dépê-
cher hier , que jusques à cette
heure VV. SS. n'ont point ré-
pondu au Mémoire du 29. Avril.

C'est pourquoy ledit Ambas-
sadeur a crû absolument néces-
saire de vous reïterer les mesmes
Declarations qu' il a déjà fai-
tes trois fois , & qu'il vous fit
hier , parce que Sa Majesté luy
reïtere les mesmes ordres , c'est à
sçavoir qu' Elle ne luy donne pou-
voir de signer avec VV. SS. les

Articles proposez que jusques au 20. de ce mois inclusivement , en sorte que si dans le 20. de ce mois le Traité n'est pas signé, ledit Ambassadeur n'a plus aucun pouvoir, & Sa Majesté prendra d'autres mesures.

Fait à la Haye le 16. May 1684.

La bonté du Roy paroist dans ces Mémoires si souvent réitérez , puis que dans la situation où sont les Affaires, il luy seroit plus avantageux qu'on n'acceptast pas des offres qu'une générosité & une bonté toute singuliere luy

278. MERCURE

font faire. Le 17. le Roy retourna à Valenciennes, où Sa Majesté aprit que les Etats Généraux avoient donné un Mémoire à signer au Pensionnaire Fagel, qui regardoit le repos de leurs Provinces, & ce que Sa Majesté attendoit d'eux; mais que ce Pensionnaire avoit refusé de le signer sans l'ordre du Prince d'Orange; que sur ce refus ils avoient envoyé des Deputés à ce Prince, qui leur avoit tourné le dos, & qu'en même temps il avoit pris la Poste pour Bruxelles, plein de des-

espoir de voir que les Hollan-
 dois préféreroient leur repos à
 son ambition particuliere.
 On scût qu'il avoit demandé
 des Troupes au Marquis de
 Grana, pour secourir Luxem-
 bourg ; mais que comme ce
 Gouverneur des Pais-Bas
 n'estoit pas en état de luy en
 fournir, il avoit pris envie à
 ce Prince, d'aller seul se faire
 casser la teste dans Luxem-
 bourg. On assûra que les
 Etats avoient dit, qu'ils pa-
 seroient outre, qu'ils vouloient
 faire la Paix avec le Roy, &
 qu'ils delibéreroient s'ils ôteroient

280 MERCURE

au Prince d'Orange le pouvoir qu'ils luy avoient donné il y a un an, de disposer comme il le trouveroit à propos, de tout ce qui regarde les Troupes, ses Prédecesseurs n'ayant jamais eu le pouvoir de rien résoudre, ny de rien executer sans en consulter les Deputez de M^{rs} les Etats, qui estoient toujours avec eux. Le jour mesme le Roy dit qu'il estoit fort de Mons trois Partis, qui avoient esté pris tous trois, sans qu'il s'en fust sauvé un seul Homme. M^r l'Archevesque de Cambray répondit sur l'heure à Sa Ma-

jesté, qu'ils avoient trouvé un moyen assez nouveau & assez heureux pour quitter le service d'Espagne avec honneur. M^r le Nonce estant arrivé le mesme jour, salua le Roy. Sa Majesté luy dit, que s'il estoit venu deux jours plutôt, Elle luy auroit fait voir une Armée capable de donner la Paix à l'Europe, & de défendre la Chrétienté.

La Réponse que vous attendez aux derniers Lardons, & le Journal du Voyage de Sa Majesté, dont je remets la suite jusques à la fin de cette

May 1684. A a

Lettre, afin d'avoir le temps de recevoir des nouvelles nécessaires pour l'achever, sont deux Articles qui ont quelque liaison ensemble, puis que dans l'un & dans l'autre on voit un Etat général des Affaires, mais à la vérité d'une manière bien différente. Il n'y a personne qui ne crût que les Auteurs des Lardons ont changé de stile, parce qu'ils auroient dû en changer, voyant la justice des prétentions du Roy reconnue presque dans toutes leurs Provinces, & nouvellement encore

par Monsieur l'Electeur de Baviere; de sorte que de sept Electeurs, il y en a six qui demandent la Paix, comme on la demande en France, & le septième n'y est pas entièrement opposé. Cependant la plupart de ces Lardons sont semblables aux premiers; ils répandent toujours le même venin, vomissant les mêmes injures, & répètent depuis un an les mêmes choses, ce qui fait connoître que ceux qu'on a chargés de les composer, ne sont pas dans

Aa ij,

284 MERCURE

les intérêts de leur Patrie ;
puis que loin d'estre de son
sentiment , ils ne travaillent
qu'à soutenir celui de quel-
ques Particuliers , dont l'opi-
niâtreté à ne point vouloir la
Paix , n'est fondée que sur
l'excès d'une ambition qu'ils
prennent seule pour règle.
Cela estant tout visible ,
n'a besoin d'aucune preuve ;
il ne faut que voir & écouter.
Les Lardons du 25. Avril ,
disent, en parlant de la Fran-
ce. On ne doute point qu'il n'y
ait des desseins formez sur plu-

seurs Villes du Pais-Bas Espagnol, & peut estre aussi que ces desseins sont formez sur les Intelligences qu'on pratique de longue main; car la France toute puissante, & toute redoutable qu'elle est, aime mieux se servir pour ses Conquestes de la peau du Renard que de celle du Lyon.

On ne sçait ce qu'ils veulent dire par ces Intelligences dont ils parlent si souvent. On n'en a point vû de suites, ny par des choses que ces Intelligences ayent fait réussir, ny par l'éclat qu'elles au-

286 MERCURE

noient dû faire en échoüant; ainsi tout cela est vision. Les François n'attaquent point en Renards, mais en Lions. Chacun en tombe d'accord, & il n'y a que ces seuls Auteurs qui en disconviennent; encore je doute qu'ils croient là-dessus ce qu'ils avancent. Si les François combattoient si mollement, il seroit honteux au Prince d'Orange d'en avoir esté si souvent vaincu. Cependant il est constant que ce Prince est brave; & si la Hollande

Iluy met les armes à la main, elle ne l'éprouvera peut-être que trop un jour. *La France*, disent ces mêmes Auteurs, *tient à ses gages. l'Evêque de Vienne*. Cela ne mérite point de réponse, & il suffit de le répéter, pour les faire passer pour des ignorans aux yeux de toute la terre, tant le contraire est généralement connu, par des choses de fait qui ont esté scûes de toute l'Europe, & que je n'oserois répéter pour épargner la gloire de ce Prélat. Si les ap.

288 MERCURE

tres choses qu'ils alléguent estoient aussi connues, on n'auroit que faire de répondre pour faire voir qu'ils ne disent rien de vray. *Le Roy, ajoûtent-ils, fait la Guerre, quand ses Ennemis & leurs Al- liez ont besoin de leurs Forces autre part. Je croy qu'on en a toujourns usé de la sorte; mais ce n'est pas dequoy il s'agit. Le Roy n'a point fait la Guerre aux Espagnols tant que les Turcs ont esté en Hongrie & en Autriche, quoy que ces mesmes Espa- gnois*

gnols n'ayent tenté aucune chose pour contribuer à les en chasser. On ne doit pas trouver à redire que le Roy fasse la Guerre aujourd'huy, après qu'on l'a luy a declarée.

On voit dans les Lardons du 27. Avril un détail des Alliez de Sa Majesté. Ensuite on luy veut imputer à crime d'avoir ces Alliez, & à ces mesmes Alliez, d'estre du Party de ce Monarque, comme si de tout temps chaque Puissance n'avoit pas eu ses Alliez, & comme s'ils n'en avoient pas eux-mesmes,

May 1684.

Bb

290 MERCURE

j'entends les Princes pour qui les Autheurs de ces Lardons écrivent. Les Souverains connoissent leurs intérêts, & quand par l'avis de leur Conseil ils prennent quelque Party, ce n'est pas à de simples Particuliers qui ignorent les raisons d'Etat qui les font agir, à condamner leur conduite. *Le Roy, disent ces Lardons, rompra la Paix & la Trêve, & par conséquent il n'en faut point faire.* Quand on ne veut ny Trêve ny Paix on veut la Guerre; & qui veut la Guerre

& la declare, ne doit point se plaindre lors qu'il est battu, ny calomnier son Ennemy, parce qu'il est le plus fort. *Mais, ajoûte-t-on, comment est-il possible que le Roy qui accorde vingt ans de Trêve, refuse trois mois?* On ne dit pas que depuis plusieurs années le Roy donne des trois & des six mois de delay. Cependant ce Prince n'a point refusé les trois mois dont ces Lardons parlent, mais il a dit qu'on l'assurast de la Paix ou de la Trêve apres cestrois mois, & qu'il les accorderoit

B b ij

292 MERCURE

volontiers ; mais qu'il n'estoit pas juste qu'estant armé , il risquaist le fruit qu'il pouvoit attendre de son Armement , en donnant à ses Ennemis le temps d'armer , & de faire venir contre luy le secours de leurs Alliez. Tant de sages Souverains blâment les Espagnols & le Prince d'Orange , qu'il faut nécessairement que l'injustice soit de leur côté. On accuse toujours le Roy d'aspirer à la Monarchie Universelle , afin de cacher l'ambition démesurée qui porte le Prince d'Orange à

vouloir régner ; mais les desseins sont connus , & les Ecrits ne peuvent abuser personne , lors que les Faits les démentent.

L'un des Lardons du second de May, commence par un endroit qui surprend d'abord, & qui embarrasse. Il dit qu'un Prince qui a le Nom de Grand, ne se doit point arrêter ; que quand l'Espagne s'est vuë la Force à la main, sans trop examiner la justice de sa cause, elle a formé des desseins qu'elle a exécutez. Cecy est adroit, & pour en compren-

Bb ii

dre la finesse , il faut se souvenir que le Prince , qui veut la Guerre , a tâché par toutes sortes de moyens à aigrir l'esprit du Roy, afin de l'éloigner de la Paix. Il ne sera pas difficile après cela de s'appercevoir que cet Article est un autre tour d'adresse , qui ne tend qu'à mesme fin , quoy que ce soit par des ressorts differens. On lit dans un autre endroit, que la France a peur d'un foible Secours, & qu'il n'y a rien qu'elle ne fasse pour empêcher la Levée de seize mille Hommes. Voila ce qui

s'appelle prendre les choses à contre-sens ; mais il est aisé de voir que c'est malicieusement qu'on le fait. Il ne s'agit de la Levée de ces seize mille Hommes, que parce que cette Levée embarque une Guerre que le Roy veut éviter pour le repos de la Chrétienté ; sans cela cette Levée qui luy donneroit lieu de faire des Conquestes en Flandres, luy seroit avantageuse. On blâme le Roy dans les mesmes Feuilles d'avoir attaqué Luxembourg, quoy qu'on avouë qu'il soit

B b iij

296 MERCURE

hors de la Barriere ; & l'on dit qu'il ne doit pas avoir cet Equivalent, parce que la Garnison de cette Place fera des Courses chez plusieurs Princes , qui ne manqueront pas d'allumer la Guerre. La peur n'est pas une raison pour faire blâmer un Prince , & donner droit à un autre ; & comme il n'est point de remèdes qui guérissent de la peur , malheur à ceux qui en sont malades.

Le Lardon du 4. de May apres avoir fait un beau Portrait de la conduite du Roy,

pourfuit de cette maniere. Il est vray que les Jaloux de la gloire de ce Monarque, debitent que ses Ministres ont crayonné le Traité de Nimegue à leur fantaisie, & qu'ils n'y ont pas si parfaitement particularisé toutes choses, que ce Traité qui devoit établir une solide & durable Paix ne fournit une pépiniere de Disputes. Si, comme on le reconnoît par cet Article, ce Traité fournit des matieres de Disputes, la France n'a pas tort de disputer, & il y a de l'injustice à vouloir que les Ministres du Roy

298 MERCURE

ayent laissé ces semences de Disputes plutôt que les autres Ministres qui ont assisté à ce Traité. Il y avoit un si grand nombre de fins Politiques, que c'est faire tort à la pénétration de leur esprit, que de ne pas dire qu'ils ont plutôt laissé ces levins de discorde que les François, qui sont plus réputez pour Gens de bonne foy, que pour adroits Politiques. Mais il n'est pas icy question de ceux qui ont travaillé à ce Traité, mais du Droit du Roy, que j'ay fait voir au

long dans ma Lettre de Janvier.

Le Lardon du 5. May (car les deux autres du même Ordinaire ne sont pas venus) paroît entrer un peu plus que les précédens dans des sentimens raisonnables. On y voit que les Hollandois commencent à avoüer qu'ils ne sont point obligez à secourir l'Espagne, puis qu'elle n'a pas en Flandres les quarante mille Hommes, qu'elle est obligée d'avoir avant que les Etats Generaux luy donnent aucun secours. On y

remarque encore que la Frise, Groningue & les Omélandes, font connoître l'équité des prétentions & du procédé du Roy. Ces Provinces doivent plutôt estre crûes que celles qui s'obstinent à la Guerre. Comme elles n'ont point d'autre intérêt que le bien public, la seule justice les oblige de parler, au lieu que les autres ne disent rien d'elles-mêmes, qu'elles demandent la Guerre contre leurs propres souhaits, & que la Brigue leur arrache un consentement de la faire, qu'elles

GALANT. 301

ne'donneroient pas, si ceux qui les gouvernent n'estoient gagnez par crainte ou par d'autres voyes.

On voit dans les Lardons du 8. que la Ville d'Amsterdam est toujours portée pour la Paix, & que les hauts Alliez ne la veulent faire qu'à leur fantaisie, c'est à dire qu'ils n'en veulent point, & que leurs Propositions de Paix sont des Déclarations de Guerre, puis qu'elles ne sont faites que dans la vûe qu'on ne les pourra accepter, & qu'ainsi on sera obligé de

faire la Guerre que souhaite le Prince d'Orange. On ne doit pas en estre surpris; cette Assemblée est presque toute composée de ses Alliez. Si nous en faisons une en France seulement des nostres, elle s'accommoderoit à nos volontez, comme celle de la Haye s'accommode aux volontez de l'Espagne, & du Prince d'Orange; mais ny les uns ny les autres ne devroient estre Médiateurs, & il faudroit pour cela des Personnes plus desintéressées. On voit dans les mesmes

Feuilles que l'Envoyé d'Espagne en demandant des Troupes pour secourir Luxembourg, dit que cette Place estant beaucoup plus forte que Vienne, doit se défendre plus long-temps; mais il oublie de dire qu'elle est attaquée par des François. Je ne doute point qu'il ne le fasse à dessein, & qu'il ne connoisse que ce secours ne viendrait pas assez tost. Il a ses raisons, & il demande des Troupes plus dans le dessein d'embarquer la Guerre, que pour le secours de Luxembourg.

904 MERCURE

On lit ces termes dans les Lardons du 9. *La Couronne d'Espagne auroit non-seulement paru impuissante, mais foible, si elle s'estoit relâchée de quoy que ce soit.* C'est à dire que quand la Couronne d'Espagne devra, il ne faut pas qu'elle paye, de peur de se montrer foible; que cela n'est pas de sa gravité, & qu'il vaut mieux qu'elle perde tout, que de paroître contrainte à payer. Voicy ce que disent les mesmes Lardons en parlant de l'Espagne. *Il est assez particulier que devant estre*

GALANT. 305

sur la deffensive seulement, en
 égard à ses forces, elle soit sur
 l'offensive, ayant déclaré la
 Guerre la premiere, & que la
 France soit aussi sur l'offensive,
 quoy qu'elle n'ait point déclaré
 la Guerre. Toute l'Europe est
 étonnée de ce que l'Espagne a
 déclaré la Guerre à la France. Il
 semble aux Personnes judicieuses,
 que son Conseil qui passe pour fort
 éclairé, n'ait rien considéré de ce qui
 la devoit preceder; qu'elle n'ait
 point pesé son état présent; qu'elle
 n'ait point envisagé ce dont elle
 seroit capable; qu'elle n'ait point
 esté certaine de l'assistance d'au-
 May 1684. Cc

*un Allié, & qu'elle n'ait point
prévus les effets & les consé-
quences de la Guerre qu'elle a
déclarée. Je croy devoir enco-
re répéter icy les raisons de
ce procédé. L'Espagne ne
vouloit la Guerre qu'en cas
qu'elle fût secourüe de la
Hollande. La Hollande avoit
intérest à vouloir la Paix, &
le Prince d'Orange à vouloir
la Guerre. Les plus sages
Têtes de Hollande empê-
choient cette Guerre pour
empêcher la ruine de leur
Pais. Le Prince d'Orange se
trouvant alors embarrassé, s'a-
visa de conseiller à l'Espagne*

de déclarer la Guerre, & luy
représenta que comme elle
cacheroit sa foiblesse par cet-
te Declaration, ses Alliez la
croyant en état de résister,
luy prêteroiént plus volon-
tiers du secours; & que les
Hollandois voyant la Guerre
sur leurs Frontieres, seroient
obligez de prendre les Ar-
mes pour n'en pas laisser ap-
procher un si puissant Voisin
que le Roy. Voila la politi-
que de ce Prince, qui ne
manque ny d'adresse ny d'es-
prit, & qui pour ses intérêts
seuls voudroit embraser toute

Cc ij

308 MERCURE

a terre. Les paroles qui suivent dans le mesme Lardon sont celles-cy ; c'est toujours en parlant de l'Espagne. Je vous prie Madame de songer que ce n'est pas moy qui parle. Quoy que l'Espagne nous ait déclaré la Guerre, j'en parlerois d'une maniere plus respectueuse que ne font ses Amis. *Mais on est du sentiment qu'elle a agy un peu à l'étondie, en faisant des avances de cette consequence, sans envisager auparavant de quoy elle seroit capable ; car que peut aujourd huy l'Espagne ? rien du*

GALANT. 309

tout. Un Prince qui veut entreprendre la Guerre, doit considérer entre autres choses, quel est son Conseil, s'il a des Personnes capables d'exécuter ses résolutions; si ses Finances, qui sont le nerf de la Guerre, sont en état, & enfin quelle est sa Milice. A quoy l'on peut ajoûter, s'il est fort assuré du secours de ses Alliez, en cas qu'il ne soit pas seul capable d'agir. Quant à ce qui regarde le Conseil d'Espagne, l'entreprise & la suite, & non pas le succès, découvriront quel il est. Les Personnes sur lesquelles elle compte, exécuteront

310 MERCURE

ses résolutions ; mais quel est leur nombre par rapport à celui de ses Adversaires ? Ses Finances ne sont plus telles qu'elles estoient lors de la decouverte du Pérou ; qu'elle estoit en état d'acheter le reste de l'Europe , si elle eust poussé à bout le dessein qu'elle avoit de former une Monarchie Universelle. Ce discours doit paroître assez singulier pour des Gens qui ont esté jusqu'icy Partisans d'Espagne , & il semble qu'après luy avoir fait faire ce que l'on a voulu d'elle , on la blâme de ce qu'elle l'a fait , ou que

GALANT. 311

les Hollandois veulent montrer par là que la faute qu'elle a faite ne vient pas d'eux. Il y a un grand discours dans l'un des Lardons du II. pour montrer que la France corrompt tout & achete tout; mais on n'a sçeu encore faire voir qu'on luy ait livré aucune chose, ny nommer les Traîtres à leur Pais qui s'employent pour elle. *La France, poursuit cet Auteur, est semblable au Turc, elle ne relâche rien dans ses Traitez. Peut-on dire des fauffetez avec tant de hardiesse, lors qu'on*

312 MERCURE

est démenty par des Faits publics. Le Roy estoit en état de tout entreprendre après la prise de Gand; cependant c'est dans ce temps là mesme que pour donner la Paix à l'Europe, il rend douze Villes, parmy lesquelles on compte Mastric & Gand. On ne peut pas dire après cela que le Roy ne relâche rien dans ses Traitez. Des impostures si grossieres font juger de celles qui se rencontrent dans tous les Lardons. Il poursuit sur le mesme ton, & dit. *Il est amer de*
se.

se joindre avec une Puissance,
 qui dans le fonds n'a point d'a-
 mitié, ny d'égard pour personne,
 & qui ne connoît point d'autre
 foy que celle de son interest. Ce
 qu'il en a coûté au Roy pour
 faire rendre des Villes prises
 sur les Alliez, me dispense de
 répondre à cet Article. On
 lit encore ce qui suit dans la
 mesme Feuille. Les François
 veulent une Treve en Allema-
 gne qui leur vaudra mieux que
 quatre Batailles, & il ne faut
 point douter que par les intrigues
 de leurs Agens, ils ne broüillent
 fortement les Affaires, & ne jet-
 May 1684. D d

tent de si profondes divisions & querelles en Allemagne, qu'en rompant la Treve, ce qui sera infaillible, ils entreront jusque dans son cœur. Je puis encore une fois dire sur cela qu'on ne guérit pas de la peur, & qu'une crainte affectée & politique, ou une terreur panique, si l'on veut, ne doit pas estre cause qu'on ne fasse ny Paix ny Tréve, & que tout cet Article ne roulant que sur les prédictions d'un faux Prophete, on n'y doit avoir aucun égard. Si le Roy vouloit, comme ils disent,

broüiller les Affaires apres avoir conclu la Paix ou la Trêve, il ne feroit pas nécessaire pour cela de travailler à conclure l'une ou l'autre, puis que les Affaires sont broüillées dès à présent, & que ce Monarque n'auroit qu'à en profiter, sans se mettre en peine du repos de la Chrétienté.

On voit dans l'un des Larcons du 15. l'embaras où les Etats se trouvent pour prendre une résolution à cause des violentes cabales de ceux qui veulent la Guerre, &

D d ij

316 MERCURE

c'est ce qu'on appelle dans ce Lardon *la plus saine partie de l'Etat*. On y lit le troisiéme Mémoire présenté aux Etats par M^r d'Avaux, & dont vous avez une Copie dans le Journal du Voyage du Roy. Dans un second Lardon du mesme jour 15. on commence à parler un langage tout contraire à celui que l'on a tenu depuis six mois. On a toujours publié depuis ce temps que le Roy vouloit la Paix, & on dit presentement qu'on connoît par ses œuvres qu'il ne la veut point. Les

quatre Mémoires que je vous ay envoyez, présentez aux Etats par M^r d'Avaux, font voir l'égalité du Roy, & qu'il ne manque jamais à ce qu'il promet de faire. *Le Roy, disent les Auteurs de ces Feüilles Satiriques, veut avoir Luxembourg sans y avoir de droit.* Ce n'est pas là dequoy il s'agit; les Espagnols luy ont déclaré la Guerre; ce Prince s'est trouvé assez fort pour y répondre en attaquant une de leurs Places; le sort est tombé sur Luxembourg. Il n'y a rien de nouveau dans

D d iij

318 MERCURE

ce procédé, & qui ne se soit pratiqué depuis le commencement des siècles. *Mais*, disent-ils, *cette Place en incommodera d'autres*. Il n'y a point de réponse à cela, sinon que chacun se sert de ses avantages selon les occasions, & que c'est une chose naturelle dont personne n'a jamais esté blâmé. *Si le Roy veut la Paix*, continuent-ils, *il n'a pour la faire qu'à ne rien demander*. Quand on met tout d'un côté, & rien de l'autre, on ne sçauroit dire que cela s'appelle accommodement.

Le Mémoire de l'Envoyé Extraordinaire d'Espagne, fait tout le sujet des Lardons du 16. On y lit d'abord, *que le Roy de France s'adresse aux Hollandois, comme si les Pais-Bas leur appartenient, & non au Roy d'Espagne; & plus bas, comme si c'estoit à l'Estat de Hollande, & non pas à l'Espagne, à qui la France fait la Guerre, ou comme si cet Etat estoit muni d'un plein pouvoir d'Espagne pour faire un accommodement avec la France.* Dans un autre endroit; l'Envoyé Extraordinaire d'Espagne voudroit sçavoir

D d. iij.

32° MERCURE

quand la France donne le choix
à VV. SS. pour une Paix ou
pour une Trêve si VV. SS.
sont les Maistres de Luxem-
bourg & de tous les autres Lieux
& Pays que la France prétend
retenir, ou s'ils appartiennent
au Roy son Maistre. Voila
bien des paroles que la si-
tuation où sont les Affaires
rend inutiles; une fierté si
à contre-temps ne signifie
rien. Le Roy qui veut bien
travailler au repos de l'Euro-
pe, ne s'adressera pas aux Es-
pagnols qui luy ont déclaré
la Guerre, & d'ailleurs il peut

faire parler aux Hollandois, de la maniere que cet Envoyé condamne, pour sçavoir s'ils prendront le Party de ses Ennemis ou non, puis qu'alors ce seroit entrer dans la mesme Guerre. Cet Envoyé, après avoir fait voir dans le mesme Mémoire, que l'Espagne ne céderai rien, veut insinuer aux Etats, qu'ils doivent craindre les armes de la France. Je n'ay rien à répondre à cela; c'est une crainte dont le Roy a eu la bonté de les delivrer. Il finit en demandant du secours pour Luxem-

bourg ; Puis qu'on est, dit-il, moralement assuré, que cette Place fera une aussi vigoureuse défense qu'a fait celle de Vienne ; que les Troupes qui l'assiègent ne sont pas en aussi grand nombre ; & que celles qui la peuvent secourir, ne sont pas aussi éloignées que celles qui ont secouru Vienne. Selon toutes les apparences, cet Envoyé n'a parlé ainsi, que pour soutenir le caractère de ceux de sa Nation, car il ne peut ignorer que les Turcs & les François ne se ressemblent en rien.

Le premier Lardon du 18.

étale la foiblesse du Turc, & fait grand bruit des Troupes qui viennent sur le Rhin, pour arrestér le progrès de nos armes devant Luxembourg. Ce que je vous ay déjà marqué de M^r l'Electeur de Baviere, peut servir de réponse à cet Article. Dans la seconde Feuille de mesme date, on trouve le quatrième Mémoire de M^r d'Avaux, que je vous ay déjà envoyé, & la confusion où sont plusieurs Villes de Hollande sur la résolution qu'elles doivent prendre, ce qui

324 MERCURE

marque l'embaras des veritables Républicains , & de ceux qui ont de bonnes intentions pour la Paix , qu'un Particulier intéressé empêche par la crainte & par les intrigues , de prendre d'autre Party que le sien. On connoît encore par là , que les Hauts Alliez que ce Particulier fait agir, s'obstinent à dire qu'il ne faut pas consentir à la cession de Luxembourg. Leur résolution doit peu importer au Roy ; ils n'ont que le pouvoir qu'ils se sont donné eux-mêmes. L'Empire les a

desavoüiez, & l'Assemblée de Ratisbonne l'a fait sçavoir dans la plûpart des Cours de l'Europe. On les doit seulement regarder comme des Amis du Prince d'Orange assemblez à la Haye, & qui peuvent conférer ensemble, sans qu'aucune Puissance soit obligée pour cela de suivre leurs sentimens.

La troisiéme Feuille de mesme date, trouve à redire que le Roy presse les Etats Généraux de se déterminer, *au lieu de profiter*, dit-il, *de l'inexécution des choses qu'il de-*

326 MERCURE

mande. En décrivant mesme la bonne-foy de Sa Majesté, qu'ils ne peuvent s'empêcher de faire paroistre, ils veulent qu'il y ait du mystere dans un procedé qu'ils louient. Ils voyent l'honnesteté du Roy dans toute son étendue ; & lors qu'ils ne peuvent se défendre de la remarquer, ils voudroient la condamner sans en pouvoir donner de raison. On lit dans la suite de la mesme Feuille, que nos Troupes sont fort embarrassées devant Luxembourg; que cette Place est fortifiée par l'Art &

par la Nature ; qu'on y perd beaucoup de monde , & que le Roy n'oseroit s'en approcher. La prise de cette Place répondra à cet Article , avant que ma Lettre soit entre vos mains. Cette Feuille finit en parlant de M^r l'Electeur de Baviere , comme s'il estoit prest d'arriver devant Luxembourg , & dit que nos Troupes n'ayant point de terre pour s'y fortifier, seront obligées de lever le Siege. Je croy que vous n'estes pas d'avis que je perde le temps à répondre à des choses aussi

238 MERCURE

ridicules que celle-là, sur tout
lors que chacun connoist le
contraire.

Le Lardon du 21. de ce
mois, dit en parlant des Fran-
çois, & du Siege de Luxem-
bourg, *qu'il leur est un peu fâ-
cheux, ayant fait la guerre jus-
ques à présent par ruses, de la
faire dans les formes, & par la
force des armes.* Ne diriez-vous
pas à entendre ce langage,
que les François n'ont jamais
combattu ; & ne paroist-il pas
qu'on prenne plaisir à avan-
cer des choses, dont on sçait
bien que toute l'Europe don-

nera le démenty ? Quoy que le Roy ait pris des Places en fort peu de jours , ceux qui avoient soin de les défendre ; l'ont fait en Lions , & l'on ne peut résister avec plus de vigueur , qu'en ont montré la plûpart de celles de la Franche Comté. On a pris Mastric en treize jours de Tranchée ouverte , mais il a fallu combattre une Armée entière , enfermée dans cette Place , & l'on sçait avec combien d'intrepidité les Mousquetaires monterent plusieurs fois à l'Assaut l'épée à la main.

May 1684.

Ec.

330 MERCURE

J'irois trop loin, si je vous marquois toutes les Villes qui n'ont esté emportées qu'après différens Assauts. On peut se souvenir d'Ipres, dont la résistance a esté tres-vigoureuse ; mais on ne doit pas se donner la peine de répondre à un Auteur qui avance une chose, & presque aussitôt dit le contraire. Vous le pouvez voir par ce qui suit ; ce sont ses propres termes. *Le Roy veut qu'on épargne son monde. On n'a jamais esté si scrupuleux ; chacun sçait comme dans la Guerre préce-*

dente on se joüoit de la vie des Soldats, & sur tout de la Noblesse. Si l'on se joüoit de la vie des Soldats, la guerre se faisoit donc alors dans les formes, & par la force des armes. Voylà ce que cet Auteur nie & assure en mesme temps ; ainsi l'on voit que ce qu'il dit dans six lignes, il le détruit dans les six autres qui suivent. On s'opiniâtre, poursuit le mesme, au Sieger de Luxembourg, parce qu'il y va de la gloire du Roy ; & il ajoute, que le Roy ne devroit point avoir cette délicatesse pour faire perdre

Ec. iij

332 MERCURE

des Hommes. Autre contradiction. Il vient de dire que le Roy veut que l'on épargne son monde ; & dans le mesme endroit il dit, que le Roy s'opiniâtre au Siege de Luxembourg pour faire perdre des Hommes. Il n'y a pas assez long-temps que ce Siege dure, pour dire que l'on s'y opiniâtre, & de plus grandes armées en ont employé beaucoup d'avantage devant des Places moins fortes, sans qu'on ait accusé leurs Commandans d'estre opiniâtres. Il semble que ce mesme Au-

thieur ait résolu de ne rien dire de vray dans cette Feuille ; ce qu'il continuë à faire , en disant que les Algériens ont prescrit au Roy des Conditions de Paix. Il s'ensuivroit que les Ambassadeurs d'Alger, qui sont en France, viendroient braver le Roy jusqu'au milieu de sa Cour , en luy prescrivant des Loix. Il n'y a point de réponse à faire aux choses qui ne sont pas vray-semblables. Le mesme finit par des remontrances qu'il fait aux Electeurs. Il faut qu'il soit bien instruit de

334 MERCURE

leurs intérêts, s'il l'est plus que ces Souverains. Le premier des deux Lardons du 23. dit, *que l'Accommodement de la France & de l'Espagne auroit esté fait, si l'on eust suivy les sentimens du Prince d'Orange.* Le contraire paroist manifestement. Si l'on eust suivy le sentiment des Provinces éclairées, qui ne vouloient que le repos de leur País, cet Accommodement seroit fait. C'estoit le seul moyen de le conclure bien tost. Car comment la Paix eust-elle pû résulter des conseils d'un Prince.

qui ne cherche que la Guerre?
Elle auroit esté embarquée,
c'est tout ce qu'on souhai-
toit. Cela paroist manifeste,
puis qu'on a osé la déclarer.
Il poursuit en nous disant par
menace, que les Troupes de
Suède viendront en Allema-
gne, & nous donneront de
la besogne. Je croyois qu'un
Homme aussi habile que luy,
sçavoit que les Troupes de
Suède ne sçauroient faire la
guerre hors de leur País, sans
qu'on leur fournisse de l'ar-
gent, parce que c'est seule-
ment chez elles qu'elles ont

336 MERCURE

déquoy faire la guerre sans cela ; ainsi je ne voy pas que nous les devions craindre, quoy que tres-braves & tres-aguerries, parce que je ne voy aucune Puissance en état de leur en donner. L'Article suivant fait la suite de ce Lardon. Messieurs de Frise ; Groningue & Ommelandes, ont déclaré aux Etats Generaux, qu'ils sont d'avis qu'il faut conseiller l'Espagne d'accepter les propositions de la France, telles qu'elles sont contenues dans son Mémoire du 29. Avril, avec la cession de Luxembourg ; & que si

les

les autres Provinces ne sont pas de ce sentiment, ils protestent que leurs Provinces seront innocentes de tous les maux qui peuvent en arriver à cet Etat, & qu'on ne leur pourra pas imputer, si l'on est contraint ensuite de faire une Paix plus onéreuse & désavantageuse. Comme toutes les Personnes raisonnables sont du sentiment de ces Provinces, je n'ay rien à répliquer à cet Article. Il paroist de si bon sens, que je croy ne pouvoir mieux finir que par là ma Réponse aux Lardons de ce Mois.

May 1684.

Ff

338 MERCURE

Je vous envoie un Printemps,
qui vous plaira. Il est d'un de nos
plus sçavans Maistres.

AIR NOUVEAU.

Printemps, qu'attendez-vous
pour embellir ces Lieux?
D'où vient qu'on voit encor ces fri-
maats ennuyeux?

Il est temps que la Nature
Fasse revoir icy ses charmes les plus
doux;

Rien ne doit retarder sa riante ver-
dure.

Printemps, qu'attendez-vous?

J'oubliai le mois passé de vous
apprendre la mort de Madame la
Marquise de Chepy, arrivée en
son Chasteau de Chepy en Pi-

vince. Elle estoit Fille de feu
Ff ij

une de Chepy, ---
Chasteau de Chepy en Pi-

cardie. Le jour mesme qu'elle mourut, elle estoit montée en Carrosse, & avoit esté se promener l'aprèsdînée dans son voisinage. Tout le soir elle parut estre en pleine santé, & en se mettant au Lit, elle fut étouffée par un abcès qu'elle avoit dans le cerveau. Ainsi elle n'eut le temps que de joindre les mains, & de proférer deux fois le nom de Dieu. Lors qu'elle se maria, elle passoit pour une des plus belles Personnes de Paris. Son esprit répondoit aux charmes de son visage, & l'on peut dire qu'elle a esté une Dame des plus parfaites de son temps. Sa devotion estoit exemplaire, & sa pieté édifioit toute la Province. Elle estoit Fille de feu

Ff ij

340 MERCURE

M^r de la Terriere, qui est mort
Conseiller d'Etat Ordinaire,
apres avoir passé par les plus
beaux Emplois de la Robe. M^r le
Président Charreton, Doyen du
Parlement de Paris, est Chef de
cette Famille. La Dame dont je
vous parle estoit entrée dans une
des premieres Maisons de Picar-
die, qui a donné à la France des
Hommes aussi distinguez par
leurs services que par leur nais-
sance. Brantome & Monluc en
font mention aussi bien que
Monstrelet. Il est sorty de son
Mariage trois Garçons & quatre
Eilles, dont il y en a deux Re-
ligieuses. L'aîné des Garçons,
qu'on nomme M^r le Marquis de
Grebauval, est depuis deux mois
Page d'Honneur de Monsei-

gneur le Dauphin. Vous sçavez combien ce Poste est avantageux pour un jeune Gentilhomme par l'affiduité qu'il faut avoir auprès de ce Prince, qui n'a que deux Pages d'Honneur, & qui se sert de la Maison du Roy pour le reste. L'un des deux autres Garçons est destiné pour l'Ordre de Malte, & le troisieme est Abbé.

La République des Lettres a fait ce mois-cy deux grandes perres; l'une en la Personne de Messire Jean du Bouchet, Gentilhomme de la Province d'Auvergne; & l'autre, en celle de Messire Edme Mariotte, Seigneur de Chascüil, & Prieur de S. Martin. M^r du Bouchet, Doyen des Chevaliers de l'On-

Ff iij

342 MERCURE

dre de S. Michel , Historiogra-
phe de France, est mort le Lundy
15. de ce mois, âgé de 85. ans. Il
s'estoit acquis une grande répu-
tation, par la connoissance pro-
fonde qu'il avoit de l'Histoire &
des Genealogies de toutes les
Maisons de l'Europe, mais sur
tout des plus considérables du
Royaume. Les sçavans Ouvra-
ges qu'il a donnez au Public sur
ces matieres, feront toujours vi-
vre sa mémoire; & i'on n'auroit
pas à se consoler de la perte de
cet Illustre, si elle n'estoit ré-
parée par Messire Charles d'Ho-
sier, Genealogiste de la Maison
du Roy, & Juge General des
Armes & Blasons de France. Je
vous ay parlé de luy en plusieurs
occasions. Il est à présent seul

Héritier du mérite & de la capacité du feu célèbre Pierre d'Hofier son Pere.

M^r l'Abbé Mariotte est mort le 21. de ce mois. Il estoit de l'Académie Royale des Sciences, & l'un des plus scavans Hommes de l'Europe. Ses Ouvrages sur différentes matieres de Mathematiques & d'Astronomie, justifient tout ce que je dis.

Je viens aux Enigmes du dernier Mois. Voicy les noms de ceux qui ont expliqué la premiere sur *le Rabat*, qui en estoit le vray Mot. Messieurs Cleret, de Pont sur Seine; Le Chevalier de Montans; Manscourt, de Fere en Tartenois; De Chanteloup, Amant des Belles de Chartres, Mesdemoiselles Petit, de Fere

Ff iij

344 MERCURE

en Tartenois ; La Pinandiere, & Ducrer ; Nicolao Leliargrerly ; L'Allemande Parisienne , du Quartier S. Honoré ; Le Dragon de Charleroy ; Le jeune Notaire de l'Echelle du Temple ; Il Cavaliero Frédino , de la Rue de la vieille Draperie ; Les Avocats de Rocquemont ; Courtois ; Le Pioqueva ; Du Preau ; Le jeune Président , & le Médecin Garreau ; ces cinq derniers de la Ville d'Eu. *En Vers.* Messieurs Boucher, ancien Curé de Nogent-le-Roy ; De la Barre, S^r de Courtevoye ; Avice , de Caen ; & le J. Coustard , âgé de dix ans.

Ceux qui ont expliqué la seconde sur *une Medecine* , qui en est le vray sens , sont Messieurs

GALANT. 345

Lamy, Médecin à Pont sur Seine ; Le Normand, Procureur à Tours ; Chauveau, Sous-Prieur de Villenove la grande ; L'Abbé Perrin ; Mesdemoiselles Couffy-de-Prémagny, de Caën ; & Neuffons, de la Ruë des Fossez-S. Germain ; l'Inconnüe de la Ruë de Grenelle ; Tamiriste, de la Ruë de la Cerisaye ; L'Amané de la Belle Marchande, près S. Denys de la Chartre ; Piétro Retrarti l'Hermaphrodite ; Hyacinthe Ravelet Gillotin. *En Vers.* M^r Diéreville du Pont-l'Evêque ; L'Exilée de la Ville François du Havre ; La belle Nourriture, du mesme lieu ; & l'aimable Brune à l'Anagramme *J'erénonce à teter,* de la Ruë du Mail.

Toutes les deux ont esté ex-

346 MERCURE

pliquées dans leur vray sens par ceux dont j'ajoute icy les noms. Messieurs de la Croix R ; Charles ; Valet de Chambre de M^{lle} demoiselle d'Orleans ; P. Carrier , de Roüen ; Brunet , de la Ruë du Temple ; De L'hospital, Lieutenant au Grenier à Sel de Paris ; Piet , Officier du Grenier à Sel de Nogent sur Seine , Girost, de Dormans ; Orseau, Maître des Postes de Roüen ; De la Fontaine ; Fillon , du Fauxbourg S. Germain ; Mesdemoiselles de la Roüe , de la Ruë S. Denys ; Verger ; C. de Champagne-de-Montbrun, de Boulogne sur mer ; Du Perron , de Vitré en Bretagne ; De Haut-Champ , & De la Porte , du mesme lieu ; Madelon Proüais ; L'Héroïne de

GALANT. 347

Dormans ; la jeune Iris de la Ville
 de Ham ; L'Amant de l'aimable
 Moutonne de la Ruë de Gre-
 nelle ; La Dame Solitaire ; & le
 Maiolus Craqueur ; Le Démon-
 crite Moderne ; Nicodème du
 Cloud , Epicurien de Profession ;
 Pierrot de la Garde , Mouton
 bien-aimé ; Le galant Amilcar ,
 & le Pere à juste titre ; Pierre
 Hardy le Fontenier , Angevin.
En Vers. Messieurs de Neufvilly ;
 Leger de la Verbissonne ; Le
 Moine , de Dormans ; Hordé,
 de Senlis ; L'Epinay-Buret , Le
 Roux Médecin , & P. C. rous
 trois de Vitré en Bretagne ; Le
 Geographe parfait de la Ruë des
 Noyers ; Sylvie , Alcidor , &
 Gygés , du Havre ; C. Hutuge,
 d'Orleans ; De Voginy ; Nicaise

348 MERCURE

Calotin, Mouton de la Doucette
de la Ruë Bétizy; Avise de Gaen;
L'Angély de la Bande joyeuse.

La premiere des deux nouvelles
Enigmes que je vous envoie
est de la Dame Solitaire, & l'autre
de Clione, Nymphé enjotée,
autrefois de l'Empire de Flore.

ENIGME.

Lecteur, qui que tu sois, apprends
mon aventure;
Dans la terre jadis j'eus mon commencement,
Je nais dedans le feu ce superpe élément,
Et peut estre dans l'eau j'auray ma sépulture.

SE

Quand il ne resteroit aucune Créature,

GALANT. 349

Que le Globe terrestre & que le Fir-
mament

Seraient tous consumez en un mesme
moment,

Je n'en changerois pas pour cela de
nature.



Le temps peut effacer ma plus vive
couleur,

Le froid peut me ravir ma premiere
chaleur,

Je puis me dissiper par le vent & par
l'onde.



Mais malgré la rigueur de tous mes
Ennemis,

Je subsiste, & je scay qu'il me sera
permis

De subsister encore apres la fin du
Monde.

350 MERCURE

AUTRE ENIGME.

JE florissois sous *Aléxandre*,
César m'éleva jusqu'aux Cieux,
Un Magicien me fit descendre,
Et par l'effet d'un amour tendre,
Après m'avoir créé les yeux,
Me donna pour Maîtresse à quatre
Demy-Dieux.

Sang de *Macreuse*, & cœur de *Sala-*
mandre,

Depuis l'ongtemps bouilloient en eux,
Mais je ne laissay pas de les reduire
en cendre

A force d'élans amoureux.

Je ne fais cependant ny prude, ny
coquette,

Belle, ny laideron, ny vieille, ny
jeunette,

Je ne garde pas mesme en cela de
milieu.

*Je n'eus jamais vertu, ny vice,
 Bien, ny mal, Mere, ny Nourrices
 Et si je triomphe en ce lieu
 De quelques vains Esprits par un peu
 de malice,
 N'est-ce pas un coup de justice?
 La superbe déplaist à Dieu,
 Ils méritent qu'on les punisse.*

C'est la destinée des François de vaincre par tout sous le Règne de LOUIS LE GRAND. A peine ses Troupes paroissent-elles en Catalogne, que chaque pas les conduit à la Victoire. Le 21. il arriva un Courrier de M^r le Maréchal de Bellefons, qui les commande en ce Pais-là. On scût que ce Général avoit fait passer la Riviere à ses Troupes, à la veuë du Prince de Bournon-

352 MERCURE

ville, Viceroy de Catalogne, qui en défendoit le Passage; & que les Régimens de Sainte-Maure & de Conismarck, & celui des Dragons de Languedoc, s'y sont signalez. Nous y avons eu 300. Hommes de tuez, noyez, ou blesez. Les Ennemis y en ont perdu plus de 800. sans compter plus de 400. Prisonniers que nous y avons faits. Le Prince de Bournonville a jeté son Infanterie dans Gironne, qui n'est qu'à une lieue de l'endroit où l'Action s'est passée, & s'est retiré à quelques lieues de là avec le reste de sa Cavalerie. Il estoit retranché derrière un Pont qui est sur le Ter. Ce Passage a esté forcé. On a chassé les Troupes de leurs Retranchemens, & M^r de Bellefons est entré dans la

Plaine, Les Dragons de Languedoc ont passé la Riviere à la nage, & se sont servis de Bayoneres qu'ils ont mises dans leurs Mousquets qui ne pouvoient plus tirer. M^r de Calvo a fait en cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre de luy. Son Cheval tomba du haut d'une Muraille haute de deux toises, ce qui luy a causé une grande meurtrissure à la cuisse. Il y a grande apparence que les Ennemis ne devoient point estre forcez dans tant de Retranchemens, & sur tout estant à couvert d'une Riviere que les Torrens venoient de grossir; mais les Sujets du Roy ne sçavent point reculer. Toutes les fois qu'il s'est fait quelque Action memorable, je vous en

May 1684.

Gg

354 MERCURE

ay envoyé une Relation, composée sur toutes celles qui en ont paru, parce qu'il n'y en a aucune qui n'ait quelque particularité qui ne se trouve point dans les autres. Je ne puis faire la même chose aujourd'huy, M^r le Maréchal de Bellefons ayant dépêché un Courrier aussi tost après l'Action, en sorte que les Particuliers n'ont point eu le temps d'écrire. Voicy la Lettre de ce Maréchal.



SSSSSS SS2 SS2 SS2SS2

RELATION DE CE qui s'est passé en Catalogne le 12. May.

L'Armée passa les Cols le premier de ce mois, & se rendit à la Jonquiere, où l'on fut obligé de faire un petit Travail, pour y établir un Poste qui pût contribuer à la sûreté des Convois. Le 2. elle logea à Sainte Locaye, d'où l'on envoya une Garnison dans Figuières, pour empêcher les Courses de ceux de Rose. Le 3. elle passa la Fluvià, & vint à Bascara. L'on y apprit que les Ennemis n'étoient pas ensemble, & que deux jours auparavant ils avoient retiré

G g ij

leur Cavalerie, qui estoit en Quartier dans les Villages du Lampourdan. Cette nouvelle auroit donné la pensée de former le Siege de Gironne, qui est la seule Place où l'on peut songer, n'ayant point d'Armée Navale, & l'on y auroit trouvé assez de facilité; mais l'incommmodité des Equipages, des Vivres, & de l'Artillerie, la disette qui est cette année dans la Province, & qui nous réduit à tirer toutes les Farines du Languedoc, nous a aussi réduits à y demeurer neuf jours, pour faire venir plusieurs Convais, & donner le temps à M^r le Président Trobat Intendant, de faire assembler les Troupes du Roussillon, du Conflans, & du Capis, & pour nous faire mener du gros Canon & des Boulets, des Farines, & des Avoines, afin d'établir un

Magazin considérable dans Bascara. L'on manda à M^r de Chazeron de faire tirer deux Bataillons de ses Garnisons pour les conduire, & l'on détacha M^r le Marquis de Rane avec cinq cents Chevaux & soixante Dragons, pour les joindre. Le 10. ayant appris que M^r de Chazeron arrivoit ce soir-là à Figniere, & qu'il pouvoit se rendre le lendemain à Bascara, l'on en délogea le matin, & l'on résolut de ne point passer Madigan, à cause de la grande pluie du soir précédent, qui ne pouvoit manquer d'avoir extrêmement gâté les chemins, & enflé la Riviere du Ter. Cependant l'on avoit mis à l'Avant-garde M^r Grillon, avec les quatre Escadrons de son Régiment, les quatre de Villeneuve, & un Bataillon de Stoup, commandé par le S^t Palla-

358 MERCURE

vicin, afin de loger au pied de la Coste rouge, & que l'on pût se poster le lendemain au Pont-Major, où l'on croyoit ne trouver aucune résistance, cela fondé sur tous les avis que l'on avoit que M^r de Bournonville s'assembloit dans Gironne, où il n'y avoit encore que la Garnison ordinaire. M^r de Grillon trouva au Pont de Madigan les Miquelets Espagnols, & vit sur les Hauteurs une Garde de Cavalerie. Il fit pousser les Miquelets, qui luy merent quelques Suisses, & la Garde ne l'attendit pas. Je pris le party de m'avancer au Pont-Major, pour me remettre l'idée du Siege de Gironne, où je m'estois trouvé il y a trente & un an. Je fis marcher M^r Grillon, & le suivis avec les Dragons, & huit autres Escadrons. En descendant dans la Plaine, je fus

fâché de trouver la Riviere trouble & grosse, & je ne fus pas surpris de voir quelque Infanterie dans les Maisons du Pont-Major, avec quelque Garde de Cavalerie en deçà. C'est un Manège que les Ennemis ont accoutumé de faire toutes les fois qu'on approche, & mesme ils faisoient toujours pousser leurs Gardes ; & comme ils se retirerent d'assez loin, nous jugeâmes bien qu'ils croyoient le pouvoir impunément à la faveur de la Riviere. Bientost apres, nous n'eûmes pas lieu d'en douter. En nous étendant dans la Plaine, nous vîmes toutes leurs Troupes en Bataille, & qui travailloient en plusieurs endroits où sont d'ordinaire les Guez, & que l'on faisoit plusieurs Batteries. Quelques Paisans des Lieux nous apprirent que M^r de

360 MERCURE

Bourdonville y estoit arrivé le soir avec toutes ses Troupes, & qu'il s'estoit promené tout le matin sur les avenues. Nous n'eûmes pas de peine à comprendre, que le long séjour que nous avions fait à Bascara, l'avoit fait changer de projet, & qu'au lieu de se retrancher à Ostetric, il avoit crû le pouvoir faire à Girvane.

M^r de Grillon, sans perdre de temps, fit sonder le Gué au deçà du Pont-Major, qui n'estoit point gardé par leurs Troupes, mais il le fit inutilement; on le trouva impraticable. Il ne faut pas compter que ces Rivières soient comme celles de Flandre, où il suffit de trouver une entrée & une sortie. La rapidité est si grande en celles-cy, & il y a tant de grosses pierres dans le fond, qu'elles
sont

Sont mesme difficiles, quand elles ne sont pas agitées par la fonte des neiges, ou par les playes. Il nous eust esté fâcheux qu'un Corps si inférieur à l'Armée du Roy, eust osé se présenter devant ella; Et pour n'avoir rien à nous reprocher, nous envoyâmes chercher le reste des Troupes qui arriverent d'assez bonne heure; mais M^r de Rével qui alla au devant de l'Artillerie pour luy faire faire diligence, ne pût nous amener qu'avec peine des Munitions demy-heure avant la nuit, Et deux Pieces de Canon un quart-d'heure après. Pendant que les Troupes prevoient de la Poudre, on fonda le mesme Gué, Et l'on trouva que l'eau estoit diminuée comme on l'avoit esperé, Et qu'on y pouvoit passer, quoy qu'avec peine.

Voicy l'ordre avec lequel on mar-
May 1684. Hh

352 MERCURE

cha. M^r de Galvo. M^r de Rével
 avoit avec luy le Bataillon de Laxé,
 & les deux de Conismarck, les Dra-
 gons, & trois Escadrons de Cravates,
 quatre de Grillon, quatre du Regiment
 du Chevalier Duc, & quatre de Vil-
 leneuve, M^r le Chevalier Duc com-
 mandant la Cavalerie, M^r Grillon
 Brigadier. A la droite estoit M^r de
 la Motte, & avec luy M^r du Sauffoy,
 les Gardes ordinaires, un Escadron
 de Cravates qui avoient la grande
 Garde, quatre Escadrons de Condé
 commandez par M^r le Marquis de
 Toiras, le Bataillon de Castres, les
 deux de Fustemberg, un de Stoup,
 celui de Sainte-Maure, la seconde
 Ligne de quatre Escadrons de Conis-
 marck, le Bataillon de Dampierre,
 celui de l'Allemand, & un de Stoup.
 M^r de la Motte-Paillaux Brigadier.

GALANT. 363

commandoit cette Cavalerie de la droite, derrière la première Ligne d'Infanterie, & M^r de Stoup. Le 12. on s'étendit dans la Plaine. Le dernier Bataillon de la Ligne fut vis-à-vis le Pont-Major, & le premier vis-à-vis du Gué retranché, & cela à la portée du Mousquet, en attendant que M^r de Calvo eust commencé de faire passer les Dragons: Tout alla fort bien, & heureusement. Ils quitterent viste leurs Chevaux. Les Cravates suivirent. M^r de Conismarck se mit à l'eau avec son premier Bataillon, & M^r de Juigny avec celui de Laré. Le second Bataillon de Conismarck trouva l'eau trop haute, & voyant beaucoup de Gens noyés du premier, on ne jugea pas à propos de le commettre. M^r de Calvo ne laissa pas de commencer à attaquer le

Hh ij

364 MERCURE

premier Poste des Ennemis. M^r de la Mothe se mit dans la Riviere, & en peu de temps on chargea les Ennemis par le feu des Bataillons de Castres, de Fustemberg, & de Stoup. Il resta seulement vis-à-vis de Castres un Retranchement, duquel on ne pût chasser tout-à-fait les Ennemis, donc on fut assez incommodé; car comme on s'obstinoit à demeurer toujours à découvert; ils tuèrent deux Capitaines, & quatre autres Officiers. Le Marquis de Laré eut un Cheval tué sous luy; & comme la descente du Gué estoit petite & mauvaise, l'on disoit d'en tenter le passage; & l'on se contenta de continuer un fort grand feu. On doit ce témoignage à Messieurs de Castres & de Fustemberg, de s'y estre comportez avec beaucoup de fermeté. Pendant cela, M^r de

Calvo avançoit toujours, & avoit
jeté ses Dragons & son Infanterie
sur la gauche. Il dépostoit peu à peu
les Dragons & les Miquelets des En-
nemis, pendant qu'avec les trois Es-
cadrons des Cravates défiliez par les
Ravines & Rideaux, il rompit en
suite les Escadrons Espagnols. Nous
pouvons dire que nous avons vu les
Lieux avec étonnement, & la quantité
de Chevaux qui y sont restez. Quand
on vit sur la Hauteur le feu que fai-
soit M^r de Calvo, & que celui des En-
nemis se rapprochoit du Pont-Major, on
fit attaquer par le Bataillon de Sainte-
Maure, qui se rendit bientôt maître
de toutes les Maisons, & du Retranchement
qui estoit au delà; mais la
Barrière du milieu du Pont leur fut
assez disputée. Elle se trouva ter-
rassée, & pénible à couper. M^r de

366 MERCURE

Calvera, Lieutenant Colonel, ha-
 zarda de monter sur les Gardes-faux
 du Pont, & de passer à demy en l'air
 du costé de la Barriere. Il fut bien
 suivy des Officiers & des Soldats, &
 en peu de temps, il eut assez de
 monde pour marcher à l'autre Bar-
 riere qui estoit à l'extrémité du Pont,
 flanquée par les Maisons. Il s'en
 rendit encore le maistre, malgré la
 résistance des Ennemis; & apres
 avoir fais des ouvertures aux deux
 Barrieres, il entra dans la Rue, & y
 poussa le Regiment de Bourguema-
 rostel; mais un moment apres, la Rue
 tournant à droit, on se trouva face au
 large. Il rencontra un Escadron,
 qu'il ne rompit qu'à coups de Piques.
 Ce fut là où il perdit les Sieurs de
 Paviera & de Montels, le premier Ca-
 pitaine des Grénadiers. On le fit sa-
 voir

tenir par le Bataillon de Stoup, par
celuy de Fustemberg, & par un Esca-
dron de Conismarck, & l'on manda
à M^r de la Mothe de ne plus songer
à faire passer Messieurs de Toiras &
de la More-Paillaux à un autre Gué
qu'on avoit trouvé. Dans ce mesme
temps, les Dragons avec leurs Bayon-
nettes dans leurs Fusils, les Bataillons
de Conismarck & de Laré avec leurs
Piques, les Munitions des uns & des
autres estant toutes mouillées, aide-
rent au Regiment des Cravates à
rompre le reste de la Cavalerie enne-
mie, & aussitost apres M^r de Calvo
se trouvant à l'extrémité de la Hau-
teur, au milieu du Pont-Major, ap-
pris par le S^r de la Comterie, Gentil-
homme à moy, que le Passage estoit
forcé, & mesme le Chemin pour des-
cendre en bas, qu'il cherchoit dar-

Hh iiii

268 MERCURE

la grande obscurité de la nuit pour
 suivre les Ennemis. Ce fut assez inu-
 tilement, car ayant esté forcez en tous
 leurs Postes, il ne leur avoit pas esté
 possible de se rallier sous le grand feu
 que M^r de la Mothe leur faisoit faire
 sur le bord de la Riviere. Ainsi l'on
 ne songea plus qu'à ramasser ce qu'on
 pût de Prisonniers dans les Maisons,
 & à repasser la Riviere pour se camper
 à la Montagne qu'il avoit à dos.
 L'obscurité de la nuit a empêché
 qu'on n'ait pris la plûpart de leur
 Infanterie ; & le grand Chemin de
 Gironne a donné facilité à leur Ca-
 valerie de se retirer. Je suis surpris
 qu'on aye pû prendre une centaine de
 Chevaux. Il est inutile de donner des
 éloges à Messieurs les Officiers Ge-
 néraux ; le succès de la chose fait assez
 voir comme ils s'y sont comportez.

III

GALANT. 369

M. de Rével & de Grillon culbutèrent dans l'eau, & pensèrent se noyer. Cela ne les retarda pas d'un moment dans l'Action. M^r le Chevalier Duc y reçut trois contusions. L'on ne peut assez louer les Sieurs Martin, de Sainte Riane, & de Basigan. M^r de Conismarck, & M^r de Ioigny, se sont jettes à l'eau, sans en attendre l'ordre de M^r de Calvo, qui avoit peine à se résoudre de le donner, voyant la difficulté du Passage. Ils se sont comportez parfaitement bien dans toute la suite. Le Marquis de Gange Colonel des Dragons, le S^r de Breuil, & tous les Officiers, ont fait des choses qu'on n'auroit osé attendre d'un Regiment nouveau. Il y a peu de Combats où l'on ait vu de part & d'autre tant de Gens, à qui l'on ait appuyé le Mousquet & le Pistoles.

370 MERCURE

dans la teste, dont on les a veus tous brûlez, & les Piques & Epées. Le Marquis de Courtebonne Maréchal des Logis de la Cavalerie, & le 8^e de Mantelas MajorGeneral, portoient les ordres avec netteté, & d'un grand sang-froid. M^r de Zurlaube, Capitaine dans Conismarck, commandant cent Hommes, témoigna beaucoup d'activité. La nuit ne permettant plus au Canon de tirer, il s'avança sur la Riviere, où il essuya un tres-grand feu avec tous ses Gens. Je louerois la bonne volonté du Marquis de Villeneuve, qui sorty d'une fièvre de huit jours, n'a pas laissé de passer la Riviere avec son Regiment, si cette bonne volonté n'estoit générale dans toute l'Armée, car il est vray que le seul embarras a esté de contenir les Troupes, & de les empêcher de s'embour

GALANT. 371

dans quelque confusion par leur trop d'ardeur. Des Soldats qui avoient esté pris quelques jours avant l'Action, & que M^r de Bournonville m'a renvoyez aujourd'huy, m'ont confirmé ce qu'on m'avoit déjà dit, que la Cavalerie des Ennemis s'estoit retirée à Ostelric avec un si grand desordre, qu'elle avoit laissé une partie de leur Bagage en chemin. M^r de Bournonville y arriva entre huit & neuf heures du matin. L'Armée ennemie doit estre composée de 6000. Hommes ; plus de 3000. que composent les Régimens, sçavoir, ceux de D. Martin de Guzman ; de la Députation de Barcelone ; de D. Antonio Sorana ; de Tobede ; de la Ciuta ; Lacasta ; Kallence ; D. Thomarics Bessea ; Dragon commandé par le Comte de Anfoles, blessé & prisonnier.

372 MERCURE

La matiere m'accable tellement, que je suis obligé de res-
ferrer les Nouvelles qui me res-
tent.

Tous les Officiers généraux de
l'Armée du Roy ont eu l'hon-
neur de dîner avec Sa Majesté
sous les Tentes au Camp de Thu-
lin. Le Repas fut tres-magnifi-
que, & la joye des Conviez ex-
traordinaire. Quelques jours a-
pres, la disposition de ce Camp
changea, & la teste parut tour-
née vers Mons. Sa Majesté, que
le travail assidu rend infatigable,
& esté à la Chasse plusieurs fois
apres son retour à Valenciennes,
& est retournée ensuite visiter
son Camp à Thulin, d'où Elle
est revenue. Comme il n'est
point d'occupation qui l'empê-

che de faire ses Devotions dans les Fêtes solennelles, Elle les fit le jour de la Pentecoste aux Carmes de Valenciennes, & toucha plusieurs Malades. Madame l'Abbesse du Paraclet, Tante de M^r de la Rochefoucault a esté pourvüe de l'Abbaye de Nostre-Dame de Soissons, que la mort de Madame Armande-Henriete de Lorraine a laissée vacante. Le Roy a permis à M^r le Grand-Prieur de France, de revenir à la Cour, où il est présentement. Je remets jusques au 15. de ce mois, à vous envoyer une Relation du Siege de Luxembourg, afin de vous la donner complete, J'espère que ceux qui en ont de fideles Mémoires, m'en voudront bien faire part, en faveur de leurs

374 MERCURE

Parents, ou de leurs Amis, qui s'y feront signalez. Voicy un Plan de cette Place, que j'ay fait graver, afin que vous en voyiez la force, & par où elle a esté attaquée, en attendant le corps historique que je vous promets du Siege. J'y joindray une nouvelle Planche, avec toutes les Attaques, & le Campement des Troupes devant cette Place. Je vous parleray aussi dans la même Lettre, de tout ce qui s'est passé devant Gènes. Elle ne contiendra que ces deux Articles, mais ils seront traitez historiquement & à fonds, & je tâcheray de les purger des erreurs qu'il est presque impossible d'empescher qui ne se glissent dans les premières Nouvelles que l'on en écrit au sortir

d'une Action. Ceux qui les écri-
vent ainsi promptement, ne peu-
vent avoir le temps d'en exami-
ner les circonstances, & mesme
il en est beaucoup que la flâme
& la fumée leur dérobent. Quant
à ma Lettre Ordinaire, j'y join-
dray le Camp de Thulin gravé,
parce qu'il est beaucoup plus
considérable que celuy de Con-
dé, que je vous envoie. Je ne
vous dis rien de la mort de Mes-
dames les Duchesses de Riche-
lieu & de Vitry. Comme je n'ay
ny assez de temps, ny assez de
place pour en parler comme je
devrois, je les réserve pour le
mois prochain. M^r le Marquis
de Monpezat ayant esté tué de-
vant Luxembourg, le Roy a
donné à M^r de S. Rut Lieutenant

376 MER. GAL.

des Gardes du Corps, le Gouvernemen-
t de Somieres en Lan-
guedoc, qu'avoit ce Marquis,
& son Régiment à M^r de Bouli-
gneux. On assure que Madame
la Dauphine est grosse. Je croy
ne pouvoir mieux finir ma Let-
tre, que par cette agreable Nou-
velle. Je suis, Madame, Vô-
tre, &c.

A Paris ce 31. May 1684.

Je viens d'apprendre que la
Ville de Gironne a esté investie
le 17. de ce mois par M^r le Ma-
rchal de Bellefons.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



Digitized by Google



